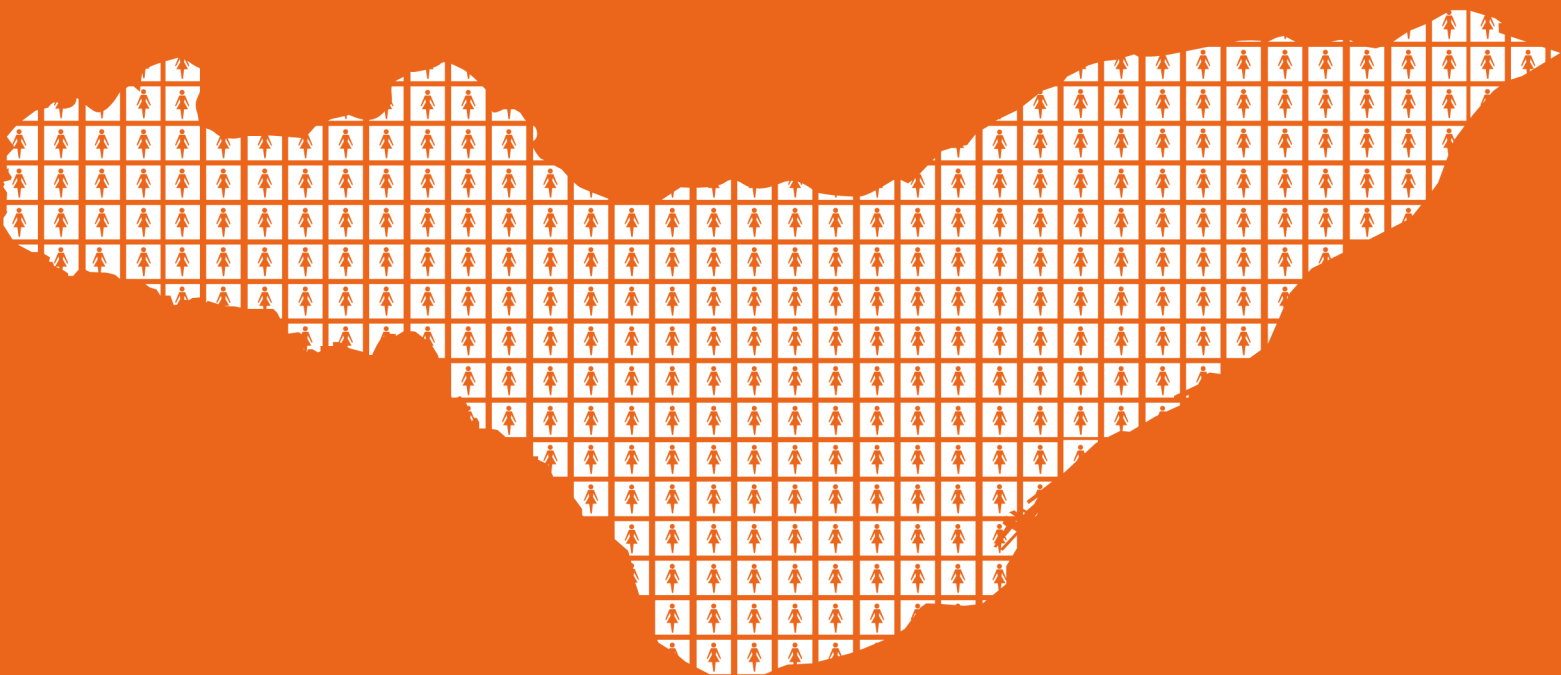


La ville féministe Montréal

Femmes et villes
international

Rapport
Forums 2018



Rapport des forums *La ville féministe*
réalisés lors de l'année 2018 et rédigé
par Femmes et Villes International.

Rédaction
Marine Delor

Graphisme
Marine Delor

Photos
Sofia Benkirane
Kathryn Travers
Marine Delor
Mélissa Côté-Douyon

Femmes et Villes International
465, rue Saint-Jean, bureau 803
Montréal, Québec, Canada H2Y 2R6

Téléphone : +1 514 861-6123

admin@femmesetvilles.org

www.femmesetvilles.org
www.mujaeresyciudades.org
www.womenincities.org

Partenaires
Centre d'éducation et d'action des
femmes à Montréal
Conseil des Montréalaises
Femmes du monde à Côte-des-Neiges
Regroupement des étudiants à la
maîtrise en urbanisme de l'université
de Montréal

Remerciements

Cette année, Femmes et Villes International (FVI) a organisé pour la première fois des forums sur *La ville féministe*. Cette activité réalisée à Montréal s'inscrit en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la liberté de circuler, de se réapproprier l'espace public. En bénéficiant de l'expertise Women Transforming Cities ryde partenaires sous la forme de collaboration, l'existence de ce projet et la réalisation de ce travail collectif donnent tout son sens.

C'est pourquoi nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de cette activité lors de l'année 2018 et Women Transforming Cities pour le partage de données. L'appui du Conseil des Montréalaises a été précieux à toutes les étapes du projet, tout comme la participation des organismes communautaires au projet Femmes du monde à Côte-des-Neiges, le Centre d'éducation et d'action des femmes à Montréal (CÉAF) et l'association étudiante Regroupement des étudiants à la maîtrise en urbanisme (Rému) à l'Université de Montréal. Grâce à ces collaborations, la réalisation de ces forums a été possible. Merci aux partenaires et aux participants qui ont cru au potentiel de ce projet. Nous saluons également l'engagement citoyen et le partage d'expériences qui ont été exceptionnels lors de ces deux événements. Donner de la visibilité aux actions menées en faveur des femmes à Montréal, fait résonner une voix féministe en réflexion sur l'égalité femmes-hommes.

Finalement, nous sommes reconnaissantes de l'implication de toutes les bénévoles qui ont participé à l'élaboration des forums, Marine Delor, Mélissa Côté-Douyon, Sofia Benkirane et la directrice de Femmes et Villes International, Kathryn Travers.

Table des matières

Remerciements	3
Table des matières	4
Femmes et Villes International	5
Les forums <i>La ville féministe</i>	7
Forum 1 - Les enjeux des femmes racisées à Montréal	8
Forum 2 - La sécurité des femmes et des filles à Montréal	12
Guide des forums	18

Femmes et Villes International

1.1 Profil et vision de l'organisme

Femmes et Villes International (FVI) est une organisation à but non lucratif (OBNL) fondée en 2002 né des villes de Montréal, Ottawa-Gatineau, Toronto et Vancouver. Incorporée en juin 2005, cette organisation se concentre sur l'égalité des sexes et la participation des femmes au développement urbain. Le champ d'action de FVI s'étend à l'international et sa mission ne se limite pas à la sécurité dans l'espace public mais à une vision vaste du concept de sécurité : la diversité, l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'aménagement de l'espace public. Pour tous ses projets, FVI adopte une approche participative, une approche qui encourage le dialogue entre les différents acteurs dans le but de mieux définir les besoins et d'effectuer des changements dans une perspective de durabilité. La participation des femmes et des filles dans toute leur diversité permet de réinventer des villes équitables et inclusives.

1.2 Expertise de l'organisme

Au sein d'un réseau international, FVI bénéficie d'échanges avec des organismes féministes et des instances gouvernementales et profite d'informations sur la participation des femmes au développement des villes. FVI favorise la prise en compte du genre dans la structure municipale afin d'appuyer des femmes, des filles et d'autres acteurs communautaires à participer à l'ensemble du processus de développement urbain et de gouvernance. Ainsi, FVI conseille les différentes instances locales, municipales, régionales ou internationales pour l'égalité des sexes afin de favoriser la participation des femmes à la planification des villes à l'échelle communautaire. Lors de la réalisation de ces différents projets, l'organisation a recours à différentes stratégies, incluant : la recherche-action, le développement de partenariats, la facilitation d'échanges entre pairs, le développement des capacités, l'assistance technique et la sensibilisation.

FORUM

Les forums *La ville féministe*

Au cours de l'année 2018, FVI a organisé plusieurs événements à Montréal sur le thème de *La ville féministe* en partenariat avec le Conseil des Montréalaises. Ces événements s'inspiraient d'un projet *Série de cafés* réalisé à Vancouver par l'organisme Women Transforming Cities¹. Lorsque ces femmes ont appris que nous souhaitions réaliser un projet similaire à Montréal, elles ont généreusement accepté de nous transmettre des documents pouvant nous intéresser et nous guider dans la réalisation des forums.

Femmes et Villes International a repris ce projet en le transposant et en l'adaptant à la situation de Montréal. Cette année 2018, deux forums ont été réalisés : *Quels enjeux pour les femmes racisées à Montréal ?* et *La sécurité des femmes et des filles à Montréal*. Lors de ces forums, FVI s'est intéressé au point de vue des citoyennes montréalaises, et a donc convié des organismes communautaires locaux, des chercheurs, des spécialistes, des étudiants et des femmes de toutes les communautés à participer et à prendre la parole pour discuter des enjeux des femmes dans l'espace public à Montréal. À la suite de ces forums, FVI a produit ce rapport composé d'un compte-rendu de chaque forum, des résultats des tables rondes et d'un guide pour réaliser des événements similaires aux forums.

FVI se base sur un format participatif pour réaliser ces forums. Ces événements se sont déroulés en deux phases afin de :

- donner la parole et mettre en lumière le travail des organismes engagés pour améliorer la condition féminine dans l'espace public à Montréal.
- donner la parole aux citoyens en organisant des tables rondes.

1 <http://www.womentransformingcities.org/>

1 FORUM



QUELS ENJEUX POUR LES FEMMES RACISÉES À MONTRÉAL ?

2.1 Compte-rendu des présentations

Jeudi 22 mars 2018, FVI a organisé le premier forum *La ville féministe sur Quels enjeux pour les femmes racisées à Montréal ?* en partenariat avec l'organisme communautaire Femmes du monde à Côte-des-Neiges, le Conseil des Montréalaises et le Regroupement des étudiants à la maîtrise en urbanisme (RÉMU). Pendant cette rencontre, nous avons discuté des enjeux pour les femmes racisées dans l'espace urbain montréalais : quels sont ces enjeux et quelles sont les solutions envisagées pour améliorer leur situation ?

Dans un premier temps, deux intervenantes invitées ont pris la parole afin de présenter les actions menées à Montréal par Femmes du monde à Côte-des-Neiges et le Conseil des Montréalaises.

Femmes du monde à Côte-des-Neiges

Patrizia Vinci, organisatrice communautaire à Femmes du monde à Côte-des-Neiges depuis 10 ans. Avec une formation en sciences politiques, elle a travaillé dans les milieux féministes et des relations interculturelles. Au centre des femmes, elle est responsable tout particulièrement du programme Violence conjugale et violence faite aux femmes.

L'organisme Femmes du monde à Côte-des-Neiges a été créé en 1996 par et pour les femmes du quartier afin de briser l'isolement, outiller, créer des solidarités, créer un sentiment d'appartenance et d'action. L'organisme reçoit environ 4 000 visites par année et beaucoup de femmes viennent d'ailleurs. Lors de ces rencontres, le choix des mots compte car, il existe souvent une dimension politique :

- Femmes immigrantes
- Femmes réfugiées
- Femmes racisées versus minorités visibles
- Femmes des communautés cultures.

Cet organisme s'insère dans un quartier où la population se compose de 52,6% de femmes. Les femmes immigrées viennent en majorité des Philippines, du Maroc et d'Iran. Il faut noter également que les minorités visibles représentent 47% de la population du quartier (communautés noires, philippines, arabes, sud-asiatiques, chinoises, latino-américaines). Dans ce quartier le taux de scolarisation est élevé tout comme le taux de chômage.

L'organisme Femmes du monde à Côte-des-Neiges a mené une activité avec les citoyennes du quartier afin de définir ce qu'est un quartier du XXI^e siècle. À travers cet atelier, les femmes déterminent ce qu'elles veulent pour leur quartier : des transports adaptés, des emplois à proximité de leur logement, des services adaptés à leurs besoins, des logements abordables et agréables et le droit à la parole. Lors de ce projet, l'outil de l'ADS+ a été introduit.

Le Conseil des Montréalaises

Christine Hoang, membre du Conseil des Montréalaises et engagée dans sa communauté depuis un très jeune âge, elle s'intéresse notamment à la participation citoyenne, aux droits des femmes et aux droits des enfants. Diplômée en administration des affaires avec une spécialisation en gestion internationale (UQAM), elle travaille aujourd'hui comme coordonnatrice et intervenante jeunesse au Forum jeunesse de Saint-Michel, un OBNL favorisant l'engagement public des jeunes 12-30 ans du quartier.



Le Conseil des Montréalaises est une instance consultative, créée en 2004, qui conseille l'administration municipale sur les questions d'inégalité femmes-hommes et de condition féminine. Ses membres effectuent des recherches et publient des avis de leur propre initiative ou à la demande de la Ville. Elles font également le suivi de la politique d'égalité de la Ville. Le Conseil des Montréalaises tient compte des femmes racisées et issues de l'immigration dans son travail.

Tout d'abord, dans son équipe, les membres sont représentantes de la diversité des Montréalaises : âge, origine ethnoculturelle, situation sociale et physique, expertise, lieu de résidence, etc. Dans ses recherches, le Conseil des Montréalaises utilise l'ADS+, qui est un processus d'analyse basé sur les réalités et les besoins différenciés des femmes et des hommes. Cet outil permet de prévoir les effets distincts sur les femmes et les hommes que pourra avoir l'adoption d'un projet (loi, politique ou autre décision). Il peut également mener à une offre de mesures différentes aux femmes et aux hommes. Cet outil a pour finalité, une égalité de fait. L'ADS+ prend également en compte les discriminations croisées vécues par des femmes de diverses origines ou conditions.

À travers ses différents dossiers, le Conseil des Montréalaises a rédigé des avis et des recommandations concernant les femmes racisées et issues de l'immigration :

- L'itinérance des femmes à Montréal : Voir l'invisible (2017). Dans ce dossier, il est constaté que : proportionnellement il y a plus de femmes issues de l'immigration qui sont dans les

rues que des femmes nées au Québec ; l'arrivée massive de femmes immigrantes dans les ressources en itinérance dont les principales causes sont la violence conjugale et d'autres formes d'agression ; et que des facteurs amplifient cette situation (isolement, méconnaissance des systèmes d'immigration, de santé et des services sociaux).

Il est recommandé que la Ville de Montréal intègre systématiquement une ADS+ en matière d'itinérance.

- La sécurité des femmes et des jeunes femmes cisgenres et trans lors des événements extérieurs à Montréal (2017).

Dans ce dossier, il est constaté qu'il y a plus d'agressions sexuelles chez les femmes appartenant à une minorité visible (10,2%) que chez les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (3,0%).

Il est recommandé de : donner de l'information sur la façon d'obtenir de l'aide sur les lieux et les campagnes de sensibilisation sur le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles dans plusieurs langues ; représenter de façon équitable les groupes visés par les mesures d'accès à l'égalité en emploi lors du recrutement du personnel et des bénévoles responsables de la sécurité dans les événements festifs ; et l'utilisation de l'ADS+ dans l'actualisation du Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire.

- Garder le cap sur l'ascension professionnelle des femmes aux postes de cadre à la ville de Montréal (2016).

Dans ce dossier, il est constaté qu'il y a une très faible proportion de femmes auto-identifiées aux groupes autochtones, des minorités visibles ou ethniques, ou encore de femmes handicapées au sein des effectifs-cadres.

Il est recommandé de : faire un suivi du

programme Plan d'action en accès à l'égalité en emploi de la Ville de Montréal (PAÉE), notamment en regard de la situation des femmes autochtones, des femmes issues de minorités ethniques ou visibles et des femmes vivant avec un handicap ; produire des données ventilées selon les sexes concernant le PAÉE pour chaque groupe visé ; et appliquer l'ADS+ à la Ville.

- Les femmes et le logement à Montréal (2006). Dans ce dossier, il est constaté qu'il existe de la discrimination et de l'abus des femmes et des familles issues des communautés ethnoculturelles et des minorités visibles à cause de la faible connaissance de la langue française, l'ignorance des règles du marché, des droits et des responsabilités des propriétaires et des locataires.

Il est recommandé de : soutenir les projets visant l'information des personnes nouvellement immigrantes sur leurs droits en matière de logement ; réaliser une campagne de sensibilisation contre la discrimination adressée spécifiquement aux propriétaires ; et financer des projets d'habitation pour les femmes immigrantes (ex. Habiter la mixité).

Pour conclure, la prise en compte des femmes racisées et issues de l'immigration est essentielle, tout comme l'égalité entre les femmes elles-mêmes. Il faut noter que 33,4% de la population de sexe féminin à Montréal est immigrante (Statistique Canada, 2011). Cependant, il existe un obstacle de taille : le manque de données spécifiques.

RÉSULTATS

2.2 Résultats des tables rondes

Dans un second temps, l'assemblée s'est divisée afin de s'organiser en trois tables rondes. Dans chacun des groupes, un animateur et une personne en charge de prendre en note les réponses ont été désignés et trois questions ont été posées. FVI a récolté les données et les a ensuite analysées afin d'identifier des recommandations pour améliorer la situation des femmes racisées à Montréal.

Aux instances décisionnelles

1. Former les élus sur l'approche ADS+ et l'utiliser pour tous les projets.
2. Avoir des représentants politiques auxquelles les minorités peuvent s'identifier.
3. Réaliser des formations « bons comportements » pour tous les professionnels et tous les services de la Ville.
4. Inclure un volet « femmes racisées » lors de consultations publiques menées par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM).
5. Mener des campagnes de sensibilisation sur les enjeux des femmes racisées.

Aux professionnels de l'aménagement

1. Aménager des espaces en tenant compte des six critères du *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire*.
2. Évaluer et développer le territoire en collaboration avec les minorités visibles.



Présentation des enjeux des femmes racisées à Montréal



Tables rondes sur les enjeux des femmes racisées à Montréal

2 FORUM



LA SÉCURITÉ DES FEMMES ET DES FILLES À MONTRÉAL

3.1 Compte-rendu des présentations

Mardi 18 septembre 2018, FVI a organisé le deuxième forum *La ville féministe* sur *La sécurité des femmes et des filles à Montréal* en partenariat avec le Centre d'éducation et d'action pour les femmes (CÉAF) et le Conseil des Montréalaises. Pendant cette rencontre, nous avons discuté des enjeux pour la sécurité des femmes et des filles dans l'espace urbain montréalais : comment assurer la sécurité des femmes et des filles dans leur rapport à la ville ?

Dans un premier temps, trois intervenantes invitées ont pris la parole afin de présenter les actions menées à Montréal au sein du CÉAF et du Conseil des Montréalaises.

Le CÉAF

Audrey Simard et Cécile Murray, membres du CÉAF, présentent les actions menées en cours pour améliorer la sécurité des femmes et des filles. Le CÉAF est un organisme issu d'une initiative locale, à but non lucratif fondé en 1972. Ses membres ont pour mission de briser l'isolement des femmes et de leur permettre d'entreprendre avec d'autres femmes un processus visant l'autonomie et la prise en charge tant sociale, économique qu'affective et de susciter l'implication dans le milieu.

Lors de l'année 2016, le CÉAF s'est rendu compte qu'il n'existait aucune donnée sur le harcèlement de rue à Montréal ni au Québec alors qu'ailleurs dans le monde, comme en France, aux États-Unis ou d'autres pays d'Amérique du Sud, le harcèlement sexuel est documenté. Face à l'absence de données, le problème du harcèlement de rue est considéré comme

inexistant par la population, les autorités et les institutions. En réponse à ce problème, le CÉAF s'est donné le défi de réaliser un questionnaire sur le harcèlement de rue à Montréal afin de récolter des données et d'analyser les réponses. Ainsi depuis novembre 2016, 240 femmes ont répondu au questionnaire en ligne et partagé des témoignages de harcèlement de rue. Ce taux de participation démontre que les femmes se sentent concernées par le harcèlement de rue et ressentent le besoin d'en parler. Les réponses montrent que le harcèlement de rue est un problème et qu'il fait partie du vécu des femmes et de celui des femmes de leur entourage. La somme de leurs multiples expériences personnelles démontre qu'il s'agit d'un problème récurrent et genré, ciblant spécifiquement les femmes et toute personne identifiée comme femme par le harceleur. Pour certaines d'entre elles, le harcèlement de rue est un problème, car il est socialement banalisé et toléré, ce qui pourrait expliquer pourquoi il y a tant de résistances et de laxisme des autorités pour le combattre. Afin de définir ce qu'est le harcèlement de rue, des témoignages ont été partagés :

« Il m'arrive souvent que des hommes, peu importe leur âge, me fassent des bruits de bisous ou encore insistent pour que je leur parle et leur donne mon numéro. »

« Des remarques désobligeantes sur ma façon de marcher ou de m'habiller. »

« Poser des questions insistantes et intrusives (adresse, âge, habitudes sexuelles, numéro de téléphone, es-tu seule ou en couple ?), demander des faveurs sexuelles, commenter mon apparence physique (« t'es pas mal



chicks», « Hey, les grosses boules », « T’as une belle craque », « beau cul »), regards soutenus me scrutant de la tête aux pieds, toucher des parties intimes de mon corps. »

Et bien d’autres encore...

Le CÉAF mène une deuxième lutte contre le harcèlement de rue pour les années 2018 – 2019. Le Centre a reçu une subvention de la part du Secrétariat à la condition féminine qui financera le projet de campagne d’affichage féministe intersectionnelle contre le harcèlement de rue à Montréal. Pour réaliser ce projet, le CÉAF s’est allié à plusieurs organismes, le Mouvement contre le viol et l’inceste, la Table des groupes de femmes de Montréal, Femmes et Villes International et le Conseil des Montréalaises. Le CÉAF souhaiterait diffuser les affiches dans les transports en commun et lieux publics à Montréal. La campagne d’affichage se composera de quatre affiches destinées à quatre personnes différentes :

- Les témoins du harcèlement de rue
- Les harceleurs
- Les femmes visées par le harcèlement de rue
- La population en général.

Dans une optique d’éducation populaire, cette campagne d’affichage a pour objectif de véhiculer certains messages :

- Déculpabiliser les femmes confrontées au harcèlement de rue
- Amener les témoins de ces actes à réagir en solidarité avec les femmes et pour responsabiliser les harceleurs.
- Sensibiliser la population en général pour les femmes soient libres de circuler dans l’espace public sans crainte et sans subir de préjugés.

La réflexion sur la campagne d’affichage étant encore en cours, le CÉAF invite les femmes à se joindre au Comité de lutte contre le harcèlement de rue dans le cadre du projet Campagne d’affichage féministe intersectionnelle contre le harcèlement de rue à Montréal tous les mercredis de 9h30 à midi au local du CÉAF.

Le Conseil des Montréalaises

Youla Pompilus-Touré, titulaire d’une maîtrise en résolution des conflits, spécialisée en intégration de populations fragilisées dans les réponses aux crises humanitaires. Elle a aussi plaidé auprès des Nations Unies pour améliorer la lutte aux violences commises contre les femmes durant les guerres et pour soutenir des efforts de consolidation de la paix. Gestionnaire de projets à la fondation World Wide Hearing, qui favorise l’accès à des prothèses auditives pour les enfants de pays à faible revenu, elle s’est jointe au Conseil des Montréalaises pour créer des espaces accueillants pour les montréalaises, dans leur grande diversité, afin de permettre une exploration collective et intersectionnelle des enjeux qui les affectent.

Le Conseil des Montréalaises se concentre actuellement en partie sur les enjeux la sécurité des femmes et des jeunes femmes lors des événements festifs à Montréal. En effet, depuis novembre 2016, le Conseil des Montréalaises réalise une étude sur la sécurité des femmes et des jeunes lors des événements extérieurs à Montréal pour la Ville de Montréal.

Pour commencer, le Conseil des Montréalaises a effectué un sondage auprès de 976 femmes et jeunes femmes et mené des entrevues des partenaires organisant des événements



extérieurs afin de dresser un portrait général de la situation à Montréal.² Pour donner suite à ces recherches, il est ressorti que la sécurité est un enjeu réel pour les femmes qui participent aux festivals, qu'elles soient cisgenres ou transgenres, ou qu'elles appartiennent à une minorité visible ou à la communauté LGBTQ+ :

• **Il est constaté que plus d'une répondante sur deux a déjà été victime de harcèlement ou d'une agression lors d'un événement extérieur.**

• Il est recommandé à la Ville et ses partenaires d'assurer la sécurité et le sentiment de sécurité des femmes mais également lutter contre les agressions sexuelles et le harcèlement sexuel lors des événements extérieurs : aménagement d'un espace sécuritaire pour les femmes, affichage d'information pour obtenir de l'aide, formation de tout le personnel présent lors des festivals sur les problématiques liées à la sécurité des femmes.

Dans un second temps, en réponse aux recommandations faites par le Conseil des Montréalaises, l'Équipe Spectra a pris en compte ces avis en agissant par :

• La réalisation de l'initiative baptisée Les Hirondelles. Cette initiative consiste à mettre en place sur le site du Festival international de jazz de Montréal un espace non mixte pour accueillir les personnes en situation de vulnérabilité.

• La formation des équipes de sécurité volantes du festival par le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS).

Cette initiative continue à se déployer dans Montréal et a été reprise par la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal en constituant une équipe de six Hirondelles qui ont également reçu une formation du CALACS. Suite au déploiement des Hirondelles pendant l'été 2017, il a été remarqué que beaucoup de mères utilisaient cet espace pour allaiter leur enfant ou s'isoler de la foule.

À l'heure actuelle, le Conseil des Montréalaises continue sa réflexion sur ce dossier afin de penser à la suite de cette initiative *Les Hirondelles* et sa pérennité :

• Quelles seraient les solutions possibles pour que les hirondelles deviennent un service reconnu et uniforme ?

• Qui devrait en être responsable ?

• Comment encourager les promoteurs d'événements publics à adopter une telle initiative ? Devrait-on les inspirer, les inciter ou les contraindre ?

² http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/cons_montrealaises_fr/media/documents/avis_securite_final.pdf

RÉSULTATS

3.2 Résultats des tables rondes

Dans un second temps, l'assemblée s'est divisée afin de s'organiser en trois tables rondes. Dans chacun des groupes, un animateur et une personne responsable de prendre en note les réponses ont été désignés. Chaque groupe est constitué d'environ 6 à 10 personnes et quatre questions sont posées (les deux dernières sont des réponses individuelles). FVI a récolté les données et les a ensuite analysées afin d'identifier des recommandations et des priorités à réaliser pour améliorer la sécurité des femmes et des filles à Montréal.

Aux instances décisionnelles

1. Organiser un forum social sur la sécurité des femmes et des filles à Montréal.
2. Utiliser l'approche ADS+ pour tous les projets et toutes les étapes du projet.
3. S'engager contre le harcèlement de rue en définissant collectivement ce qu'est le harcèlement, en outillant les personnes témoins de harcèlements et en rassemblant des témoignages d'ex-harceleur afin de déconstruire l'image.
4. Sensibiliser et éduquer à tous les niveaux (institutions, services de police, au travail...).
5. Prévoir un meilleur accueil des victimes en formant les autorités compétentes.
6. Désigner un leader politique pour ouvrir le débat et sensibiliser toutes les sphères de la population sur le harcèlement sexuel.



Présentation du CÉAF



Présentation du Conseil des Montréalaises



Tables rondes sur la sécurité des femmes et des filles à Montréal

7. Récolter des données sur le harcèlement sexuel.

Aux groupes de femmes

1. Conscientiser les autorités de l'importance de la sécurité des femmes et des filles dans la ville.

2. Réaliser des campagnes d'affichage pour la sécurité des femmes et des filles soutenues par les autorités en place.

3. Développer plus d'initiatives de défense comme Les Hirondelles, les campagnes d'affichage, etc.

À la relève de demain

1. Sensibiliser et éduquer les jeunes sur la gravité du harcèlement de rue.

2. Inculquer une culture du consentement dès le plus jeune âge.

3. Former les femmes dès le plus jeune âge au respect à l'affirmation de soi.

À toutes et tous

1. Mettre en place des partenariats entre les instances décisionnelles et les groupes de femmes.

Bilan des forums *La ville féministe* 2018

L'équipe de FVI est très contente des résultats obtenus lors des deux forums *La ville féministe* et souhaite remercier les partenaires, les intervenantes et les participants pour leur participation aux deux forums. Vous avez été 56 à participer à ce projet et plus de 1 000 personnes à s'être intéressées aux deux forums. Nous vous sommes très reconnaissantes pour votre soutien et sommes très heureuses que les femmes se soient mobilisées pour prendre la parole. FVI espère organiser d'autres forums à l'année 2019 dans l'optique de continuer de donner la parole aux femmes et mettre en lumière d'autres projets menés par et pour les femmes à Montréal.

Cette initiative a permis d'évaluer un besoin d'organiser des événements tels que les forums et a permis d'appuyer des initiatives locales. Cette initiative cherche à renforcer les liens entre les différents groupes de femmes à Montréal en valorisant leur initiative dans le but de faire entendre leurs voix dans les différentes instances politiques et que leurs besoins et leurs réalités soient reconnus.

Dans le cadre des forums, les organismes communautaires et le Conseil des Montréalaises ont été des acteurs majeurs pour soulever les enjeux d'égalité femmes-hommes à Montréal. En accord avec la volonté des différentes politiques des différentes instances gouvernementales en place, comme la Ville de Montréal, une collaboration plus approfondie avec les organismes locaux permettrait de développer Montréal de manière inclusive mais également de s'inscrire dans une perspective de développement durable en répondant aux besoins des femmes.

Femmes et Villes International

GUIDE

Ce guide a pour objectif de faciliter la réalisation et l'organisation d'événements similaires aux forums *La ville féministe* réalisés par FVI dont les informations principales reposent sur les conseils et les matériels partagés par Women Transforming Cities. Il regroupe les principaux éléments et s'adresse aux organismes communautaires souhaitant organiser des événements par et pour les femmes.

Avant de commencer votre projet, voici quelques conseils à garder en tête tout au long du déroulement du projet :

1. Élaborer un échéancier flexible, car tout projet est amené à changer et doit pouvoir être modulable : prévoir une longue période de deux mois pour la phase de préparation.
2. Organiser des événements inclusifs consiste à porter attention à l'accessibilité du lieu, proposer des solutions pour les femmes avec des enfants et être à l'écoute des besoins formulés par les participants.
3. Communiquer le plus possible avec les partenaires pour les tenir informés à toutes les phases du projet.
4. Contacter FVI pour avoir des conseils ou des détails pour réaliser des événements féministes. Nous serons ravies de pouvoir vous aider et répondre à vos interrogations.

admin@femmesetvilles.org

L'élaboration des événements se compose de trois étapes. Chaque phase du projet est détaillée en fonction des besoins nécessaires pour réaliser un événement similaire aux forums *La ville féministe*.

1 ÉTAPE



AVANT L'ÉVÉNEMENT - CLARIFIER LE PROJET

ÉCHÉANCE : 4 À 8 SEMAINES

1.1 Définir les objectifs du projet et le format de l'événement

Tout d'abord, il faut commencer par donner un nom au projet et choisir le thème de l'événement. Il est également conseillé de prendre le temps de se poser une série de questions afin de définir les objectifs du projet ainsi que le format de l'événement. Cette série de questions aide à déterminer la vision du projet.

LES OBJECTIFS DU PROJET

a. Quel est l'objectif principal du projet ? Quels sont les objectifs secondaires ?

b. Pourquoi organiser ce projet ? Quels sont les résultats espérés (objectif final) ?

ÉTAPES

- Organiser une séance de brainstorming.
- Prioriser les objectifs à atteindre en fonction de leur importance.
- Rédiger un descriptif du projet.
- Dresser un échéancier du projet.
- Répartir les tâches entre les différentes responsables de l'événement.

LE FORMAT DE L'ÉVÉNEMENT

c. Quel est le format de l'événement le plus adapté (conférences, tables rondes...) ?

Comment se déroule l'événement ?

Quel est le budget ?

Quelle est la date ? Quel est l'horaire ?

Quel est le lieu ?

d. À qui s'adresse l'événement ?

Quel est mon réseau ?

Comment étendre mon réseau ?

Qui sont les partenaires ?

Qui sont les intervenantes invitées ?

Qui est le public cible ?

ÉTAPES

- Effectuer une liste des acteurs en lien avec le thème de l'événement.
- Rédiger un descriptif du format de l'événement.
- Établir un budget prévisionnel.
- Se renseigner si des événements similaires ont lieu à la même période.
- Commencer à rechercher un lieu pour l'événement et prêter attention : à la possibilité de se connecter à Internet, à la capacité de la salle (prévoir pour environ 30 à 50 personnes) et à l'accessibilité du lieu pour les personnes à mobilité réduite.



1.2 Formaliser le projet

Il faut clarifier les derniers éléments du projet et commencer à mobiliser le réseau de l'organisme en informant ses contacts et en commençant la communication avec les intervenantes pour les inviter à participer à l'événement deux à trois mois avant la date de l'événement.

MOBILISER LE RÉSEAU

- Envoyer une présentation du projet aux intervenantes invitées et commencer les échanges : expliquer le thème de l'événement, donner les détails du format de l'événement (déroulement de l'événement, le temps de parole, le matériel à disposition, le lieu, la date, les horaires, les intervenantes invitées confirmées).
- Établir une stratégie de communication : la liste des invités, le texte d'invitation, l'usage des médias sociaux (prévoir une bannière et un texte descriptif), les inscriptions à l'événement et définir la date de lancement de l'événement.

DÉFINIR LES BESOINS HUMAINS ET MATÉRIELS

- Réaliser les documents nécessaires à l'élaboration de l'événement (présentation visuelle, affiche, carte de visite, le déroulement détaillé de l'événement, un document contenant des conseils et les questions pour animer les tables rondes, affiche, etc.).
- Recruter des bénévoles et déterminer les rôles de chaque membre bénévole (animateur, photographe, réceptionniste, chargée de prendre des notes, etc.).

- Déterminer les besoins matériels (audiovisuel, informatique, papeterie, mobilier, nourriture, boissons, etc.).

CONSEILS

- Se renseigner sur les actions menées par les intervenantes invitées ou l'organisme et sur le profil des intervenantes ou de l'organisme.
- Réserver le lieu dès que possible.
- S'adapter, si possible, aux besoins des intervenantes invitées.
- Demander aux participants de s'inscrire à l'événement afin de contrôler le nombre de personnes et tenir à jour une liste des participants.
- Prévoir de la nourriture et des boissons permet d'attirer plus de participants.



1.3 Finaliser le projet

Il faut continuer à communiquer avec les intervenantes invitées et le public afin de rappeler et de clarifier les derniers détails. En parallèle, il faut rassembler le matériel nécessaire à la réalisation de l'événement et former les membres bénévoles qui participeront à l'événement.

MOBILISER LE RÉSEAU

- Continuer la communication avec les intervenantes invitées à l'approche de l'événement. Il ne faut pas hésiter à envoyer un rappel avec tous les détails. Si possible et si nécessaire pour la présentation orale, demander aux intervenantes d'envoyer le support visuel au préalable.
- Rappeler les conditions d'inscription aux invités pour participer à l'événement.
- Rassembler les besoins matériels et humains.
- Réunir le matériel nécessaire à l'élaboration de l'événement et le tester en respectant si possible les conditions réelles.
- Rappeler les rôles de chacune des membres et les clarifier si nécessaire.
- Communiquer un horaire d'arrivée aux membres afin de préparer la salle avant l'arrivée des participants.

CONSEILS

- Demander dans quel ordre l'intervenante invitée veut prendre la parole afin de rassembler

au préalable les présentations visuelles en un seul document.

- Communiquer les coordonnées de la responsable de l'événement aux intervenantes invitées en cas de besoin à l'approche de l'événement.
- Mettre à jour la liste des participants.

2 ÉTAPE



PENDANT L'ÉVÉNEMENT - RÉALISER LE PROJET

À cette étape du projet, l'équipe logistique, responsable de l'événement intervient pour organiser le lieu en fonction des besoins et installer le matériel. En parallèle, chaque membre bénévole se prépare pour accomplir les tâches qui lui ont été attribuées.

L'ÉQUIPE MOBILISÉE

- Prévoir un comité d'accueil pour accueillir toutes les personnes (vérifier la liste des participants), guider les intervenantes invitées et les participants et répondre aux besoins exprimés.
- Rappeler les tâches de chaque membre bénévole (accueillir une intervenante, préparer la salle, préparer le buffet, mettre en place le dispositif audiovisuel, animer des tables de discussion, prendre des notes, etc.).

LE MATÉRIEL À DISPOSITION

- Préparer une table d'accueil à l'entrée de la salle pour accueillir tous les gens et installer le matériel (liste des participants, contacts des intervenantes invitées et des membres bénévoles).
- Préparer un espace confortable pour les intervenantes invitées lorsqu'elles prendront la parole pour effectuer leurs présentations avec à proximité le matériel nécessaire pour la prise de parole (prévoir de l'eau pour chaque intervenante).
- Préparer le buffet et convier les participants à aller se servir.
- Préparer le matériel nécessaire pour effectuer

les tables rondes.

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

- Prendre la parole devant l'assemblée : présenter les personnes, donner des indications sur le déroulement de l'événement, présenter le thème de l'événement, introduire chaque intervenante invitée et/ou l'organisme, faire le lien entre chaque présentation, animer l'activité des tables rondes en donnant les instructions et terminer avec les remerciements.

CONSEILS

- Prévoir un accueil chaleureux et invitant.
- Donner toutes les informations nécessaires au comité d'accueil pour répondre aux questions des participants (le vestiaire, la salle de bain, etc.).
- Demander aux participants si elles veulent apparaître sur les photos prises pendant l'événement.
- Préparer le matériel des tables rondes à l'avance et demander aux participants de se réunir par petits groupes.
- Surveiller le temps : 20 minutes par présentation, 10 minutes de questions et 40 à 50 minutes pour les tables rondes.

3 ÉTAPE



APRÈS L'ÉVÉNEMENT - FAIRE LE BILAN DU PROJET

À cette étape du projet, toute l'équipe qui a participé à l'événement est mobilisée afin de faire le bilan et d'effectuer le suivi du projet avec les participants. Ce travail permettra de s'améliorer pour les prochains événements et partager le travail effectué.

À COURT TERME

- Réunir l'équipe responsable du projet afin de faire un bilan sur l'événement : évaluer l'organisation, réaliser un bilan écrit des points à améliorer pour le prochain événement, effectuer le bilan financier, analyser les données récoltées et partager les photos de l'événement sur les réseaux sociaux.
- Remercier les intervenantes invitées, envoyer quelques photos de l'événement et communiquer les résultats de l'événement.

À LONG TERME

- Continuer d'informer son réseau des prochaines activités de l'organisme.
- Réaliser un rapport avec un compte-rendu de chaque activité organisée par l'organisme et les résultats obtenus lors de celle-ci.
- Diffuser ce rapport à tous les partenaires et participants du projet.
- Diffuser ce rapport aux instances décisionnelles et effectuer un suivi.

OÙ SONT

LES FEMMES ET LES filles?

*Penser et agir sur
les espaces publics
de Parc-Extension afin
d'accroître la sécurité
des femmes et
des filles*

Évaluation des besoins du projet



Women in Cities International
Femmes et villes international
Mujeres y ciudades internacional

465 Rue Saint Jean, bureau 803
Montréal, Québec, Canada H2Y 2R6
Téléphone/Télécopieur : (+1) 514.861.6123
www.femmesetvilles.org

© Où sont les femmes et les filles?
Document protégé par la loi sur le droit d'auteurs

© Women in Cities International
Femmes et villes international
Mujeres y ciudades internacional,
Montréal, 2014
Tous droits réservés

Cette publication est accessible en ligne sur le site :
www.femmesetvilles.org

Auteur

Femmes et villes international

Développement et rédaction

Marie-Ève Desroches

Recherche

Marie-Ève Desroches, Inès Edel-Garcia, Trésor Kitenge-Demey,
Marc Jacqumond, Nora naderson, Noora Naved Amin

Avec la contribution de Kathryn Travers, Sabrina Ouellet,
Caroline Andrew et Lori Palano

Sous la direction de Kathryn Travers

Photos

Femmes et villes international

Cartes

Patricia Lapierre

Graphisme

Marie-Ève Desroches avec la contribution Valna Inc. (Valna.ca)



Condition féminine Canada **Status of Women Canada**

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de Condition Féminine Canada.
Les opinions exprimées dans ce document ne correspondent pas nécessairement à la politique
officielle de Condition Féminine Canada

Et bien sûr, un immense merci aux participantes du projet incluant celles et ceux ayant été
interviewé.e.s et dont les citations se trouvent dans cette publication.

Sommaire

Section 1. Présentation du quartier	1
1. Parc-Extension	2
Quelques repères historiques.....	2
L'immigration d'hier à aujourd'hui.....	2
Situation actuelle.....	3
2. Projet Où sont les femmes et les filles	4
Problématique.....	4
Résultats attendus.....	6
Principales étapes du projet.....	6
Évaluation des besoins.....	7
Section 2. Portrait statistique	15
1. Démographie	16
2. Immigration, mobilité, religions et origines	19
3. Langues	22
4. Situation socioéconomique	24
5. Ressources du quartier	29
Faits saillants de la section 1 et 2	33
Section 3. Infractions répertoriées	36
1. Infractions	37
Prévalence et réputation du quartier.....	37
Limites au recensement des crimes.....	38
Dénonciation.....	38
Violences familiales.....	39
2. Sentiment de sécurité	41
Perception de risque.....	41
Stratégies d'isolement et d'autodéfense.....	43
3. Mesures prises pour réduire la criminalité	44
Criminalité en général.....	44
Violences familiales.....	45

Violences dans les espaces publics	46
Faits saillants de la section 3	47
Section 4. Sécurité.....	49
1. Signalisation.....	52
2. Visibilité.....	54
3. Affluence	55
Ambiances	55
Sécurité routière	57
4. Surveillance formelle et l'accès à de l'aide	60
5. Aménagement et entretien des lieux.....	61
Propreté et entretien	61
Parcs et espaces verts.....	64
Équipements sportifs et centre communautaire	64
6. Participation de la communauté.....	66
Connaissance et participation aux activités	66
Implication de la population	68
7. Inclusion.....	69
Exclusion socioéconomique des femmes immigrantes	69
Quartier d'immigration.....	70
Faits saillants de la section 4	71
Section 5 Interventions en lien avec la prévention et la réduction de la violence sexiste	75
1. Ambiances, aménagement et entretien des espaces publics	76
Animation des espaces publics	76
Interventions sur les comportements et l'aménagement.....	77
Besoins, défis et opportunités identifiés.....	77
2. Sécurité routière	78
Sécurité dans les déplacements	78
Besoins, défis et opportunités identifiés.....	78
Promotion et développement des transports actifs	78
3. Insertion socioéconomique et défense des droits	79
Insertion socioéconomique	79
Interventions individualisées	79
Droit du logement.....	80
Besoins, défis et opportunités identifiés.....	80
4. Participation citoyenne et aux activités	81

Jeunes	81
Petite enfance	81
Famille.....	82
Femmes	82
Besoins, défis et opportunités identifiés	83
Faits saillants de la section 5	84
Conclusion.....	86
Bibliographie	89
Annexes	94
1. Identification des risques et des mesures prévues pour l'atténuer	95
2. Outils pour la collecte des données : questionnaire	96
3. Outils pour la collecte des données : grille d'observation non participante	106



Liste des acronymes

ADS	Analyse différenciée selon le sexe
APPEX	Agent de proximité de Parc-Extension
BASF	Bouclier d'Athéna Services Familiaux
CAFSU	Comité Action Femmes et Sécurité Urbaine
CALACS	Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAPE	Comité d'action de Parc-Extension
CHAIS	Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales
CLAM	Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-Ethnique
CSSS de la Montagne	Centre de santé et de services sociaux de la Montagne
ENM	Enquête nationale auprès des ménages
FVI	Femmes et villes international
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
PDQ	Poste de quartier 33
PEYO	Organisation des jeunes de Parc-Extension
RAMPE	Regroupement en aménagement de Parc-Extension
SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
VSP	Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension

À propos de Femmes et villes international

Femmes et villes international (FVI) est une organisation à but non lucratif fondée en 2002. Elle se consacre principalement aux thèmes de l'égalité des sexes et de la participation des femmes au développement urbain. Selon FVI, la participation effective des femmes et des filles dans toute leur diversité est indispensable pour créer des villes et des communautés équitables et inclusives.

Les actions et les projets de FVI sont spécialisés dans la création et l'échange de connaissances au sujet de l'expérience des femmes et des filles afin de créer des milieux urbains sécuritaires. FVI appuie la participation des femmes, des filles et d'autres acteurs et actrices communautaires à l'ensemble du processus de développement urbain et de gouvernance. Afin d'atteindre ces objectifs, l'organisation a recours à différentes stratégies telles que : la recherche-action; le développement de partenariats; la facilitation d'échanges entre pair.e.s; le développement des capacités; l'assistance technique; la sensibilisation.

Remerciement

Nous voulons remercier

les collaboratrices et stagiaires qui ont travaillé de près ou de loin à la réalisation de ce projet soit en distribuant des questionnaires, en faisant de la recherche, en planifiant le projet, en rencontrant des partenaires ou en évaluant le projet : Nora Anderson, Marisa Canuto, Marianne Carle-Marsan, Jessica Cialdella, Marie-Ève Desroches, Inès Edel-Garcia, Marc Jacquemond, Trésor Kitenge-Demey, Patricia Lapierre, Noora Naved Amin, Lori Palano et Kathryn Travers. Nous tenons également à remercier Dominique Lauzon, Julie Normard et Nancy Sirois de la PDQ33 de nous avoir accompagnées lors de nombreuses séances de distributions des questionnaires.

Après plusieurs mois d'intense travail, c'est avec un immense plaisir que nous vous présentons le projet Où sont les femmes et les filles? ainsi que les résultats de l'évaluation des besoins en matière de prévention et de réduction de la violence sexiste dans le quartier Parc-Extension à Montréal. Tout d'abord, nous désirons remercier Condition Féminine Canada pour le financement du projet dans le cadre de l'initiative Travaillons ensemble : engager les collectivités dans l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles. Sans cet appui, nous n'aurions pas eu l'opportunité de mener ce projet qui nous permet d'accroître nos connaissances sur la question de la violence sexiste dans les quartiers dits à risque et jeter un regard nouveau sur Parc-Extension en nous attardant à la question de la sécurité des femmes et des filles

Un immense merci aux organisations locales qui ont accepté de répondre à nos questions, nous inviter à leurs activités, nous donner leur avis sur le projet et l'évaluation des besoins ou encore nous appuyer dans le projet lui-même : Afrique au Féminin, Arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension (VSP), Bibliothèque de Parc-Extension, Bouclier d'Athéna Services Familiaux, Carrefour de liaison et d'aide Multiethnique (CLAM), Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montagne, Centre des femmes sud-asiatiques, Coalition Jeunesse de Parc-Extension, Maison de la culture VSP, Ministère de l'immigration et des communautés culturelles (MICC), Organisation des Jeunes de Parc-Extension (PEYO), PACT de rue, Poste de quartier 33 (PDQ33), Table de Concertation Petite Enfance de Parc-Extension, Tandem VSP, Ville de Montréal et Vrac Environnement. Également, un grand merci à la Table de concertation femmes de Parc-Extension pour nous y avoir invités à plusieurs reprises afin de présenter le projet ainsi que l'évaluation des besoins. Merci aux organisations d'autres quartiers qui nous ont partagé leurs expériences : Prévention Côte-des-Neiges, Centre femmes du monde, Centre Mountain Sight, Poste de quartier 26, Tandem CDN/NDG, Centre de prévention des agressions de Montréal et Vivre Saint-Michel en Santé. Nous voulons souligner l'apport des membres de notre comité consultatif qui nous ont appuyés dans notre démarche et qui nous ont donné de judicieux conseils : Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC), Fondation Filles d'Action et Équitas Centre international d'éducation aux droits humains, Tandem Côte-des-neiges – Notre-dame-de-grâce (CDN/NDG), Développement com mu nau taire (Ville de Montréal).

Enfin, nous tenons à souligner l'apport de tous les répondant.e.s du questionnaire ainsi que des participant.e.s de nos activités. Sans cette participation et le partage de vos expériences dans le quartier, il nous aurait été impossible de mener ce projet à terme.

La population de Parc-Extension a été très généreuse de son temps en prenant de leur temps pour répondre à notre questionnaire, participer aux activités et, ce faisant, nous ont partagés leurs expériences vis-à-vis le quartier.

Section 1. Présentation du quartier

1-Parc-Extension

2-Projet Où sont les femmes et les filles?

1. Parc-Extension

Quelques repères historiques

L'urbanisation de Parc-Extension débute au 20^e siècle dans la portion sud. Cette période est marquée par une arrivée de nombreux promoteurs qui bâtissent des usines et des logements ouvriers (Favretti and Leclerc 2011). Certains parlent de Parc-Extension comme un quartier « improvisé » sur des terres cultivables (Ramirez-Villagra 2013).

Les chemins de fer et l'enclavement de Parc-Extension

Parc-Extension entretient un rapport particulier avec le transport ferroviaire puisqu'il a « permis au quartier de devenir plus accessible et d'attirer des industries, mais paradoxalement aussi a contribué à son isolation » (Giguère 2003, 1). Cette première thématique permet de mieux comprendre la morphologie du quartier.

Ainsi, les limites géographiques de Parc-Extension sont clairement définies par diverses barrières physiques. Au nord, l'autoroute métropolitaine, qui sépare Parc-Extension de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. À l'ouest, le boulevard de l'Acadie, qui crée une barrière avec Ville Mont-Royal. Au sud et à l'est, des voies ferrées qui séparent Parc-Extension d'Outremont, de Rosemont et de Villeray. Ces délimitations sont utilisées par la plupart des organisations et institutions travaillant dans le quartier.

La deuxième moitié du 20^e siècle est ponctuée de transformations majeures notamment puisque le train perd en popularité au profit d'autres moyens de transport motorisés. L'autoroute métropolitaine (1959) et le boulevard de l'Acadie (1956) sont construits, contribuant ainsi à l'enclavement physique de Parc-Extension. À partir des années 1980, le déclin industriel de plein fouet le quartier qui comporte de nombreuses usines employant une bonne partie de la population locale.

« Le déclin industriel de Montréal et la crise économique mondiale qui affecte la ville dans les années 1980 touchent durement ce quartier ouvrier entouré de manufactures et d'infrastructures qui ne lui apportent plus la prospérité. Nombre d'ateliers de textile ferment leurs portes et se délocalisent. L'industrie ferroviaire ralentit également avec la fermeture de la gare Jean-Talon en 1983 et l'essor du transport routier des marchandises, malgré l'arrivée du train de banlieue en 1997. Avec un taux de chômage avoisinant les 30 %, ce quartier densément peuplé, peu doté en termes d'infrastructure de loisirs et d'espaces verts, connaît son lot de problèmes sociaux qui lui donneront la mauvaise réputation dont il mettra du temps à se débarrasser. » (Favretti and Leclerc 2011, 72)

L'immigration d'hier à aujourd'hui

Le quartier est notamment reconnu pour la diversité de sa population :

« Parc Extension est un cas relativement classique de quartier marqué entre autres par la cohabitation de plusieurs générations d'immigrants qui forment des groupes en concurrence. Cependant, les relations intercommunautaires de voisinage se déroulent presque exclusivement entre populations issues de l'immigration, car les populations francophones et anglophones, majoritaires à l'échelle de la ville, sont quasiment absentes du paysage local » (Poirier 2006,60-62).

Première vague

Le contexte de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale explique la première vague d'immigration dans le quartier (Favretti and Leclerc 2011). « Au début des années 1930, le quartier accueille des Irlandais, des Écossais et surtout des Juifs d'Europe de l'Est. Dans les années qui suivent, un nombre important d'Ukrainiens, de Hongrois, d'Italiens et de Grecs arrivent et s'installent dans le quartier. » (Ramirez-Villagra 2013, 7-8) Ces individus sont relativement fortunés ce qui leur donne la possibilité d'acheter des propriétés dans le quartier. À partir des années 1960, les Grecs constituent la communauté la plus

présente et font de Parc-Extension leur milieu vie en y construisant des églises, des associations et des commerces. **Le quartier devient alors un lieu de regroupement pour les nouveaux arrivants grecs. Cette prédominance grecque demeure jusqu'en 1990.**

Seconde vague

De nouvelles vagues d'immigrations débutent à partir de la fin des années 1970. Ces transformations sont dues au contexte géopolitique mondial.

« [L]e bassin traditionnel d'immigrants en provenance d'Europe méridionale s'est peu à peu tari avec l'amélioration des conditions socioéconomiques et politiques dans cette partie du monde, alors que les pays du Sud sont depuis marqués par la décolonisation et les guerres civiles provoquant l'exode de milliers de personnes. » (Cécile Poirier 2006, 55)

Ces vagues s'inscrivent dans ce que l'on appelle la nouvelle immigration qui est « devenue majoritairement non européenne à la suite de la libéralisation de la politique canadienne en cette matière dans les années 1960 » (Bessa and Marhraoui 2009, 16). Cette période marque le caractère pluriethnique du quartier avec des habitant.e.s « en provenance des Antilles (Haïti), d'Amérique centrale, de l'Asie du Sud (Inde, Pakistan, Bangladesh, Sri Lanka), du Sud-est asiatique (Kampuchéa, Viêt Nam, Laos), ainsi que des pays dits arabes et de la Turquie » (Ramirez-Villagra 2013, 7). Les profils se diversifient également au niveau de l'âge, de la scolarité et du statut socioéconomique (Cécile Poirier and Gagnon 2010).

Situation actuelle

Quelques chiffres

Parc-Extension est reconnu pour être l'un des quartiers les plus diversifiés de Montréal. En 2011, on y dénombre **plus de 90 origines ethniques, plus de 40 langues maternelles différentes et 86 % de la population était composée d'immigrant.e.s de première, deuxième ou troisième génération ou plus** (Statistiques Canada, 2011B). La communauté sud-asiatique est aujourd'hui la plus nombreuse du quartier. D'ailleurs, 25,8 % des Sud-Asiatiques de Montréal se concentrent dans l'arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension (VSP) (Bessa and Marhraoui 2009).

Parc-Extension, lieu de transition et d'intégration

Durant de plusieurs années, **Parc-Extension a été un lieu de passage ou d'arrivée « que l'on quitte au fur et à mesure de son intégration socio-économique »** (Cécile Poirier 2006, 53). Toutefois, certaines communautés, comme les Grecs, se sont approprié le territoire en y résidant, mais aussi en y établissant de nombreux commerces et associations. Parc-Extension constitue également un quartier de transit puisqu'il s'agit de « l'une des premières destinations des nouveaux immigrants en provenance des pays du

Communauté culturelle

L'expression « communautés culturelles » est largement utilisée pour désigner la diversité de la population de Parc-Extension. Toutefois, cette notion comporte certains flous.

Dans sa recherche, Ramirez-Villagra (2013) mentionne que les personnes immigrantes ont elles-mêmes de la difficulté à identifier leur appartenance à une « communauté culturelle ». De nombreuses caractéristiques sont associées aux communautés culturelles telles que la couleur de la peau, les vêtements ou encore les rapports hommes/femmes. De manière générale, la provenance et la religion constituent les deux éléments centraux dans la définition de ces communautés.

Communauté sud-asiatique

Les Sud-Asiatiques sont loin d'être homogènes (Bessa and Marhraoui 2009). Cette communauté se distingue pour sa diversité interne : pays d'origine, religions, langues, expérience personnelle, etc. Bien que cette communauté soit aujourd'hui majoritaire sur le territoire de Parc-Extension, elle constitue un ensemble hétérogène ce qui est tout à fait représentatif de la diversité du quartier.

Toutefois, certains traits sont caractéristiques tels que l'âge (la pyramide d'âge est plus jeune que la population canadienne), le statut matrimonial (les membres de la communauté sont davantage mariés), la situation socioéconomique (sont fréquemment en situation de faible revenu ou de chômage) et les aînés vivent rarement seuls (Bessa and Marhraoui 2009).

sud-est de l'Asie et que la moitié de la population du quartier a déménagé entre 1996 et 2001. » (Sacco 2011) Il s'avère que les Sud-Asiatiques sont concentrées « dans le quartier Parc-Extension et y découvrent un lieu propice pour s'établir et pour développer un processus analogue à ce qu'avait fait la communauté grecque dans les années soixante. » (Ramirez-Villagra 2013, 7-8)

« Malgré sa réputation de “quartier de passage”, le nombre de jardins et de balcons fleuris qu'on peut y voir étonne le visiteur et témoigne d'un sentiment d'appropriation du territoire par la population » (Favretti and Leclerc 2011, 18). Le milieu de la recherche s'accorde aujourd'hui pour **définir Parc-Extension comme un quartier d'intégration pour les Sud-Asiatiques** puisqu'il s'agit d'un lieu caractérisé par un marquage ethnique et une dynamique associative qui leur est propre; les rues commerçantes, les lieux de cultes et les fêtes donnent une vitrine sur l'appropriation territoriale de Parc-Extension (Cécile Poirier 2006).

2. Projet Où sont les femmes et les filles

Le projet « Où sont les femmes et les filles? » se déroule sur deux ans et s'inscrit dans l'initiative *Travaillons ensemble : engager les collectivités dans l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles*, financée par Condition féminine Canada.

« Le projet s'attaquera aux obstacles institutionnels et aux autres facteurs qui nuisent aux efforts locaux de prévention et de réduction de la violence à l'endroit des femmes et des filles dans les quartiers à risque. Dans un premier temps, on cernera des stratégies prometteuses pour combattre cette violence et on consultera des quartiers ou collectivités les ayant utilisées. Le personnel du projet choisira ensuite une stratégie, l'adaptera ou l'améliorera, puis en fera l'essai dans la collectivité, en partenariat avec les parties intéressées. » (Condition féminine Canada 2013)

Problématique

Nous remarquons que **de nombreuses résidentes font quotidiennement face à différents obstacles à leur pleine intégration**. Parmi ces obstacles il y a les barrières linguistiques et culturelles, d'importantes charges familiales ainsi que des pressions psychologiques et physiologiques causées par la migration. Ce contexte les rend également plus vulnérables à la discrimination, la marginalisation, la pauvreté et l'isolement (Chadi, 2011). Parc-Extension a été identifié comme notre terrain d'intervention, car il semble y avoir certains risques associés à l'existence de violences structurelles affectant particulièrement les femmes et les filles du quartier.

Malgré tout, la diversité culturelle de Parc-Extension bénéficie d'opportunités non négligeables pour le développement de villes plus sûres et inclusives. Grâce aux organisations locales, Parc-Extension comporte un **tissu social fort**, ce qui constitue un avantage considérable dans la réalisation et le soutien de projets visant l'amélioration de la qualité de vie de la population. Les prochaines années seront placées sous le signe de la transformation pour ce quartier puisqu'avec la construction du nouveau campus de l'Université de Montréal à proximité de sa limite Sud. Parc-Extension fera donc face à de nombreux changements qui affecteront son tissu urbain et ses dynamiques sociales.

Au regard de cette problématique préliminaire, nous retenons Côte-des-Neiges comme quartier pouvant nous servir de modèle pour nous inspirer de stratégies prometteuses pour prévenir et réduire la violence sexiste. Ce choix est basé sur les

ressemblances démographiques et socioéconomiques : ces deux quartiers comportent des populations d'origines diverses, nouvellement arrivées et parfois réfugiées. Ces quartiers ont des problèmes communs notamment liés à la pauvreté. Cette situation se mesure notamment par de fortes proportions de la population ayant un faible revenu (36,7% à Côte-des-Neiges et 43,5% à Parc-Extension). De plus, ces derniers feront face à des défis similaires avec le réaménagement des terrains de l'Hippodrome de Montréal dans Côte-des-Neiges et la construction du campus Outremont à la limite sud de Parc-Extension.

Si la plupart des violences faites aux femmes ont lieu dans la sphère domestique, il existe une violence structurelle moins visible qui s'exerce à leur égard dans l'espace public comme le harcèlement et l'exclusion. À ce sujet, Femmes et villes international (FVI) considère qu'il existe un continuum de violences entre la sphère privée et la sphère publique, d'où la nécessité de réaliser un travail de prévention des violences perpétrées envers des femmes notamment dans les espaces publics, en complément aux initiatives liées aux violences intrafamiliales. À noter que dans ce projet particulier, nous ne nous intéresserons pas directement aux violences intrafamiliales, qui font déjà l'objet d'autres projets et interventions dans le quartier.

Notre objectif spécifique est de réduire et prévenir les violences faites aux femmes et aux filles dans la sphère publique. Plusieurs types de violences s'exercent à l'égard des femmes dans la sphère publique : la violence symbolique liée à l'exclusion des femmes des espaces publics; la violence verbale comme le harcèlement de rue et la violence économique que subissent plus particulièrement les femmes dans des situations précaires, très éloignées du marché de l'emploi.

Ce choix s'explique notamment par l'expertise de FVI en ce qui a trait à la violence en tant qu'enjeu urbain. FVI a pour thème central l'égalité des sexes et la participation des femmes au développement urbain. En ce sens, la violence sexiste en milieu urbain constitue un enjeu mettant en péril la participation des femmes et des filles à la création de communautés équitables et inclusives.

FVI établit un lien étroit entre le sentiment d'insécurité et les violences dans la mesure où la peur d'être attaquée et les rumeurs engendrent un sentiment d'insécurité. Ce sentiment d'insécurité contraint les femmes à fréquenter les espaces publics de façon différenciée et à développer des stratégies qui limitent leur autonomie. **Le projet s'attache plus particulièrement à saisir le sentiment d'insécurité des résidentes dans l'espace public et à comprendre les facteurs qui le génèrent, en particulier dans le quartier de Parc-Extension.**

Dans le cadre de ce projet, **Femmes et villes international appuie la collaboration entre les femmes et les partenaires communautaires du quartier Parc-Extension pour parvenir ensemble à formuler et à mettre en œuvre une stratégie communautaire de lutte contre les violences sexistes dans l'espace public.** De cette façon, celles-ci auront plus d'opportunités pour utiliser et s'appropriier les espaces publics du quartier.

Qu'est-ce qu'un espace public?

Dans le cadre de cette recherche, nous utilisons le terme espaces publics pour désigner l'ensemble des lieux extérieurs au domicile : rues, ruelles, trottoirs, parcs, centre communautaire, cafés, etc. Il est question des lieux non commerciaux, qui en principe, sont ouverts et accessibles à tout.e.s.

Objectif global : engager la communauté dans la prévention et la réduction de la violence faite aux femmes et aux filles à Parc-Extension.

Objectif spécifique : amener les femmes à s'approprier les outils politiques pour l'amélioration de la sécurité urbaine.

Résultats attendus

À court terme, le projet permettra de choisir et d'expérimenter localement une pratique antiviolence prometteuse qui s'est révélée efficace dans d'autres quartiers dits « à risques ». Au long terme, des mesures seront prises pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et filles dans Parc-Extension. Nous espérons que les organisations du quartier se reconnaîtront dans cette initiative. De cette façon, nous pourrions collectivement élaborer un projet innovateur que la communauté pourra s'approprier. L'objectif est donc de mettre en place une initiative durable qui sera prise en charge par le milieu, et de façon autonome et qui apporte un vrai changement. Les trois résultats attendus sont les suivants :

1. Les femmes disposent de suffisamment d'opportunités et d'assurance pour sortir à tous moments;
2. Des dispositions sont prises pour sensibiliser la communauté à la problématique de la violence faite aux femmes dans l'espace public;
3. Les femmes sont capables d'identifier et de signaler des problèmes liés aux équipements publics.

Principales étapes du projet

Ce projet se déroule sur deux ans. La première année est consacrée à la planification et à l'évaluation des besoins (mars 2013 à février 2014). La seconde année se concentre à la sélection et l'adaptation de la stratégie en ciblant les enjeux, les lacunes et les priorités du quartier ainsi qu'à la mise en œuvre d'une intervention (mars 2014 à février 2015).

La première année : planification et évaluation des besoins

Durant la première année du projet, nous avons réalisé une évaluation des besoins qui a pris la forme d'une recherche visant à déterminer l'état de la violence faite aux femmes et aux filles et à identifier les lacunes en termes d'intervention en cette matière dans le quartier de Parc-Extension. Cette recherche se trouve à la suite du présent rapport.

Une autre des étapes préparatoires était de dresser un inventaire des partenaires potentiels. Dans Parc-Extension, il y a la Table de concertation femmes qui regroupe les organisations de nombreux groupes et institutions qui interviennent directement ou indirectement auprès des femmes du quartier. **La table de concertation femmes de Parc-Extension a été un espace privilégié pour présenter notre projet et cibler des organisations intéressées à y collaborer.** En ce sens, des organisations et institutions locales ont été sollicitées pour ajuster et nous appuyer dans notre démarche.

Pour aider FVI dans l'articulation et le suivi du projet, un comité consultatif a été mis sur pied. Ce comité est formé d'organisations montréalaises qui n'œuvrent pas directement dans Parc-Extension. Celles-ci sont spécialisées sur des enjeux liés aux violences sexistes, à la prévention du crime, à la sécurité et aux politiques urbaines. Ainsi, elles sont bien placées pour nous partager des stratégies prometteuses, nous donner des conseils méthodologiques et même nous faciliter certains accès à l'information. De plus, ces partenaires nous permettent de faire rayonner notre projet à travers leur réseau. Les membres de ce comité ont pour mandat de nous conseiller périodiquement dans les orientations générales du projet.

Simultanément, nous avons dressé un inventaire des partenaires potentiels à Côte-des-Neiges et une brève analyse de leurs champs d'action afin d'identifier les organisations qui ont mis en œuvre des stratégies visant à prévenir et réduire les violences sexistes. Par la suite, nous sommes entrées en contact avec ces organisations afin d'en savoir davantage sur leurs interventions.

Avec ces informations, FVI a dressé une liste des stratégies intéressantes en place dans Côte-des-Neiges permettant d'adresser des enjeux similaires à Parc-Extension. Ainsi, **nous nous sommes inspirées des initiatives et des projets déjà pilotés à Côte-des-Neiges et qui ont fait leurs preuves afin de développer des stratégies pertinentes et adaptées aux réalités locales pour remédier aux problématiques identifiées par l'évaluation des besoins.** Des organisations de Côte-des-Neiges nous ont apporté un appui pour sélectionner, adapter et mettre en œuvre la stratégie.

La deuxième année : sélection, adaptation et mise en œuvre de la stratégie

Le printemps 2014 a été consacré à la présentation des résultats de l'évaluation des besoins auprès de représentant.e.s d'organisations locales et du comité consultatif. Lors de ces rencontres, il a été possible d'en dégager des enjeux prioritaires ainsi que des stratégies potentielles pour y remédier.

Par la suite, nous nous sommes concentrées à l'adaptation de stratégies permettant de répondre aux priorités identifiées. Un plan d'action a été développé avec les partenaires pour adapter l'intervention aux réalités locales. Pour que la stratégie soit appropriée par le milieu, le projet sera progressivement pris en charge par des résidentes et par une ou des organisations du quartier.

Tout au long du projet, FVI détermine, évalue, communique et gère les risques potentiels. Ces précautions visent à réduire l'incertitude et à maximiser les possibilités de réussite des différentes étapes. **Le principal facteur de risque est lié à l'aspect participatif** puisque la quasi-totalité du projet repose sur l'appui et la collaboration des femmes, des filles et des organisations du quartier. L'annexe 1 (p.95) présente les risques identifiés avec les mesures prévues pour les atténuer ou les éviter.

Évaluation des besoins

Objectifs et opérationnalisation de la recherche

Nous réalisons une recherche visant à déterminer l'état des violences faites aux femmes et aux filles et à identifier les besoins d'intervention en cette matière dans le quartier de Parc-Extension. Pour ce faire, nous procédons dans un premier temps à une exploration de la situation de la violence dans Parc-Extension afin de qualifier les dynamiques locales qui l'engendrent et la reproduisent. De cette façon, il est possible de cerner un ou des enjeux plus criants et qui nécessitent des interventions. L'opérationnalisation de notre recherche se fait sur la base d'objectifs relativement larges.

Objectifs de la recherche

1. Déterminer et décrire l'état de la violence dans Parc-Extension;
2. Déterminer les besoins spécifiques aux femmes et aux filles en matière de prévention et réduction de la violence;
3. Identifier les lacunes en termes de soutien et de mécanismes institutionnels pour prévenir et contrer les violences sexistes;
4. Réaliser une cartographie de différents lieux : fréquemment utilisés; favoris; peu accueillants/ à éviter; qui demandent des améliorations.

L'évaluation des besoins a été réalisée sur onze mois qui sont illustrés à la figure 1. Ainsi, de juin à septembre, nous l'avons préparé en planifiant la recherche, en explorant la documentation disponible et en rencontrant certaines organisations du quartier. Par la suite, nous avons validé notre démarche méthodologie auprès d'organisations partenaires. Puis, nous avons entamé la collecte de données auprès de la communauté. La dernière étape de l'évaluation des besoins réside, bien sûr, dans la validation des résultats auprès du comité consultatif et des organisations locales.

Figure 1 Résumé des étapes de l'évaluation des besoins



Mode de collecte de données

Afin d'atteindre les objectifs, nous avons opté pour une **collecte de données interactive** où les femmes et les organisations locales étaient invitées, par divers moyens décrits ici-bas, à partager leurs perceptions sur l'état de la sécurité du quartier et sur les besoins en matière de prévention et de réduction la violence sexiste.

Analyse documentaire

À partir de la documentation disponible et qui nous a été fournie, nous avons identifié des enjeux liés à la sécurité dans les espaces publics ainsi que des mesures de soutien et des mécanismes institutionnels existants pour contrer la violence sexiste dans le quartier. Nous avons analysé des études menées par le milieu, des rapports annuels des organisations, des recherches scientifiques, des mémoires de consultations publiques et des documents statistiques. La liste des documents analysés se trouve dans la bibliographie (p.89). L'analyse documentaire a jeté les bases de l'évaluation des besoins et du projet puisqu'elle nous a permis de nous familiariser avec divers enjeux et dynamiques locales. Les autres modes de collecte de données complètent et approfondissent les informations présentées dans les documents de manière à jeter un regard critique.

Entretiens semi-dirigés

Les entretiens prennent la forme de rencontres auprès de gestionnaires et d'intervenants pouvant nous informer sur l'expérience de leur organisation en matière de prévention et réduction des violences faites aux femmes et aux filles du quartier. L'identification de ces individus s'est faite par l'observation documentaire additionnée à la méthode « boule-de-neige »¹ (Gauthier 2009).

¹ Il s'agit d'un mode d'échantillonnage où les personnes rencontrées sont invitées à nous suggérer d'autres individus et organisations pertinentes pour notre recherche.

Ces entretiens débutent par une explication de notre projet en abordant les objectifs, les étapes à réaliser, l'état de l'avancement et les éléments recherchés dans le cadre de cette rencontre. Les entretiens prennent la forme de conversations semi-dirigées par une grille.

Considérant que les personnes rencontrées agissent dans différents champs d'action, chaque entretien est adapté en fonction de l'individu et de l'organisation. Nous avons généralement débuté avec des questions simples pour graduellement amener l'intervenant.e à réfléchir aux enjeux du quartier qui affectent les femmes et les filles dans les espaces publics. La collecte des informations se fait par la voie de compte-rendu de rencontre. Nous avons rencontré plus de 25 organisations ou gestionnaires entre juin 2013 et avril 2014.

Grille pour les entretiens semi-dirigés :

1. Perceptions et connaissances des enjeux de violence dans Parc-Extension;
2. Perceptions et connaissances des enjeux de violence spécifiques aux femmes et aux filles de Parc-Extension;
3. Actions liées à la lutte et la prévention à la violence sexiste dans Parc-Extension;
4. Besoins ressentis en matière de lutte et de prévention à la violence sexiste dans Parc-Extension;
5. Précautions à prendre pour un projet comme le nôtre;
6. Termes de leur participation à notre projet;
7. Organisations qui pourraient aussi être intéressées par notre projet;
8. Autres informations qui pourraient être utiles au projet.

Questionnaire

Comme certaines informations semblent inexistantes ou encore trop générales pour permettre l'évaluation des besoins, nous avons distribué un questionnaire à la population du quartier. Celui-ci s'intéresse aux perceptions et aux besoins du quartier en matière de prévention et de réduction de la violence. Cette collecte permet de réaliser une analyse différenciée selon les sexes (ADS) des enjeux de violence soulevés par les entretiens et l'observation documentaires, car nous l'avons administré aux hommes et aux femmes rencontré.e.s dans le quartier. Ce questionnaire comporte quatre sections comprenant chacune trois à huit questions à choix de réponse ou à réponse courte.

L'annexe 2 présente le questionnaire (p.96). Pour l'administrer, nous avons principalement procédé à des visites à domicile de jour durant la semaine afin de **rejoindre une population qui se trouve plus fréquemment en situation d'isolement** comme les sans-emploi, les aîné.e.s et les mères au foyer. De plus, nous avons distribué des questionnaires à des kiosques au Centre William-Hingtson et interrogé des personnes directement dans des parcs et des commerces. Pour favoriser les liens de confiance et faciliter la communication, nous avons réalisé certaines visites avec une femme du quartier qui traduisait à l'oral le questionnaire en ourdou et pendjabi. Nous en avons distribué avec les agentes sociocommunitaires du Poste de Quartier 33 (PDQ 33).

Figure 2 Répartition de l'échantillon selon les groupes d'âge (ADS)

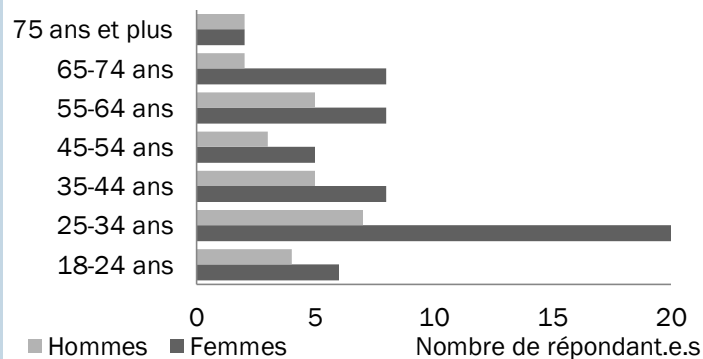


Figure 3 Répartition de l'échantillon selon leur région d'origine (ADS)

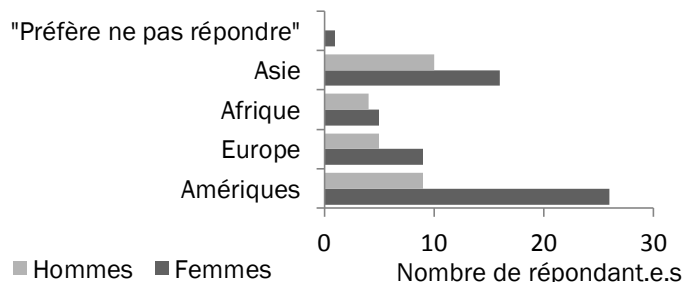
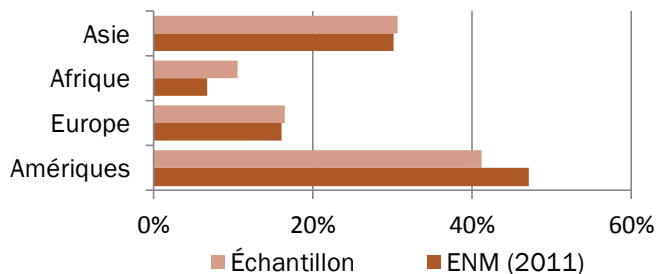


Figure 4 Comparaison de l'échantillon avec les données de l'ENM selon la région d'origine

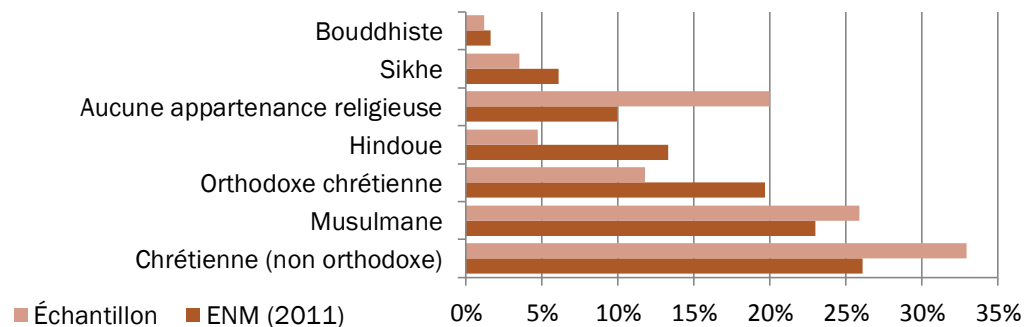


Les résultats quantitatifs (choix de réponses) ont été colligés dans des tableaux afin de saisir les tendances. Nous avons également croisé ces données avec les différents éléments d'identification afin de mettre en contexte les résultats. De plus, nous avons colligé les données qualitatives (questions à développement) afin de faire ressortir des citations exprimant certaines réalités dont les répondant.e.s nous ont parlé

Nous avons distribué 85 questionnaires entre novembre 2013 et mai 2014 soit à 57 femmes et 28 hommes. Indépendamment du sexe, les interrogé.e.s avaient majoritairement entre 25 et 34 ans (32 %) (figure 2). Dans notre échantillon, 73 % des personnes interrogées sont nées à l'extérieur du Canada (figure 3). Il est à noter que 28% des répondant.e.s proviennent d'Asie du Sud (Inde, Pakistan, Bangladesh et Sri Lanka), 11 % des répondant.e.s sont d'origine grecque et 14 % proviennent des pays d'Amérique latine (Salvador, Colombie, Guyana, Chili et Mexique). En outre, des femmes interrogées 39 % sont chrétiennes et 25 % musulmanes. Chez les hommes, la réponse « aucune religion » est en tête avec 32 % et la confession musulmane représente 29 %.

Notre échantillon s'avère plutôt représentatif des données fournies par le Recensement et l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 au niveau de la région d'origine et de l'appartenance religieuse (figures 4 et 5).

Figure 5 Comparaison de l'échantillon avec les données de l'ENM selon l'appartenance religieuse



Les situations matrimoniales et familiales de notre échantillon semblent cohérentes avec le grand nombre de familles que compte Parc-Extension. En effet, 47 % des femmes et 39 % des hommes ont répondu que leur situation familiale est avec conjoint.e et enfant(s). Parmi les personnes vivant sans conjoint.e et sans enfant, on trouve 30 % des femmes et 43 % des hommes. Ainsi, plus de répondants vivent seuls, chez leurs parents ou encore en colocation. Cela peut s'expliquer entre autres par le fait que les nouveaux arrivants masculins s'installent au Canada en premier pour trouver un emploi et ensuite permettre le rapatriement de leur famille. Aussi, on remarque qu'aucun homme n'est à la tête d'une famille monoparentale. Pourtant, cela touche 14 % des femmes interrogées.

Parmi les personnes interrogées, 23 % des femmes ont un emploi à temps plein contre 43 % des hommes. Nous avons donc majoritairement rejoint des personnes à risque d'isolement en raison de leur occupation (figure 6).

Seul 7% sont des visiteurs (travail, achat, étude) et 59 % des interrogé.e.s résident dans le quartier depuis plus de 6 ans (figure 7).

Observation non participante

Comme différents lieux semblent exclure ou mettre en péril la sécurité des femmes et des filles, nous avons réalisé des séances d'observation non participantes dans le quartier. L'observation nous permet de qualifier les dynamiques sociales et les infrastructures physiques qui ont des influences sur l'usage des espaces publics par ces dernières. Cette collecte de données s'est fait par une prise de notes orientée où les chercheuses identifient les blocages liés à l'utilisation de l'espace : ambiances, aménagements, présences, etc. La grille d'observation non participante est en annexe 3 (p.106). La carte 1 indique les lieux observés qui sont, entre autres, des parcs, des ruelles, des rues, des institutions et stations de métro.

Les observations non participantes ont été menées entre novembre 2013 et mai 2014 par deux membres de l'équipe de Femmes et villes international. Une première série de six observations dans la portion au sud du quartier a été réalisée entre novembre et décembre de 2013, c'est-à-dire au début de l'hiver. Trois ont eu lieu durant une fin de semaine et les trois autres ont été réalisées pendant des jours de la semaine. Ces six visites ont été produites à différents moments de la journée. L'observatrice a effectué ses observations seule ou accompagnée par des non-résident-e-s du quartier. Une seconde série de douze observations a eu lieu entre février et mai 2014 afin d'approfondir les variations entre l'hiver et l'été. La plupart des observations ont été réalisées en semaine et de jour. Par souci de cohérence, les mêmes endroits ont été observés en hiver et en été.

Figure 6 Répartition de l'échantillon selon le mode d'occupation

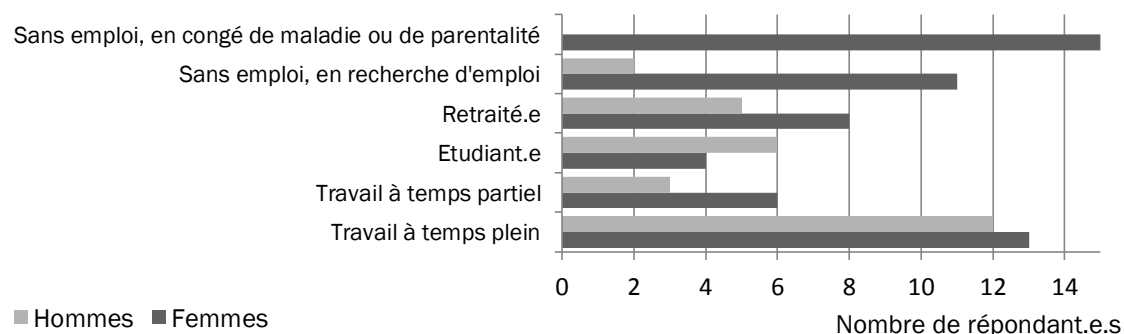
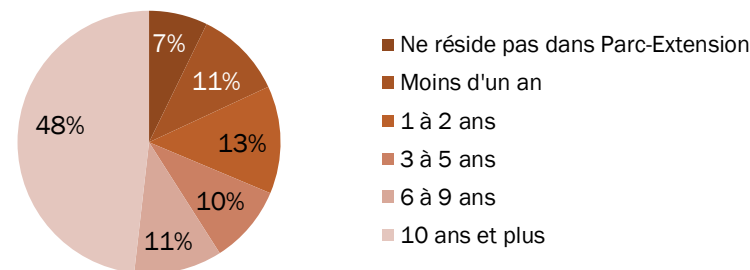
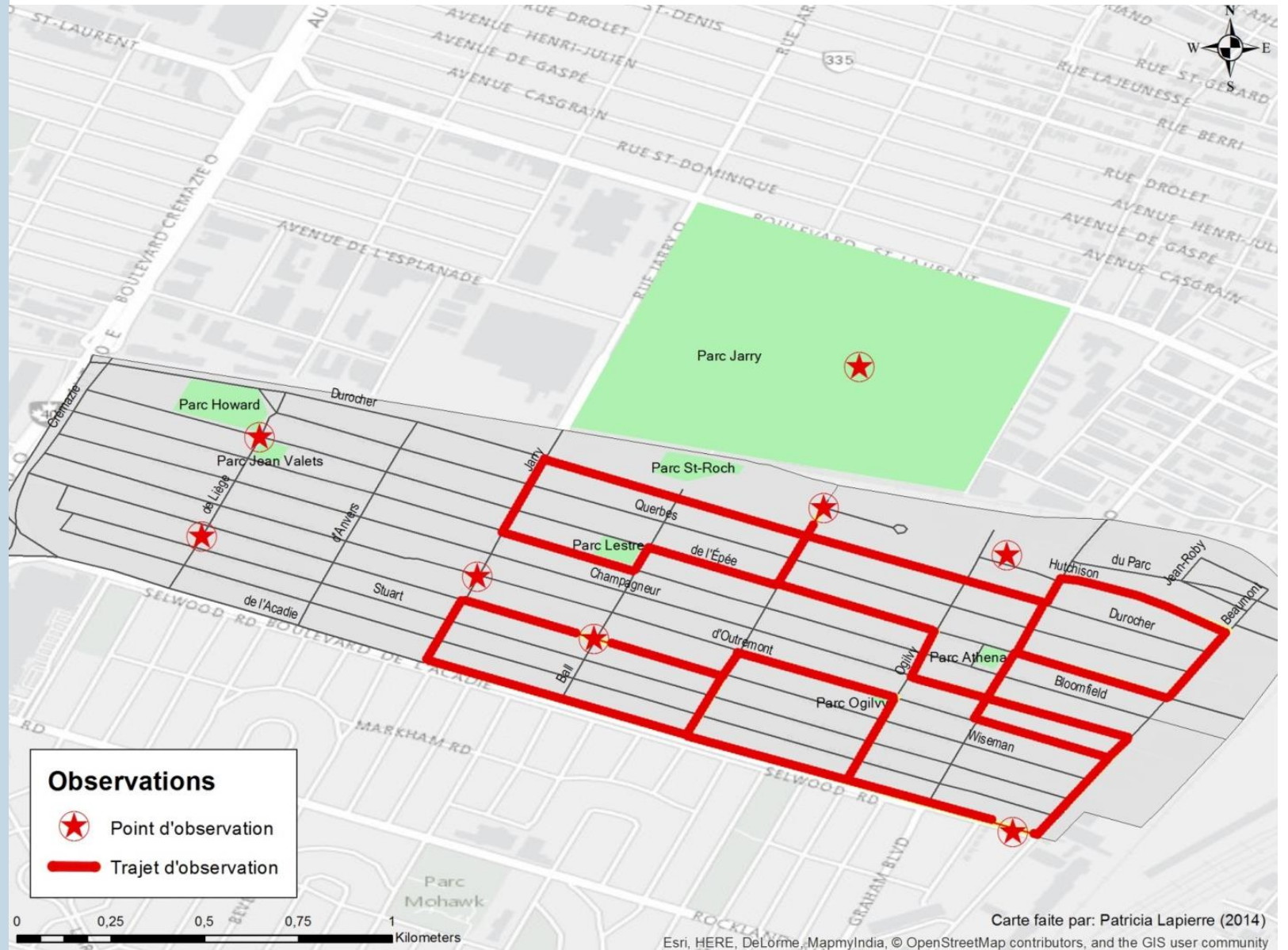


Figure 7 Répartition de l'échantillon selon la durée de résidence à Parc-Extension



Carte 1 Lieux et trajets d'observation



Les observé.e.s ont réagi de façon variable à la présence des observatrices allant des regards insistants et curieux à l'inattention et l'indifférence totales. Toutefois, certaines personnes se sont sérieusement interrogées sur le motif de leur présence, en particulier durant l'hiver. L'été, la présence de l'observatrice paraissait moins suspecte, plus naturelle et par conséquent plus invisible. Il est à noter que la neige et le froid ont posé problème dans la mesure où les observatrices ne pouvaient pas rester immobiles au même endroit pendant une longue durée. Aussi, certains trajets préétablis pour les observations ont dû être modifiés en raison des conditions météorologiques.

Activités

Afin de **nous immerger dans la vie de la collectivité et d'impliquer les femmes de Parc-Extension dans la collecte de données**, nous avons pris part à différentes activités dans le quartier durant l'automne 2013, l'hiver et le printemps 2014. Ainsi, FVI a participé et conjointement organisé des animations avec des partenaires locaux. Lors de toutes ces activités, les chercheuses ont effectué une prise de notes qui a ensuite été utilisée en tant que matériel de recherche.

Nous avons réalisé trois marches exploratoires, en partenariat avec Tandem VSP afin de situer certains enjeux rapportés par la population.

1. Sur la rue Liège
2. Entre les stations de métro Parc et Acadie
3. Sur la rue Saint-Roch entre l'école primaire Barthélémy-Vimont et son annexe

Également, nous avons participé à l'animation d'ateliers avec les Club des Filles de l'École primaire Barclay en partenariat avec la Fondation Filles d'Action et la Coalition Jeunesse. De plus, nous avons pris part à un cours de cuisine mères-filles organisé par Afrique au féminin.

Technique de traitement et d'analyse

Les informations collectées par l'analyse documentaire, les entretiens semi-dirigés, le questionnaire, l'observation non participante et les activités ont soulevé des éléments-clés nous informant sur nos objectifs de recherche. De cette façon, nous procédons à une description simple en suivant certaines théories concernant la violence faite aux femmes et aux filles dans les espaces publics.

FVI utilise une approche intersectionnelle pour mieux saisir les particularités liées à la situation multiethnique. Cette approche vise à considérer les intersections entre les oppressions vécues notamment pour mettre en lumière les facteurs qui contribuent au sentiment de sécurité des femmes et des filles dans les espaces publics. Les méthodes de travail sont également modifiées pour favoriser des interventions ancrées dans la justice sociale. À titre d'exemple, l'ensemble des individus impliqués prend en considération leurs privilèges afin de ne pas reproduire de rapports hiérarchiques dans les différentes étapes du projet. De cette façon, FVI, en collaboration avec ses partenaires, pourra s'attaquer aux obstacles institutionnels et aux autres facteurs qui nuisent aux efforts locaux de prévention et de réduction de la violence à l'égard des femmes et des filles.

Validation de la méthodologie et des résultats

Pour assurer la validité de nos résultats, nous avons effectué des rencontres de validation. Une première a été réalisée à l'automne 2013 pour valider et ajuster la méthodologie de la recherche auprès de partenaires. Au terme de la collecte de données, nous avons présenté nos résultats à plus d'une vingtaine de représentant.e.s d'organisations et d'institutions œuvrant dans Parc-Extension. L'équipe de FVI a présenté les faits saillants de l'évaluation de besoins afin d'amener les organisations et institutions à discuter des constats liés à l'état de la violence dans le quartier, des besoins spécifiques des femmes et des filles, des lieux problématiques ainsi que des lacunes en termes de soutien et de mécanismes institutionnels pour prévenir et contrer les violences sexistes. Ces discussions ont permis d'approfondir les résultats par leurs expériences et celles de leurs organisations. De plus, il s'agissait de moments pour identifier certaines lacunes qui se sont glissées dans la collecte de données. De cette façon, les chercheuses ont pris en considération leurs commentaires qu'elles ont par la suite intégrés au rapport final. La vaste majorité des personnes rencontrées dans le cadre de cette validation des résultats nous ont mentionné que **le portrait était cohérent avec de la réalité du quartier, mais qu'aucune recherche n'avait documenté la situation jusqu'à maintenant.**

Ces rencontres ont permis d'identifier les priorités d'intervention en matière de lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles dans les espaces publics. Cette identification a contribué à lancer une discussion sur l'approche désirée pour répondre aux besoins du quartier. FVI présentait également certaines des stratégies employées dans CDN. De cette façon, les partenaires ont pu identifier celles qu'ils et elles considéraient pertinentes pour le contexte de Parc-Extension.

Objectifs de la validation des résultats

1. Valider les résultats de l'évaluation des besoins;
2. Prioriser les enjeux d'intervention;
3. Présenter une série de stratégies prometteuses déployées dans CDN;
4. Prioriser les stratégies répondant aux besoins de Parc-Extension.

Présentation du rapport

Les prochaines sections sont dédiées aux résultats de l'évaluation des besoins relatifs à la prévention et la réduction de la violence faite aux femmes et aux filles. Cette recherche est composée de quatre sections. Premièrement, nous procédons à une présentation de Parc-Extension par un portrait statistique, à partir des données de recensements et de l'Enquête nationale des ménages de 2011 de Statistique Canada (1991; 1996; 2001; 2006a; 2011a; 2011b), afin de voir comment le quartier se transforme depuis les vingt dernières années. La section suivante aborde l'état de la criminalité pour faire ressortir des enjeux affectant particulièrement les résidentes. Par la suite, nous nous attardons aux différents facteurs induisant un sentiment d'insécurité auprès de la population. La dernière section aborde les projets et mesures permettant d'intervenir sur les enjeux identifiés. Ceux-ci sont présentés pour faire ressortir les lacunes d'intervention et les opportunités d'action pour FVI.

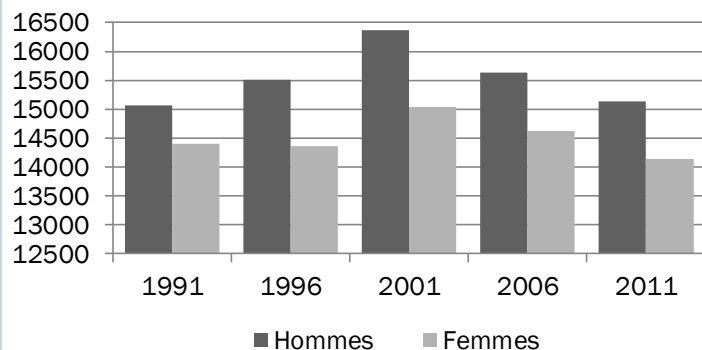
Section 2. Portrait statistique

- 1-Démographie**
- 2-Immigration, mobilité, religions et origines**
- 3-Langues**
- 4-Situation socioéconomique**
- 5-Ressources du quartier**

Afin d'introduire ce portrait de la violence faite aux femmes et aux filles de Parc-Extension, nous présentons des statistiques sur le quartier. Ce portrait permet d'aborder plus aisément certaines thématiques telles que la démographie, l'immigration, la mobilité, les religions, les langues, la situation socioéconomique et les ressources du quartier. Comme nous nous intéressons aux violences sexistes, **plusieurs tableaux et figures présentent des données permettant de faire une analyse différenciée selon le sexe (ADS).**

1. Démographie

Figure 8 Évolution de la population entre 1991-2011 (ADS)



Lorsque l'on se réfère à la figure 8, nous pouvons remarquer que le nombre total d'habitant.e.s de Parc-Extension a diminué de 7 % entre 2001 et 2011. Actuellement, la population du quartier est environ au niveau de 1991. Cette même figure nous indique la persistance du débalancement du ratio homme/femme. En 2011, **il y a en moyenne 1.07 homme pour chaque femme dans le quartier** alors que ce ratio est de 0,94 pour la Ville de Montréal. Ce déséquilibre est plus marqué chez les 35 à 54 ans.

Le tableau 1 illustre certaines transformations démographiques, soit une forte hausse de la proportion de personnes âgées de plus de 75 ans (augmentation de 124 %) et une diminution des différents groupes d'âge situés de plus de 44 ans. Malgré le vieillissement observé, la pyramide des âges pour 2011 (figure 9) illustre que la Parc-Extension est un quartier relativement jeune. En effet, 31 % de la population est âgée de 25 ans et moins alors qu'à Montréal ce segment représente 25 %.

Tableau 1 Évolution de la population selon les groupes d'âge pour les périodes 1991-2011 et 2001-2011 (ADS)

	1991-2011			2001-2011		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-14 ans	-2 %	4 %	1 %	-12 %	-8 %	-10 %
15-29 ans	-27 %	-17 %	-23 %	-20 %	-13 %	-17 %
30-44 ans	1 %	-1 %	0 %	-17 %	-6 %	-12 %
45-60 ans	23 %	3 %	13 %	14 %	2 %	8 %
60-75 ans	21 %	-3 %	7 %	-4 %	-13 %	-8 %
75 ans et+	89 %	40 %	58 %	63 %	26 %	40 %

Figure 9 Pyramide des âges en 2011 (ADS)



Tel qu'indiqué au tableau 2, l'indice de vieillissement démographique est plutôt élevé. Cette mesure illustre qu'il y a 1,7 jeunes pour une personne âgée dans le quartier ce qui est plus élevé que la moyenne montréalaise. Le rapport de dépendance démographique s'établit à 61 personnes « à charge » pour 100 personnes en âge de travailler alors que cet indice s'établit à 43 pour la Ville de Montréal (tableau 2). Ainsi, le quartier compte donc une plus faible proportion d'habitant.e.s âgé.e.s de 20 à 64 ans, et ce en raison du grand nombre de jeunes. La dépendance juvénile s'établit à 38 juvéniles et pour 100 personnes en âge de travailler (31 juvéniles pour Montréal). Ainsi, **la population de Parc-Extension comporte une structure plus jeune que celle de la Ville de Montréal.** Le rapport de

Tableau 2 Rapports de dépendance démographique en 2011

	Hommes	Femmes	Parc-Extension	Ville de Montréal
Juvéniles (0-19 ans)	3540	3430	6970	335 045
En âge de travailler (20 à 64 ans)	9685	8560	18 245	1 063 940
Aîné.e.s (65 ans et plus)	1915	2165	4080	250 540
Rapport de dépendance juvénile	36,55	40,07	38,20	31,49
Rapport de dépendance des aîné.e.s	19,77	25,29	22,36	23,55
Rapport de dépendance démographique	56,32	65,36	60,56	55,04
Indice de vieillissement démographique	1,85	1,58	1,71	1,34

dépendance des aînés s'établit, pour sa part, à 22 aîné.e.s pour 100 personnes en âge de travailler (24 aîné.e.s pour Montréal). De plus, l'indice de vieillissement démographique de Parc-Extension démontre que le quartier comporte une proportion élevée de jeunes en comparaison avec la population aînée. Comme les personnes âgées de 45 ans et plus sont en augmentation, la dépendance des aîné.e.s a passé de 19 à 22 entre 2001 et 2011. Pour cette même période, la dépendance juvénile a diminué en passant de 41 à 38.

Indices démographiques

Le **rapport de dépendance démographique** constitue une mesure qui évalue le poids des juvéniles (de 0 à 19 ans) et des aîné.e.s (65 ans et plus) par rapport à la population en âge de travailler (entre 20 à 64 ans). Ce rapport fait un portrait du nombre de personnes « à charge » pour 100 personnes « en âge de travailler ». Plus ce rapport est élevé, plus le poids des personnes dépendance est important.

Le **rapport de dépendance juvénile et des aînés** établissent respectivement le nombre de juvéniles et d'aîné.e.s pour 100 en âge de travailler.

L'**indice de vieillissement démographique** établit le poids démographique des jeunes sur les aînés. Lorsque l'indice est égal à 1, il y a un équilibre entre les jeunes et les aîné.e.s. Si l'indice est plus grand que 1, cela signifie que la population est jeune.

Sources: Montréal en statistiques (2014) et Statistique Canada (2010)

Avec sa population de 29 285 habitant.e.s répartis sur 1.67 kilomètre carré, **Parc-Extension est un des quartiers les plus denses à Montréal** (17 535 habitant.e.s par kilomètre carré). Bien que la densité de Parc-Extension soit à la baisse depuis les dernières années en raison d'une réduction de la taille des ménages, elle demeure élevée (CSSS de la Montagne 2008). À titre de comparaison, la moyenne de l'arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et pour l'ensemble de Montréal sont respectivement de 8 625 et 4 517 habitant.e.s par kilomètre carré. Cette densité est partiellement attribuable à la taille des ménages qui est en moyenne plus élevée que pour le reste de Montréal en raison d'un plus grand nombre de familles avec enfants. D'ailleurs, la densité est plus élevée dans la portion nord du quartier puisqu'elle comporte davantage d'ensembles de logements de plus de trois étages.

Figure 10 Évolution de la taille des ménages entre 1991 et 2011

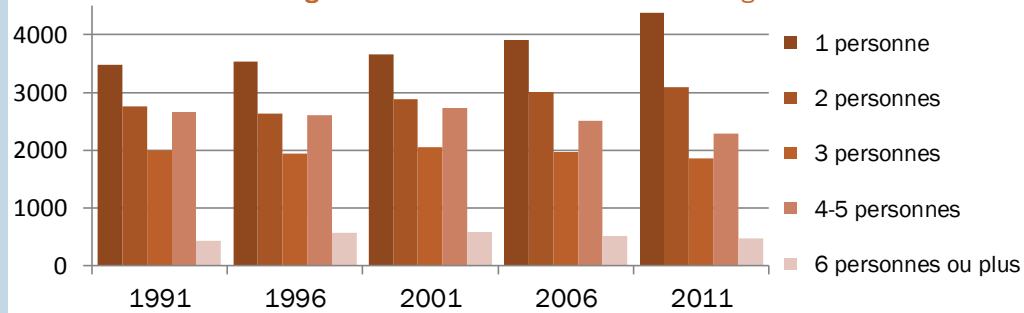


Figure 11 Évolution des statuts matrimoniaux de la population entre 1991-2011

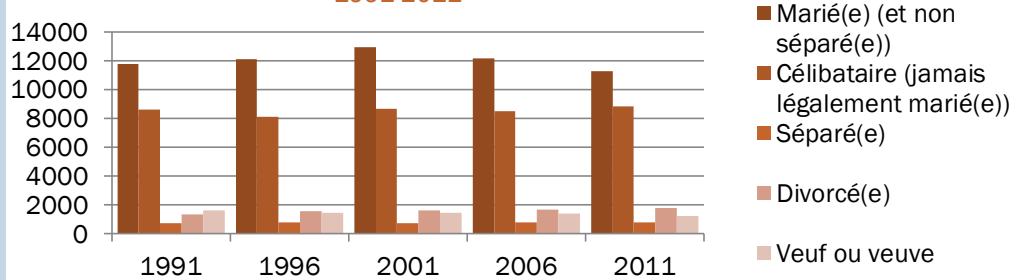
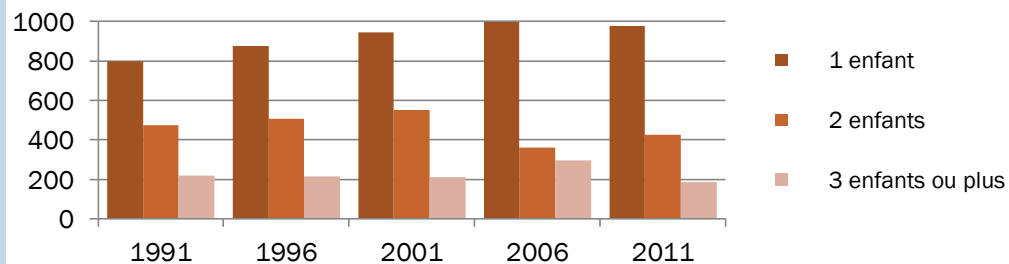


Figure 12 Évolution de la monoparentalité selon le nombre d'enfants entre 1991 et 2011



Depuis les vingt dernières années, la taille moyenne des ménages de Parc-Extension a diminué de 6 %. La figure 10 illustre que cette transformation est causée par une **augmentation des ménages composés d'une ou deux personnes et une diminution des ménages comptant plus de trois personnes.**

Depuis 1991, le nombre total de famille a augmenté de 1 % et la taille moyenne a cru de 4% (tableau 3). Il est question d'une diminution des familles de 3 et 4 personnes et d'une augmentation des familles de 2 et 5 personnes et plus.

Au niveau des couples, 52 % de la population sont marié.e.es ou en union libre ce qui est légèrement plus élevé que la moyenne montréalaise qui s'établit à 47,4 %. Depuis les dernières années, il semble y avoir de légères transformations dans les statuts matrimoniaux. La figure 11 montre que **la population séparée, divorcée et célibataire est en augmentation, alors que la population mariée et veuve diminue.** Entre 2001 et 2011, nous notons une augmentation de 66 % des unions libres, nous pouvons en déduire que les couples du quartier optent de moins en moins pour le mariage.

Depuis 1991, il y a **une légère augmentation de la monoparentalité dans Parc-Extension** (figure 12). Cette augmentation s'est principalement produite chez les parents ayant un enfant (augmentation de 18 % entre 1991-2011). Cependant, les familles monoparentales de deux enfants ou plus sont en diminution (12 % entre 1991-2011). Cette situation touche encore majoritairement les femmes (85 % en 2011).

Tableau 3 Évolution de la taille des familles de recensement entre 1991-2011

	1991	1996	2006	2011	1991-2011
2 personnes	2660	2820	3020	3050	15 %
3 personnes	1885	1950	1990	1815	-4 %
4 personnes	1795	1620	1710	1520	-15 %
5 personnes ou plus	860	935	975	915	6 %
Nb total de familles	7225	7350	7715	7310	1 %

2. Immigration, mobilité, religions et origines

Comme il a été mentionné précédemment, Parc-Extension constitue un quartier de transition pour de nombreux nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes. La figure 13 illustre cette situation avec la répartition de la population immigrante selon l'année d'arrivée. À partir de cette figure, nous pouvons constater que **plus des trois quarts (78 %) des immigrant.e.s sont arrivé.e.s au Canada avant 1990**.

Tel qu'illustré à la figure 14, **61 % des résident.e.s sont issu.e.s de l'immigration**. Il n'y a pas de différence marquée entre les sexes toutefois, nous notons une plus forte proportion d'hommes ayant un statut de résidents non-permanents (67 % résident.e.s non-permanent.e.s sont des hommes). Cette information peut partiellement expliquer le déséquilibre du ratio homme/femme du quartier. Il est possible que des hommes migrent vers le Canada dans l'espoir d'éventuellement obtenir leur résidence permanente et ainsi faciliter l'immigration du reste de leur famille.

Le quartier est composé à **86 % d'immigrant.e.s de première, deuxième ou troisième génération ou plus**. Les immigrant.e.s de première génération restent prépondérant.e.s (figure 15) même si depuis 2001 il y a une augmentation des générations subséquentes. Ces données nous permettent de croire à un ralentissement de l'arrivée des immigrant.e.s ou à l'établissement de la population dans le quartier.

Les immigrant.e.s de deuxième génération sont confronté.e.s à des défis différents de celles et ceux de première génération :

« Les personnes [immigrantes] de la deuxième ne sont pas confrontées à des problèmes de langue, de reconnaissance des diplômes étrangers, ou d'aliénation culturelle, mais plutôt à un discours d'appartenance à la nation qui est suffisamment souple pour les exclure lorsqu'ils parlent, agissent et vivent "comme tout le monde". » (Rajiva 2005, 29)

Figure 13 Répartition de la population immigrante selon l'année d'arrivée en 2011

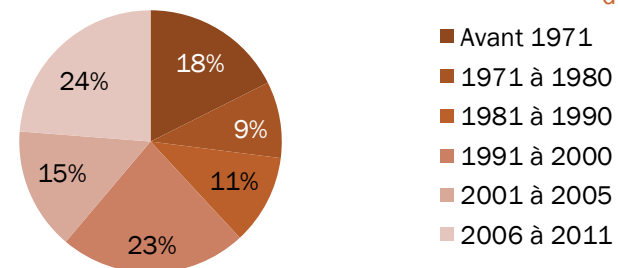


Figure 14 Répartition de la population selon le statut migratoire en 2011 (ADS)

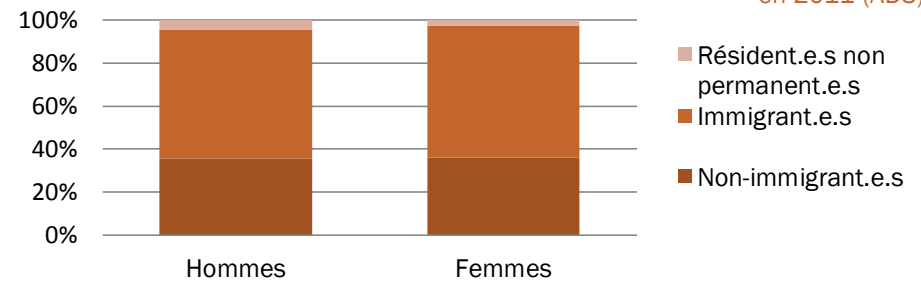


Figure 15 Évolution de la répartition de la population immigrante selon le statut des générations entre 2001-2011

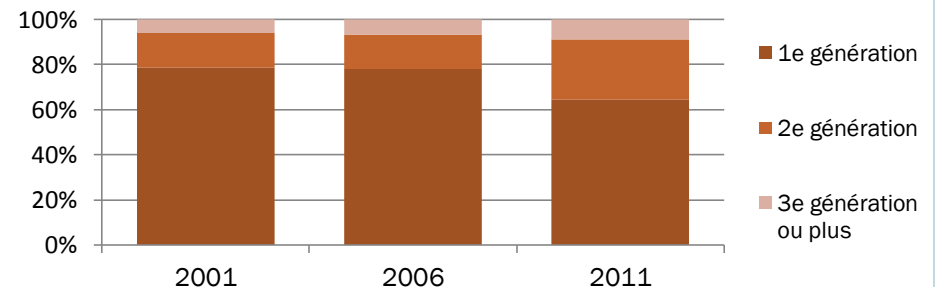


Tableau 4 Évolution de la mobilité entre 1996-2011

	1996	2001	2006	2011 (%)	1996-2011
Personnes n'ayant pas déménagé un an auparavant	23 400	25 760	24 650	25 360 (88 %)	8 %
Personnes ayant déménagé un an auparavant	5870	5085	5180	3545 (12 %)	-40 %
Mobilité 5 ans auparavant					
Personnes n'ayant pas déménagé	13 440	14 365	15 100	15 285 (56 %)	14 %
Personnes ayant déménagé	14 045	14 595	12 935	11 830 (44 %)	-16 %
Non-migrants	7500	7605	7230	7170 (26 %)	-4 %
Migrants	6540	7005	5695	4655 (17 %)	-29 %
Migrants internes	715	1240	930	1015 (4 %)	42 %
Migrants infraprovinciaux	490	860	550	715 (3 %)	46 %
Migrants interprovinciaux	240	375	370	310 (1 %)	29 %
Migrants externes	5810	5745	4770	3635 (13 %)	-37 %

La mobilité se stabilise depuis les dernières années (tableau 4) puisqu'il y a une réduction du nombre de déménagements dans toutes les catégories (diminution de 40 % pour un an et de 16 % pour 5 ans). Depuis 2006, la majorité de la population n'avait pas déménagé 5 ans auparavant. Cette variation de la mobilité est principalement attribuable à un ralentissement de la migration externe, ce qui signifie une diminution de l'immigration dans le quartier.

La forte mobilité dans le quartier pose différents enjeux notamment liés à la connaissance des droits. Des intervenant.e.s considèrent que l'éducation aux droits est continuellement à refaire puisque, tous les cinq ans, près de la moitié de la population déménage. De plus, cette forte mobilité complique le développement d'un sentiment d'appartenance envers le milieu de vie. **Parc-Extension est perçu par plusieurs comme un lieu de transition où peu de jeunes désirent d'y établir sur un long terme.** Par ailleurs, plusieurs intervenant.e.s

considèrent que les personnes qui réussissent à s'insérer socioéconomiquement cherchent à quitter le quartier. Les données statistiques dont nous disposons ne permettent pas de nous informer sur les destinations et raisons qui motivent les gens à quitter Parc-Extension. Ainsi, ceux et celles qui y demeurent vivent différents problèmes liés à la recherche d'emploi, la reconnaissance de diplôme et d'expérience ou de l'apprentissage des langues.

Statistique Canada dénombre près de **90 origines ethniques différentes** dans le quartier. La figure 16 illustre les origines par régions. Pour la population d'origines européennes (33%), les grecs en représentent 64 %. Dans les origines asiatiques (45%), les sud-asiatiques en représentent 82 %.

Les figures 17 et 18 illustrent la répartition de la population immigrante (totale et récente) selon les lieux de naissance. Le tableau 5 indique les pays les plus fréquents des différentes catégories de lieux de naissance. Par ces informations, il est possible de constater qu'il n'y a plus d'immigration récente provenant de la Grèce et que la population sud-asiatique continue de migrer vers Parc-Extension.

Figure 16 Répartition de la population totale par origines ethniques en 2011 (ADS)

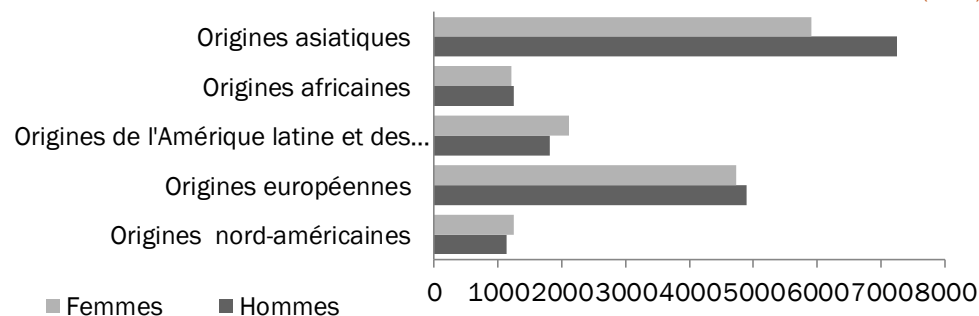


Tableau 5 Répartition des pays de naissance par région d'origine et le pays par ordre d'importance en 2011

	Immigration récente	Immigration totale
Asie	Inde, Sri Lanka, Pakistan et Bangladesh	Inde, Pakistan, Sri Lanka et Bangladesh
Europe	France et Allemagne	Grèce, France, Italie et Pologne
Amérique	Haïti, Mexique et Venezuela	Haïti, El Salvador, Guyana et Colombie
Afrique	Maroc, Cameroun, Tunisie et Algérie	Maroc, Algérie et Égypte

63 % de la population a un statut de minorité visible. La figure 19 illustre les principaux statuts de minorité visible du quartier. La catégorie « autres minorités visibles » comprend le statut chinois, philippin, latino-américain, arabe, asiatique du sud-est et asiatiques d'Asie occidentale. Cette même figure permet de comprendre que le déséquilibre du rapport hommes-femmes du quartier se trouve dans la communauté sud-asiatique.

La diversité de Parc-Extension est également palpable par le nombre de religions pratiquées puisque **87 % de la population affirme avoir une appartenance religieuse.** La figure 20, indique qu'il n'y a pas de religion prépondérante dans la population du quartier. On rapporte une cohabitation harmonieuse entre les communautés de confession chrétienne orthodoxe, musulmane, catholique, hindoue, sikhe, bouddhiste, juive et athée (Ramirez-Villagra 2013).

Figure17 Répartition de la population immigrante selon les lieux de naissance

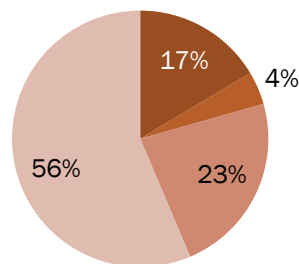


Figure18 Répartition de la population immigrante selon les lieux de naissance

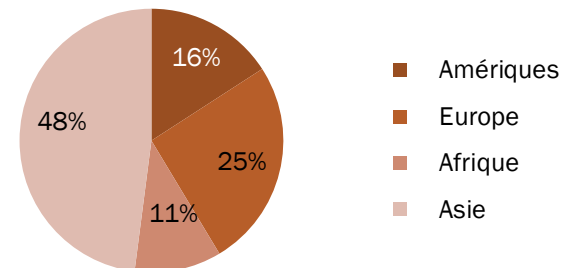


Image 19 Répartition de la population selon le statut de minorité visible en 2011 (ADS)

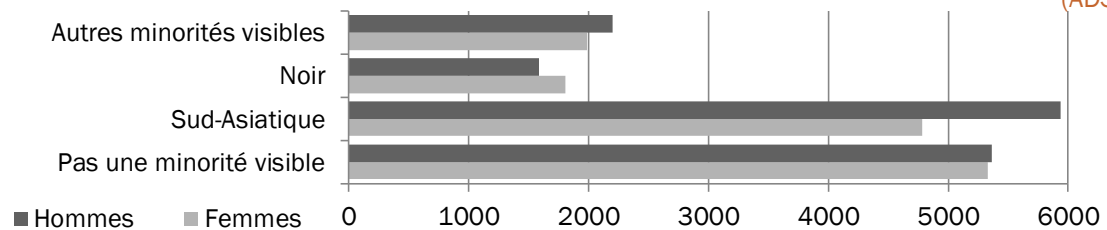
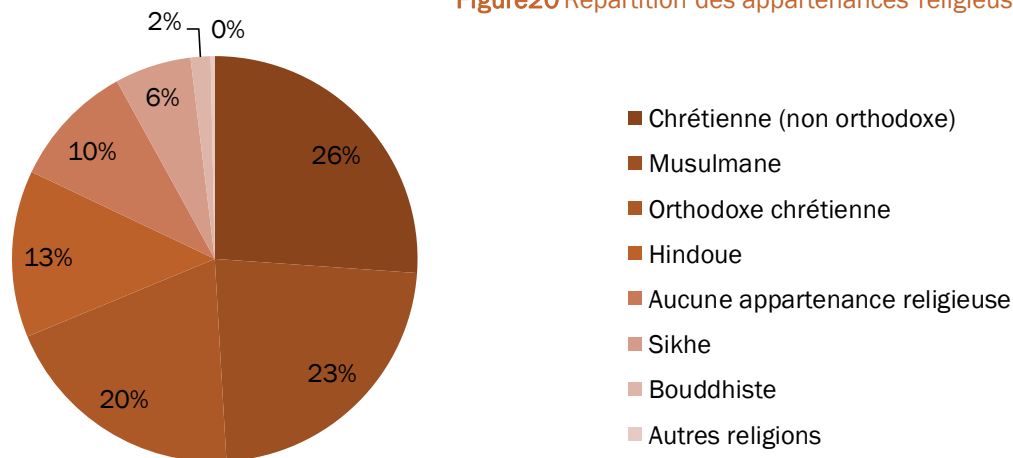


Figure20 Répartition des appartenances religieuses en 2011



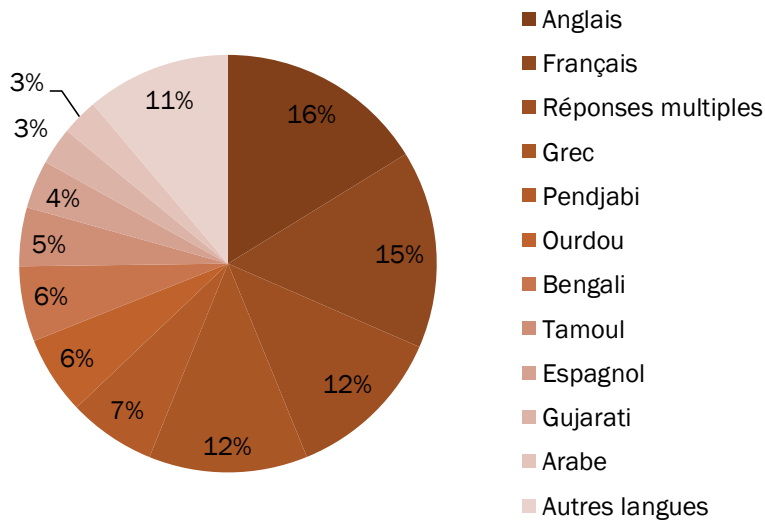
3. Langues

Tableau 6 Répartition de la population de Parc-Extension et de la Ville de Montréal selon la langue maternelle et parlée à la maison en 2011

	Langue maternelle				Langue parlée le plus souvent à la maison			
	Parc-Extension		Ville de Montréal		Parc-Extension		Ville de Montréal	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Anglais	2910	10 %	206 210	13 %	4740	16 %	298 955	18 %
Français	3505	12 %	818 975	50 %	4480	15 %	886 080	54 %
Langues non officielles	21 140	72 %	536 560	33 %	16 440	56 %	319 955	20 %
Réponses multiples	1690	6 %	66 205	4 %	3595	12 %	122 965	8 %

Outre le français et l'anglais, **plus de quarante langues maternelles sont parlées par les habitant.e.s du quartier.** Bien que **72 % des résident.e.s sont allophones** (33 % pour Montréal), plusieurs de ceux-ci emploient une ou plusieurs des langues officielles à la maison (tableau 6). La figure 21 montre les 12 langues les plus parlées à la maison. Les langues officielles² et les langues sud-asiatiques³ représentent respectivement 44 % et 27 % des langues parlées à la maison.

Image 21 Répartition des langues les plus souvent parlées à la maison en 2011



Plus de la moitié de la population emploie une langue non officielle à la maison. Entre 1991 et 2011, nous notons une augmentation de 64 % de la population qui parle français à la maison. Durant cette même période, il y a également augmentation de la population parlant plusieurs langues à la maison⁴. Ces variations indiquent que de plus en plus de ménages qui parlent une des langues officielles à la maison (augmentation de 107 %). Cette situation semble être le corolaire de certains changements démographiques liés à la diminution de la mobilité et atau ralentissement de l'immigration

Tel qu'illustré à la figure 22, la majeure partie de la population du quartier connaît au moins une des langues officielles : 41 % de la population connaissent l'anglais et le français, 32 % l'anglais seulement et 16 % le français seulement. Environ une personne sur dix (11 %) est incapable de soutenir une conversation dans une des deux langues officielles. Bien que cette situation ait diminué au cours des dernières années, elle continue de toucher davantage les femmes (figure 23). En effet, **14 % des résidentes ne maîtrisent aucune des langues officielles.** Lors des visites à domicile, nous avons rencontré bon nombre de celles-ci.

² Les langues officielles correspondent aux catégories suivantes : français, anglais et réponses multiples (anglais et français; anglais et langue non officielle; français et langue non officielle et; anglais, français et langue non officielle)

³ Langues sud-asiatiques sont les suivantes: pendjabi, tamoul, urdu, gujurati, hindi et bengali

⁴ Les choix associés aux réponses multiples pour les langues parlées à la maison: anglais et français; anglais et langue non officielle; français et langue non officielle; anglais, français et langue non officielle.

« [O]n s'accorde en général sur le fait que, pour les immigrants, l'apprentissage du français est une étape cruciale qui permet de comprendre les enjeux et les traits fondamentaux de la société québécoise, facilitant d'autant leur participation à la vie collective. Dans le cas plus spécifique des femmes immigrantes, l'acquisition d'une connaissance du français, ne serait-ce que fonctionnel, permet de rompre l'isolement, de trouver un emploi ou d'obtenir leur pleine autonomie. » (Bessa and Marhraoui 2009, 21)

Cette incapacité de lire et comprendre l'anglais ou le français contribue à l'isolement des femmes et peut mener à des situations dangereuses. Les communications avec le personnel médical, scolaire ou encore avec les services de police ou juridiques se complexifient lorsqu'il n'y a pas d'interprète. Bien souvent ces femmes doivent demander à leurs enfants de leur servir d'interprètes, ce qui n'est pas l'idéal (Institut canadien de recherche sur les femmes 2003). Quelques raisons permettent d'expliquer pourquoi les femmes sont plus nombreuses à ne parler ni français ni anglais.

« Beaucoup de femmes immigrantes sont devenues citoyennes canadiennes, mais elles n'ont pu dans le passé, pour diverses raisons, suivre des cours de langue ou en suivre assez pour maîtriser une langue seconde. Elles en ont besoin pour pouvoir participer pleinement à notre société démocratique, mais elles ne peuvent en assumer les coûts.

Les nouveaux arrivants donnent souvent la priorité aux hommes de la famille quand il est question des cours de langue. Les femmes tentent de subvenir aux besoins de la famille par un travail peu rémunéré, tandis que les hommes s'efforcent d'améliorer leurs capacités linguistiques et professionnelles. Même avec deux salaires, une famille peut trouver difficile de renoncer au salaire de la femme pour que celle-ci suive un cours de langue. [...] Les familles sont donc forcées de faire des choix difficiles, et ce sont souvent les femmes qui en sortent perdantes.

Des familles très patriarcales peuvent juger sans intérêt d'inciter les femmes à apprendre l'anglais ou le français. Il faut donc des mesures incitatives pour que les femmes obtiennent tous les cours de langue nécessaires. » (Institut canadien de recherche sur les femmes 2003, 6-7)

La communication constitue un défi dans Parc-Extension. La vaste majorité des intervenant.e.s rencontré.e.s ont mentionné que le blocage linguistique est le principal frein à l'insertion des immigrantes. Plusieurs femmes qui maîtrisent l'anglais ou le français ont toutefois plusieurs difficultés liées à la lecture ou à l'écriture. Lorsque l'on veut informer ou entrer en contact avec ces résidentes, il vaut mieux le faire à l'oral. Comme le français est une langue moins maîtrisée par la population du quartier, l'anglais constitue la langue de communication pour les gens qui ne parlent pas la même langue. Les communications réalisées par les organisations généralement bilingues. Pour arriver à une bonne diffusion de l'information, les organisations ont souvent recours à des tournées de classes dans les écoles du quartier. « Pour la communication d'activités, mieux vaut passer par les enfants parce que bien souvent les parents sont très occupés, moins accessibles, et maîtrisent moins l'anglais et le français. »

Figure 22 Évolution des langues officielles maîtrisées par la population entre 1991-2011

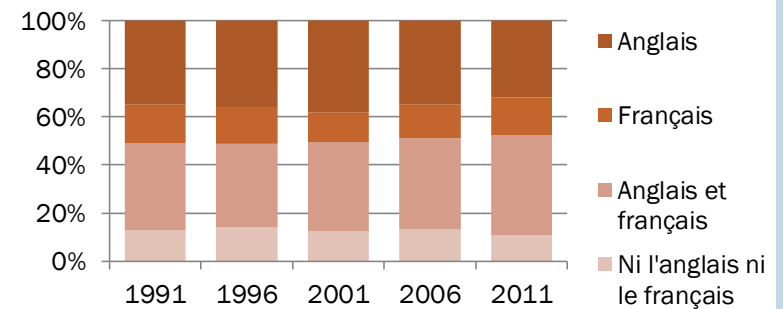
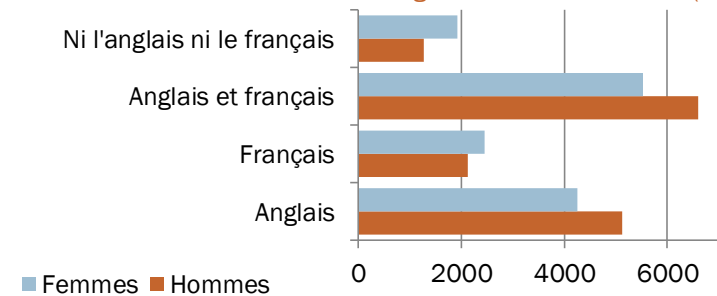


Figure 23 Répartition de la connaissance des langues officielles en 2011 (ADS)



4. Situation socioéconomique

La situation socioéconomique de la population et sa répartition dans l'espace sont centrales dans la compréhension des enjeux locaux (Leloup and Apparicio 2010), c'est pourquoi nous abordons ici quelques thématiques liées au revenu, à l'emploi, aux activités économiques, à l'éducation et à la défavorisation.

Revenu

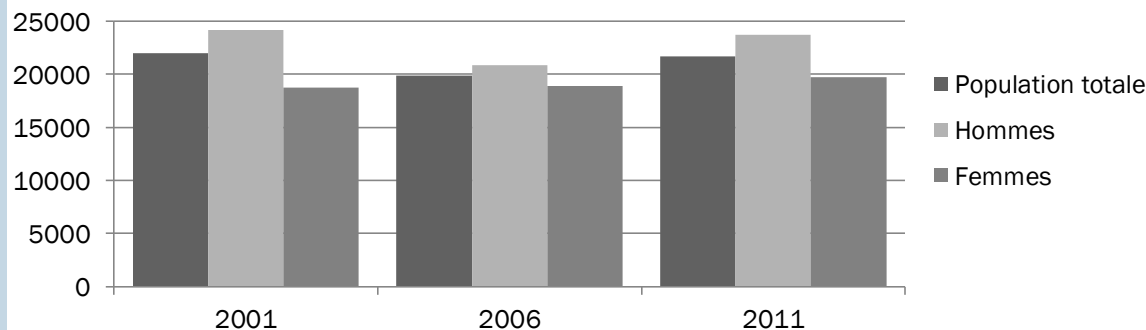
À la fin des années 1990, on parlait de Parc-Extension comme d'un quartier comportant un profil socioéconomique homogène et très modeste (Blanc and Germain 1998). Cette image a peu changé, **Parc-Extension étant toujours associé à la pauvreté et la précarité**. En 2010, le revenu moyen de la population âgée de 15 ans et plus dans Parc-Extension était de 19 336 \$, représentant 59 % du revenu moyen montréalais (32 970 \$). La carte 2 illustre que les secteurs de recensements situés au centre du quartier ont des revenus moins élevés.

Tableau 7 Revenu moyen de la population âgée de 15 ans et plus selon le secteur de recensement en 2010 (ADS)

	220	221	222	223.1	223.2	224	Parc-Extension
Hommes	44 800 \$	20 935 \$	18 437 \$	21 724 \$	19 552 \$	19 159 \$	20 217 \$
Femmes	32 090 \$	20 717 \$	18 520 \$	18 661 \$	18 172 \$	17 292 \$	18 386 \$
Population totale	38 281 \$	20 837 \$	18 476 \$	20 364 \$	18 859 \$	18 132 \$	19 336 \$

Par ailleurs, le revenu moyen varie selon le sexe allant de 44 800 \$ pour les hommes situés dans le secteur 220 et 17 292 \$ pour les femmes du secteur 224 (tableau 7). Les écarts de revenus sont plus faibles dans Parc-Extension que dans d'autres quartiers montréalais puisque les revenus moyens sont plus faibles et de ce fait, les écarts le sont également.

Figure 24 Évolution du revenu d'emploi moyen des personnes âgées de 15 et plus entre 2001 et 2011 en dollars constants (2014) (ADS)



La figure 24 illustre que le revenu moyen d'emploi stagne depuis les dernières années. Seules les résidentes ont une hausse de 5 % entre 2001 et 2011. Ainsi, l'écart salarial entre les hommes et les femmes a passé de 5475 \$ en 2001 à 4030 \$ en 2011.

Carte 2 Répartition du revenu moyen selon les secteurs de recensement en 2010

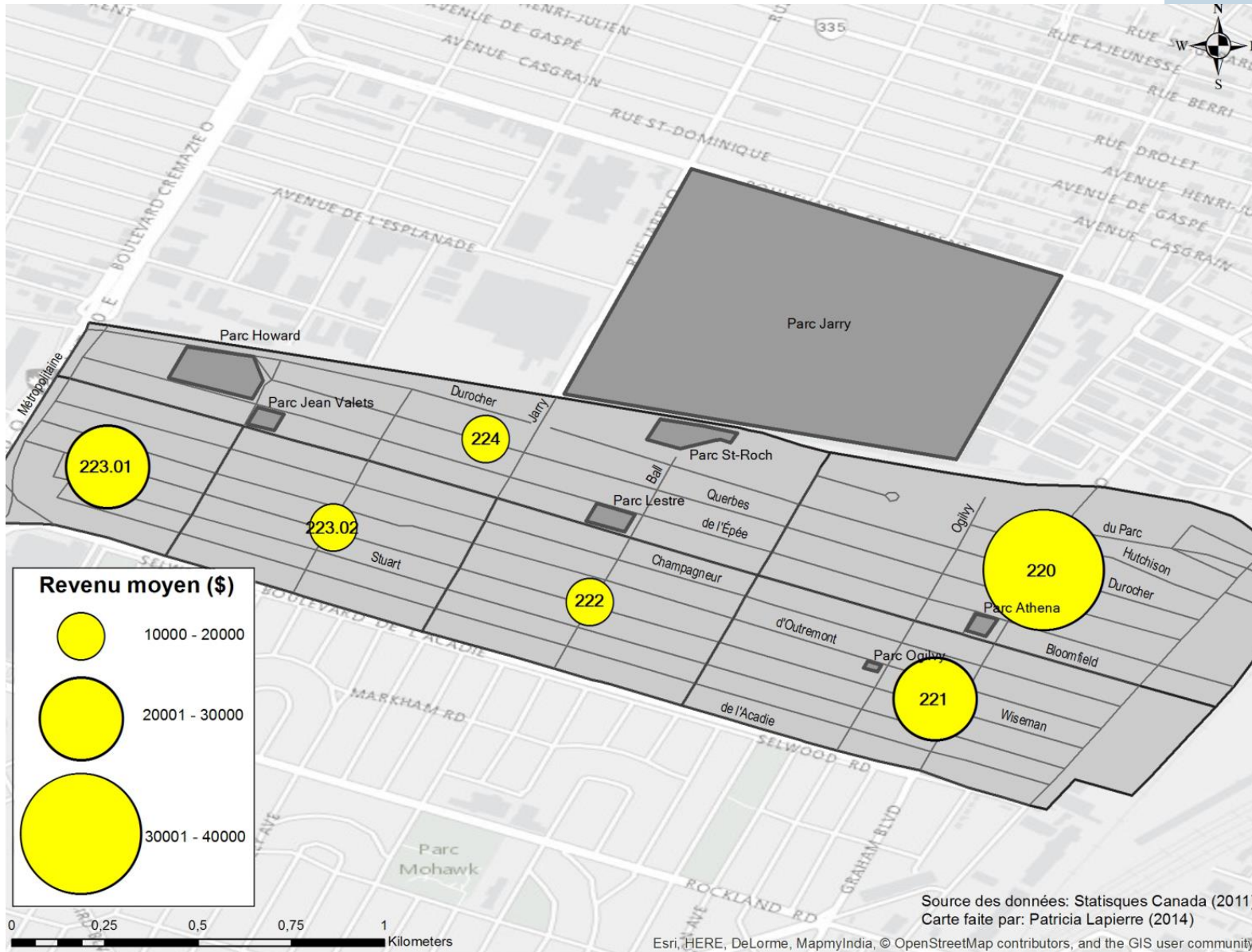


Tableau 8 Répartition des ménages selon les revenus totaux en 2010

	2011	%
Moins de 10 000 \$	1590	13 %
10 000 \$ à 19 999 \$	2595	21 %
20 000 \$ à 29 999 \$	3965	33 %
30 000 \$ à 39 999 \$	1840	15 %
40 000 \$ à 49 999 \$	2125	18 %
50 000 \$ à 59 999 \$	725	6 %
60 000 \$ à 79 999 \$	935	8 %
80 000 \$ à 99 999 \$	350	3 %
100 000 \$ et plus	240	2 %
Revenu total médian des ménages	14 493 \$	
Revenu total moyen des ménages	18 070 \$	
Revenu total médian des ménages comptant une personne	15 995 \$	
Revenu total moyen des ménages comptant une personne	19 481 \$	
Revenu total médian des ménages comptant plus de deux personnes	37 720 \$	
Revenu total moyen des ménages comptant plus de deux personnes	44 310 \$	

Tableau 9 Évolution de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'activité et des indicateurs du marché du travail entre 1991-2011

	1991	1996	2001	2006	2011	1991-2011
Répartition de la population selon l'activité						
Population active	14 080	13 020	13 940	13 120	12 445	-12 %
Personnes occupées	10 710	9 110	11 035	10 755	10 355	-3 %
Personnes en chômage	3370	3915	2900	2380	2065	-39 %
Population inactive	9930	10 940	11 300	11 285	11 325	14 %
Population totale	24 010	23 960	25 240	24 405	23 770	-1 %
Indicateurs du marché du travail						
Taux d'activité	59 %	54 %	55 %	54 %	52 %	-11 %
Hommes	68 %	63 %	65 %	62 %	61 %	-10 %
Femmes	49 %	45 %	45 %	45 %	43 %	-6 %
Taux d'emploi	45 %	38 %	44 %	44 %	44 %	-2 %
Hommes	51 %	44 %	51 %	51 %	51 %	0 %
Femmes	38 %	32 %	36 %	36 %	36 %	-6 %
Taux de chômage	24 %	30 %	21 %	18 %	17 %	-31 %
Hommes	25 %	30 %	22 %	18 %	16 %	-34 %
Femmes	23 %	29 %	19 %	19 %	17 %	-25 %
Taux d'inactivité	41 %	46 %	45 %	46 %	48 %	15 %
Hommes	32 %	37 %	35 %	38 %	39 %	22 %
Femmes	51 %	55 %	56 %	56 %	57 %	11 %

Lorsque l'on analyse la répartition des ménages selon les tranches de revenus (tableau 8), nous constatons que la moitié des ménages ont un revenu inférieur à 30 000 \$, ce qui est plutôt modeste considérant que 38 % de la population du quartier fait partie d'un ménage composé de plus de trois personnes.

En nous attardant aux médianes et aux moyennes des revenus des ménages en 2010, nous notons des écarts variant de 15 à 20 % entre la médiane et la moyenne. Cet écart signifie que plus de la moitié des ménages ont un revenu total en deçà de la moyenne du quartier.

Emploi

En 2011, le taux d'emploi était de 44 % dans Parc-Extension (tableau 9), ce qui est environ 14 % en dessous de la moyenne de l'agglomération montréalaise. De plus, le taux de chômage était de 17 %, ce qui est pratiquement le double de la moyenne montréalaise qui s'établissait à l'époque à 9 %. Il est à remarquer que le taux de chômage diminue depuis les dernières années (-31 % entre 1991 et 2011).

« [Parc-Extension a le] plus faible taux d'emploi à Montréal malgré une importante concentration d'investissements dans l'employabilité » (Muñoz-Bertrand, Poirier, and Lavoie 2012, 10)

Pour la période 1991-2011, la population active a diminué de 12 % alors que la population inactive a haussé de 14 %. Ces données corroborent avec le vieillissement de la population. Également, ces données nous permettent de poser l'hypothèse selon laquelle plusieurs personnes ont renoncé à chercher un emploi ce qui fait augmenter le nombre de personnes inactives et conséquemment fait diminuer le taux de chômage. À partir des données du tableau 9, nous constatons que cette situation touche davantage les hommes (diminution de 34 % du taux de chômage et augmentation de 22 % du taux d'inactivité). Il ne faut pas oublier que **les femmes sont surreprésentées au sein de la population inactive** (figure 25).

Il est à remarquer que les résidentes ont systématiquement un taux d'activité, d'emploi et de chômage plus alarmant que les hommes. Cette situation affecte particulièrement les femmes d'origine sud-asiatique (Bessa and Marhraoui 2009). Comme l'indique la figure 26, les femmes sont sous représentés dans la catégorie des personnes ayant travaillé à temps plein en 2011.

Figure 25 Répartition de la population de 15 ans et plus selon l'activité en 2011 (ADS)

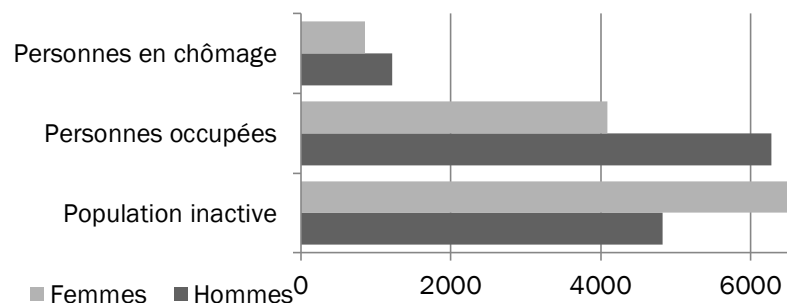
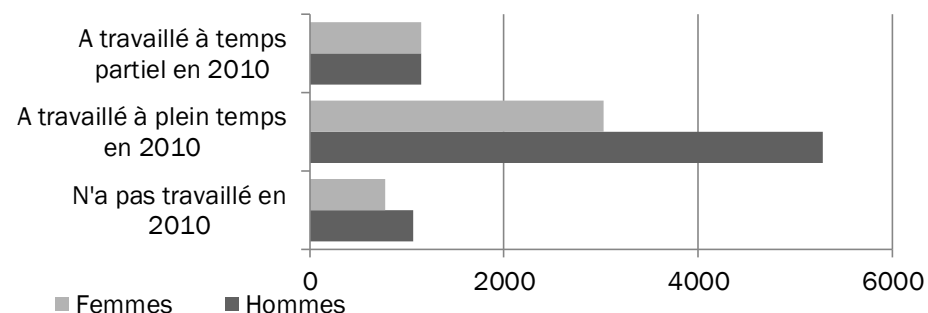


Figure 26 Répartition de la population selon le travail à temps plein et à temps partiel en 2011 (ADS)



Pauvreté et précarité

Dans les différentes statistiques liées au revenu et à l'emploi, nous constatons des écarts entre les hommes et les femmes. Par exemple, **les résidentes sont moins nombreuses à occuper un emploi, ont un salaire moyen moins élevé et sont plus nombreuses à être considérées à faibles revenus**. Ce faisant, les résidentes du quartier sont plus dépendantes de leurs conjoints ainsi que des transferts gouvernementaux (figure 27). Plus du tiers des revenus (35 %) de la population de Parc-Extension provient de transferts gouvernementaux⁵ alors que la moyenne de l'agglomération s'établit à 14 %. Cette situation affecte particulièrement les femmes : près de la moitié (44 %) de leur revenu provient de transferts gouvernementaux.

Dans Parc-Extension, on compte **12 720 personnes à faible revenu, ce qui représente 43 % de la population**. Par ailleurs, la moitié des moins de 18 ans sont plus en situation de faible revenu (tableau 11) et cette situation affecte 32,4 % des Sud-Asiatiques (Bessa and Marhraoui 2009).

Figure 27 Composition du revenu total en 2010 (ADS)

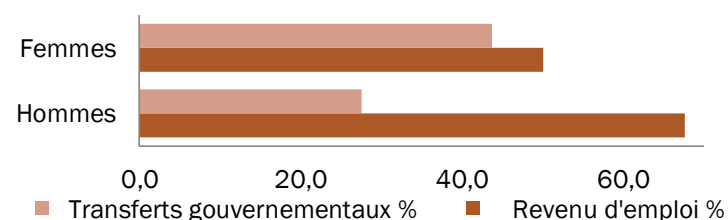


Tableau 10 Répartition de la population à faible revenu par groupes d'âge en 2010

Groupes d'âge	Taille de la population	Personnes à faible revenu	% à faible revenu
Moins de 18 ans	6475	3265	50 %
18 à 64 ans	18 735	8115	43 %
65 ans et plus	4035	1335	33 %
Population totale	29 250	12 720	43 %

⁵Transferts gouvernementaux par ordre d'importance dans la composition du revenu de la population : autre revenu provenant de sources publiques; pensions de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti; prestations pour enfants; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance-emploi.

Figure 28 Évolution de la répartition de la population selon le plus haut niveau de scolarité atteint par la population âgée de 15 ans et plus

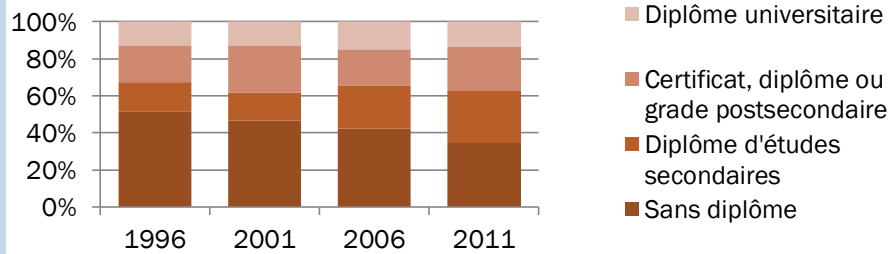
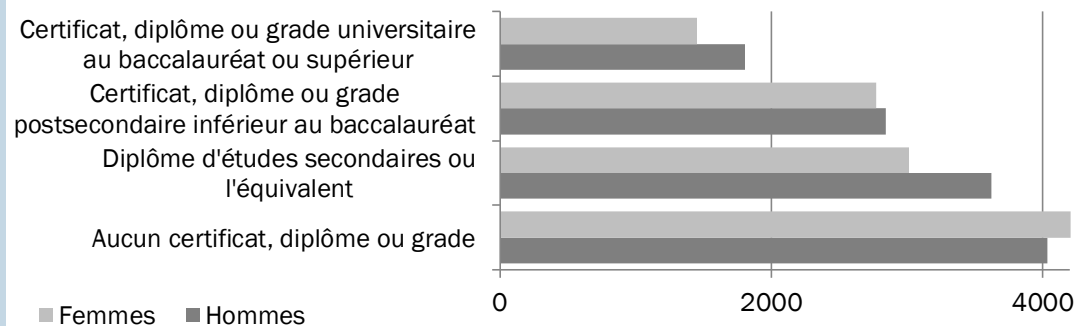


Figure 29 Répartition de la population selon le plus haut niveau de scolarité atteint en 2011 (ADS)



Éducation

Dans Parc-Extension, 35 % de la population âgée de 15 ans et plus ne détient aucun diplôme. Cette proportion est plus élevée que la moyenne montréalaise qui s'établit à 19 %. Depuis 1996, la situation s'améliore: il y a une diminution du nombre de personnes sans diplôme depuis 1996 (figure 28). Cette diminution se fait principalement au profit d'une augmentation du diplôme d'études secondaires qui connaît une croissance de 77 % entre 1996-2011. Comme le montre la figure 29, les femmes font encore partie de la population la moins scolarisée: 37 % des résidentes ne possèdent aucun diplôme alors que cette situation touche 33 % des résidents.

Défavorisation

Leloup et Apparicio (2010) notent que les minorités visibles sont souvent surreprésentées dans les espaces résidentiels défavorisés matériellement et socialement. En se référant aux indices de défavorisation Pampalon Raymond (2003), Parc-Extension est le secteur le plus matériellement défavorisé de Montréal (Montpetit and Bergeron 2011). En 2006, l'ensemble des ménages du quartier faisait partie des deux quintiles les plus défavorisés du territoire du CSSS de la Montagne (Khun et al. 2008). La portion nord du quartier est plus touché par cette défavorisation matérielle (CSSS de la Montagne 2008).

On pourrait croire qu'il en serait de même pour la défavorisation sociale, toutefois seuls 14 % des ménages en sont touchés (Khun et al. 2008). Blanc et Germain (1998) soutiennent que Parc-Extension a quelque chose de paradoxal. D'un côté, il s'agit d'un quartier qui souffre d'une forte défavorisation matérielle. De l'autre côté, lorsque l'on compare Parc-Extension avec le reste de la ville, il n'est pas socialement défavorisé. Cela s'explique notamment par la composition de l'indice de défavorisation sociale qui ne comporte aucune donnée portant sur différentes situations ressenties par la population comme l'isolement, le manque de réseau d'entraide et la discrimination à l'emploi et au logement.

Défavorisation matérielle et sociale: indice Pampalon et Raymond

L'indice de la défavorisation Pampalon et Raymond regroupe des indicateurs socioéconomiques ayant des « relations connues avec un grand nombre de problèmes de santé, leurs affinités avec les formes matérielle et sociale de la défavorisation» (Pampalon and Raymond 2003, 193).

Indicateurs de la défavorisation matérielle : la scolarisation (proportion de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires), le taux d'emploi (rapport emploi/population) et le revenu moyen (revenu moyen personnel).

Indicateurs de la défavorisation sociale : le statut conjugal (proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves), la monoparentalité (proportion de familles monoparentales) et les personnes seules (proportion de personnes vivant seules)

5. Ressources du quartier

De manière générale, Parc-Extension est animé et offre des espaces publics variés et conviviaux (Blanc and Germain 1998). Depuis les dernières années, plusieurs opérations comme la rénovation de parcs ont permis de revaloriser le territoire (Cécile Poirier 2006). Plusieurs travaux d'aménagements ont été réalisés pour ouvrir le quartier, toutefois **les mots « enclave », « quartier fermé », « clivage » et « ghetto » sont des expressions qui persistent pour le qualifier** (Germain and Poirier 2007; Ramirez-Villagra 2013). Bien que Parc-Extension ne soit plus un quartier « oublié » ou négligé par les pouvoirs publics, il demeure fortement stigmatisé (Germain and Boudreau 2010). Pour les gens qui n'y résident pas, Parc-Extension souvent associé aux images de chômage, de pauvreté et de cadre bâti dégradé porteur d'insécurité (Sacco 2011).

Activités économiques du territoire

Les commerces de Parc-Extension sont principalement situés sur les rues Est-Ouest, dans la partie sud du quartier. La principale artère commerciale est la rue Jean-Talon. Il est également possible de trouver des commerces sur l'avenue Ogilvy, rue St-Roch, rue Jarry et rue Liège (Thoër and Orange 2010). Parc-Extension comporte **de nombreux services et commerces ethnoculturels qui sont tout à fait spécifiques et représentatifs de la diversité du quartier**. Il y a donc peu de commerces de marque comme des épiceries franchisées. Les commerces ont des longévités variables : certains sont présents depuis de nombreuses décennies, alors que d'autres survivent quelques années seulement (RAMPE 2011).

Deux zones industrielles sont encore en fonction. La première est aux alentours de l'intersection Beaumont/Parc, elle comporte plusieurs petites et moyennes entreprises liées l'industrie du vêtement (Favretti and Leclerc 2011). Cette zone est en transition en raison de l'arrivée du campus Outremont de l'Université de Montréal. Plusieurs des bâtiments industriels sont donc voués à être reconvertis ou à être remplacés par de nouvelles constructions. La seconde zone industrielle est située autour de l'intersection Durocher/Anvers (RAMPE 2011).

Patrimoine

Parc-Extension comporte un patrimoine différent de ce que l'on a généralement en tête :

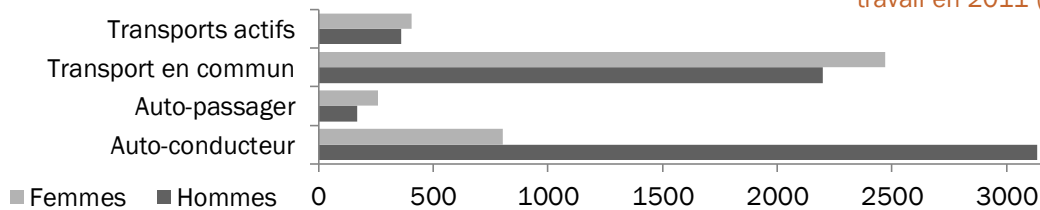
« [L]e patrimoine bâti de Parc-Extension est celui d'une architecture populaire (architecture du peuple); construite par les résidents et par des entrepreneurs en construction indépendants. Il reflète le vécu des habitants du quartier. Là où il a été préservé, il enrichit le tissu urbain, car il est à la fois fonctionnel et partie intégrante de la vie quotidienne. » (Société d'histoire de Parc Extension 2013, 1)

Selon la Société d'histoire de Parc-Extension, cette forme de patrimoine est plus vulnérable puisqu'elle est rarement reconnue et protégée par une réglementation formelle. Néanmoins, il existe quelques églises, écoles ou bâtiments qui constituent le patrimoine matériel reconnu et protégé. Pour le Regroupement en aménagement de Parc-Extension (RAMPE) (2011), le patrimoine de Parc-Extension est peu visible dans le cadre bâti. Celui-ci est davantage d'ordre humain, social et culturel, car l'histoire du quartier constitue un précieux témoin des vagues d'immigrations de Montréal.

Transport

Le quartier a un **bon accès aux transports collectifs** avec le train de banlieue Montréal - Saint-Jérôme, deux stations de métro (Acadie et Parc) et neuf lignes d'autobus. À ce sujet, le tiers des résident.e.s habitant dans la portion sud du quartier utilisent les transports collectifs plus de 10 fois par semaine et 81 % considèrent que les lignes d'autobus qui traversent le quartier sont très efficaces ou assez efficaces (Vrac Environnement 2010).

Image 30 Répartition des modes de transports utilisés pour se rendre au travail en 2011 (ADS)



Les **résidentes sont de grandes utilisatrices des transports actifs** (bicyclette ou à pied) pour se déplacer dans le quartier. Le principal moyen de transport utilisé par les femmes pour se rendre au travail est le transport collectif alors que pour les hommes il s'agit de la voiture en tant que conducteur. Les transports actifs (bicyclette ou à pied) restent marginaux dans les déplacements pour se rendre au travail (figure 30).

Logement

Les besoins impérieux en matière de logement

« On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes d'occupation) situés dans sa localité.

Un logement est de qualité convenable si, de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures.

Un logement est abordable si le ménage y consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt.

Un logement est de taille convenable s'il compte suffisamment de chambres pour répondre aux besoins du ménage étant donné sa taille et sa composition, d'après les prescriptions de la Norme nationale d'occupation (NNO). » (SCHL 2014)

Le logement constitue un problème épineux pour Parc-Extension. Il est, entre autres, question de **pénurie d'appartements de grande taille pour les familles et de surpopulation des unités d'habitation**. Dans le quartier, 22 % des logements sont de taille insuffisante. À ce sujet, le Comité d'action de Parc-Extension (CAPE) (2013a) soutient que les logements du quartier comptent en moyenne moins de chambres à coucher et sont habités par plus d'individus que dans le reste de Montréal.

Parc-Extension est **majoritairement composé de locataires** (81 % en 2011). Cette situation se transforme lentement, entre 1996 et 2011, les propriétaires ont augmenté de 15 % (tableau 11). Cette augmentation du nombre de propriétaires est principalement attribuable à la construction et la conversion de logements en condominium. En 2011, on comptait 680 logements faisant partie d'un ensemble de condominiums ce qui représente 5,62 % des ménages.

Depuis les dernières années, plusieurs nouveaux projets d'habitation prennent place dans le quartier. Toutefois, il n'y a **pas suffisamment de logements sociaux pour répondre aux besoins locaux**. En 2011, on dénombrait 7,63 % des ménages locataires habitant dans un logement subventionné, ce qui représentent 730 unités et 6,04 % de tous les ménages. Il y a une grande demande de logements sociaux dans le quartier, le CAPE compte 893 ménages sur la liste d'attente de l'Office municipal d'habitation de Montréal pour l'obtention d'un logement social (CAPE 2013a).

Selon le RAMPE (2009), **54.3 % des ménages locataires du quartier pourraient être admissibles à des programmes d'aide financière au logement comme les programmes d'habitation à loyer modique ou les suppléments de loyer**.

Tableau 11 Évolution du nombre de locataires et de propriétaire entre 1996 et 2011

	1996	2001	2006	2011	1996-2011
Propriétaires	2185	2205	2265	2520	15.33 %
Locataires	9120	9475	9680	9580	5.04 %
% Locataires	81 %	81 %	81 %	79 %	

Plusieurs facteurs propres à Parc-Extension rend plus difficile le développement de logements sociaux dont le manque de terrains vacants ou de bâtiments commerciaux ou industriels pouvant être convertis (RAMPE 2009, 11). Depuis 2005, seulement 15 unités de logements sociaux ont été construites dans le quartier. En 2014, 40 nouveaux logements sociaux ont été annoncés pour l'arrondissement VSP, dont 21 dans le district de Parc-Extension. Ce projet se réalise sur le site de l'ancien presbytère de l'église Saint-Roch. Ces 21 unités devraient être disponibles pour juillet 2015.

Certaines organisations et des citoyen.ne.s considèrent que Parc-Extension est en processus de gentrification puisque de nombreux projets de condominium sont en construction et qu'aucune mesure concrète n'a été prise pour limiter les effets néfastes de l'arrivée de nouveaux ménages plus fortunés ou encore maintenir les populations préexistantes (CAPE 2013b). Tout au long de la collecte de données, plusieurs intervenant.e.s et résident.e.s nous ont fait part de leurs inquiétudes liées à la transformation du quartier. Bien que l'arrivée de ménages mieux nantis permette l'amélioration de certaines infrastructures et la revitalisation du quartier, leur arrivée est également synonyme de gentrification. Ces transformations font hausser la valeur du sol, ce qui a pour impact d'augmenter les loyers. Ces hausses de loyers pourraient forcer de nombreuses familles à quitter un quartier pourtant bien adaptées à leurs besoins et réalités.

Corolairement au profil socioéconomique modeste de Parc-Extension, une forte proportion de ménages consacre plus de 30 % de leur revenu total aux coûts d'habitation (42 % en 2011). Tel qu'indiqué au tableau 12, cette situation est plus fréquente chez les locataires.

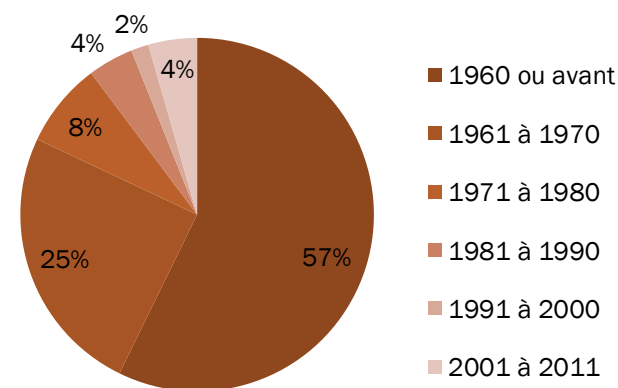
Les logements du quartier sont réputés pour être plutôt chers et mal entretenus par les propriétaires. Environ 10 % des logements du quartier nécessitent des réparations majeures⁶. De plus, le stock de logements s'est peu renouvelé depuis les dernières années (figure 31). La majeure partie de celui-ci est composée de bâtiments construits avant 1960. Depuis 1991, seulement, 735 unités de logements qui ont été construites, représentant 6 % de tous les logements du quartier. **En raison de la densité du quartier, le développement de nouveaux projets de logement est plutôt difficile.**

Plusieurs intervenant.e.s notent que les logements comportent divers problèmes liés à l'insalubrité et à la présence de vermine. Selon une étude menée par le CSSS de la Montagne portant sur Parc-Extension, **25,9 % des domiciles avec enfants ont un problème de coquerelles, 18,7 % de rongeurs et 38 % de facteurs d'humidité/moisissure.** (Jacques et al. 2011) Cette même étude soutient que ces conditions sont « des facteurs qui nuisaient à la santé respiratoire des enfants de Parc-Extension. » (CAPE 2013b, 3). Ce manque de logements de taille suffisante, en bon état et à un prix abordable a pour effet de faire déménager de nombreuses familles hors du quartier.

Tableau 12 Répartition des ménages propriétaires et locataires selon le taux d'effort

	Ménages propriétaires	Ménages locataires	Ménages de Parc-Extension
Ménages consacrant moins de 30 % du revenu total aux coûts d'habitation	62,52 %	56,53 %	57,33 %
Ménages consacrant 30 % ou plus du revenu total aux coûts d'habitation	37,48 %	43,47 %	41,88 %

Figure 31 Répartition des logements selon leur date de construction en 2011



⁶ Exemples de réparations majeures : travaux de plomberie ou d'installations électriques, charpente des murs, planchers ou plafonds nécessitant des réparations (Statistiques Canada, 2006)

Organisations communautaires

Dès les années 1970, plusieurs organisations communautaires se sont implantées dans le quartier afin de constituer un contre-pouvoir au monde politique, mais également dans le but d'améliorer les conditions de vie dans le quartier et de mobiliser les habitant.e.s.

« [L]a faiblesse et le désintérêt de certains élus [du district de Parc-Extension], de 1986 à 1999, laissaient une large place aux groupes communautaires dans la régulation du quartier. En effet, le monde communautaire était déjà extrêmement structuré autour des tables de concertation depuis la fin des années 1980 ». (Sacco 2011, 38)

Encore aujourd'hui, les organisations locales participent activement à la prise en charge des enjeux et du développement du quartier. **Le milieu associatif du quartier est à l'image de la démographie du quartier : diversifié et qui se modifie au gré des nouvelles vagues d'immigration.** En effet, les différents groupes d'immigrant.e.s développent des associations liées aux origines, à la religion, à l'âge ou à certains services. Par exemple, depuis le début des années 2000, de nombreuses organisations culturelles et d'entraide sud-asiatique se sont installées dans le quartier pour répondre aux besoins de la nouvelle vague d'immigration (Cécile Poirier 2006).

Actuellement, il existe plus d'une trentaine « d'organismes communautaires qui desservent le territoire et agissent de façon individuelle ou collective pour répondre aux besoins de la population » (Ramirez-Villagra 2013, 29). Ces organismes interviennent sur diverses problématiques entre autres, le logement, l'alimentation, l'emploi, l'immigration, etc. Leurs actions rejoignent une diversité d'individus : femmes, jeunes, nouveaux arrivants, réfugiés, personnes âgées, etc. Ces organisations collaborent sur différents projets notamment par leur participation aux différentes tables de concertation qui s'intéressent à différents segments de la population et des enjeux touchant le quartier. Contrairement à plusieurs quartiers montréalais, Parc-Extension n'a pas de table de quartier où se rassemblent les tables sectorielles et où les organisations peuvent se concerter sur les enjeux et projets locaux. **Le quartier compte une Table de concertation femmes. Celle-ci regroupe plus d'une trentaine d'organisations travaillant sur les problématiques liées aux femmes du quartier.** La table se réunit mensuellement pour échanger des informations, suivre des dossiers et se concerter pour agir sur différents enjeux. Cette table a d'ailleurs permis la réalisation de projets visant à briser l'isolement et à favoriser l'intégration des femmes, comme le projet *Rapprochements Femmes*.

Faits saillants de la section 1 et 2

Vue d'ensemble du quartier

Avec plus d'une centaine de communautés culturelles qui y élisent domicile, Parc-Extension est reconnu comme étant l'un des quartiers les plus diversifiés de Montréal.

Parc-Extension est enclavé par des barrières physiques liées au transport ferroviaire et routier. Historiquement, ce quartier a été un lieu de transition pour de nombreuses personnes nouvellement arrivées. Selon plusieurs intervenant.e.s reconstruit.e.s, plusieurs familles immigrantes quittent Parc-Extension lorsqu'elles réussissent à s'intégrer et à améliorer leurs conditions socioéconomiques.

Dans ce contexte, nous remarquons que les femmes et les filles du quartier font quotidiennement face à différents obstacles à leur pleine intégration. Parmi ces obstacles il y a les barrières linguistiques et culturelles, d'importantes charges familiales ainsi que des pressions psychologiques et physiologiques causées par la migration. Ce contexte les rend également plus vulnérables à la discrimination, la marginalisation, la pauvreté et l'isolement (Chadi, 2011). Parc-Extension est identifié comme notre terrain d'intervention, car il semble y avoir certains risques associés à l'existence de violences structurelles affectant particulièrement les femmes et les filles du quartier.

Malgré tout, la diversité culturelle de Parc-Extension bénéficie d'opportunités non négligeables pour le développement de villes plus sûres et inclusives. Grâce aux nombreuses organisations locales, Parc-Extension comporte un tissu social fort, ce qui constitue un avantage considérable dans la mise en place et le soutien durable de projets visant l'amélioration de la qualité de vie de la population résidente. Les prochaines années seront placées sous le signe de la transformation. Avec la construction du nouveau campus de l'Université de Montréal à proximité de sa limite Sud, Parc-Extension fera face à de nombreux changements qui affecteront son tissu urbain et ses dynamiques sociales.

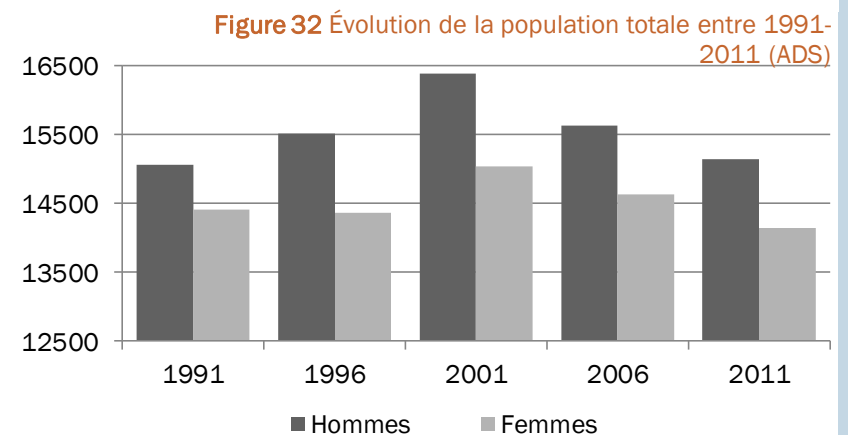
Portrait statistique

Démographie

Avec ses 29 285 habitant.e.s réparti.e.s sur 1.67 kilomètre carré, Parc-Extension est **un des quartiers les plus denses à Montréal**. Depuis 2001, la population totale a diminué de 7 % (figure 1) et la taille moyenne des ménages s'est réduite.

Les résident.e.s sont **relativement jeunes** : 31 % est âgée de 25 ans et moins. Toutefois, les 45 ans et plus sont en hausse depuis 1991.

Le quartier comporte un **débalancement du ratio hommes/femmes**. Il y a une plus forte proportion d'hommes dans plusieurs segments de la population comme la population âgée de 35 à 54 ans (56 % sont des hommes), les résident.e.s non-permanent.e.s (67 % sont des hommes) et la communauté sud-asiatique (55 % sont des hommes).



Depuis 1991, nous notons une **augmentation de la monoparentalité** de 5 % qui est plus marquée chez les parents ayant un enfant : hausse de 18 % entre 1991 et 2011. Par ailleurs, cette situation touche encore majoritairement les femmes (85 % en 2011).

Il semble y avoir de **légères transformations dans les statuts matrimoniaux** des habitant.e.s depuis les dernières décennies: la population séparée, divorcée et célibataire est en augmentation, alors que la population mariée et veuve diminue. Nous constatons 66 % plus d'unions libres entre 2001 et 2011, nous pouvons en déduire que les couples du quartier optent de moins en moins pour le mariage.

Immigration, mobilité, religions et origines

En 2011, Statistique Canada dénombrait près de **90 origines ethniques différentes** dans Parc-Extension. Parmi les résident.e.s, 63 % avaient un statut de minorité visible, 87 % affirmaient avoir une appartenance religieuse (aucune n'est prépondérante dans le quartier) et 86 % sont des immigrant.e.s de première, deuxième ou troisième génération ou plus. Les immigrant.e.s de premières générations restent prépondérant.e.s en représentant 64 % de la population immigrante en 2011.

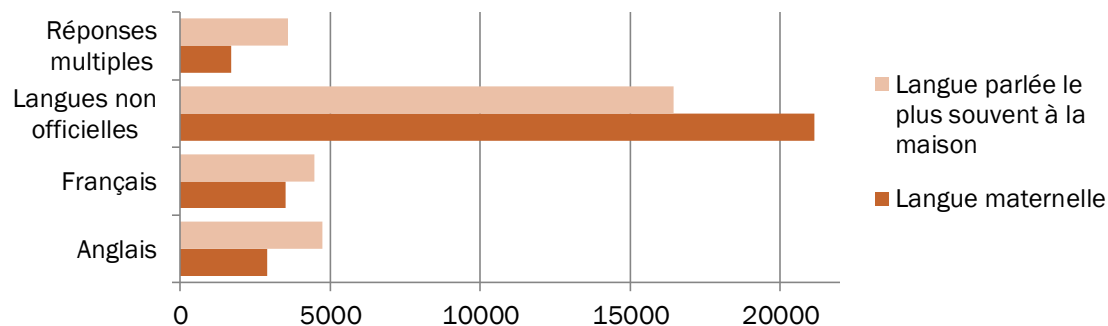
Lors du dernier recensement, plus des trois quarts (78 %) de la population immigrante étaient arrivés au Canada avant 1990. Il y a, depuis 1996, **un ralentissement de l'immigration et une stabilisation de la mobilité** (déménagements) dans le quartier.

Les origines grecque et sud-asiatiques sont prépondérantes dans Parc-Extension, elles correspondent respectivement à 21 % et 37 % de la population totale. À noter que les origines asiatiques représentent près de la moitié de l'immigration récente.

En 2011, près des trois quarts (72 %) de la population étaient allophones. Outre le français et l'anglais, **plus de quarante langues maternelles** sont parlées dans le quartier. Lorsque l'on compare les langues maternelles avec celles parlées à la maison, nous constatons que celles et ceux qui ont pour langue maternelle une langue non officielle ne l'utilisent pas nécessairement à la maison (figure 2).

Depuis 1991, il y a une diminution de la population qui ne connaît ni le français ni l'anglais (-14 %). En 2011, environ une personne sur dix (11 %) était incapable de soutenir une conversation dans une des deux langues officielles. Bien que cette situation est de plus en plus rare, elle continue de toucher davantage les femmes : **14 % des résidentes ne maîtrisent ni le français ni l'anglais en 2011.**

Figure 33 Comparaison des langues maternelles et des langues parlées à la maison en 2011



Évolution du profil socioéconomique

Les habitant.e.s comportent un profil socioéconomique homogène et très modeste caractérisé par un faible taux d'emploi (36 % pour les femmes en 2011) et une dépendance des transferts gouvernementaux (43,9 % pour les femmes en 2011). Il est à noter que les résident.e.s du centre du quartier généralement ont des revenus moins élevés. En 2011, on comptait **12 720 personnes à faible revenu**, ce qui représente 43 % de la population de Parc-Extension et la moitié des moins de 18 ans (tableau 13).

Bien que l'on note une baisse du taux de chômage depuis les dernières années, la population inactive est en hausse. Nous posons l'hypothèse que plusieurs résident.e.s abandonnent la recherche d'emploi ce qui augmente le nombre de personnes inactives et de ce fait, entraîne une diminution du taux de chômage. Également, nous notons que **les femmes ont systématiquement un taux d'activité, d'emploi et de chômage plus alarmant que les hommes**. Cette situation affecte particulièrement les femmes d'origine sud-asiatique (Bessa and Marhraoui 2009).

Depuis 1996 la scolarisation de la population augmente. Parmi les résident.e.s âgé.e.s de 15 ans et plus, il y a moins de sans diplôme (33%) et plus de personnes détenant un diplôme d'études secondaires (77 %).

Selon l'indice de défavorisation (Pampalon et Raymond, 2003), **la défavorisation matérielle est élevée** dans le quartier alors que la population n'est **pas considérée socialement défavorisée**. Ces constats s'expliquent notamment par la composition de l'indice de défavorisation sociale qui ne prend pas en considération les données portant sur différentes situations ressenties par les résident.e.s. De nombreux enjeux sociaux locaux sont relatifs à l'isolement, au manque de réseau d'entraide ainsi qu'à la discrimination à l'emploi et au logement ce qui a d'importantes répercussions sur le quotidien et la qualité de vie de la population.

Le milieu associatif local est à l'image de la démographie du quartier : diversifié et qui se modifie au gré des nouvelles vagues d'immigration. Il y a **plus d'une trentaine d'organisations** qui oeuvrent à l'amélioration des conditions de vie de la population. Ces derniers travaillent sur divers enjeux locaux comme le

logement, l'alimentation, l'emploi, l'intégration, la sécurité et les loisirs. Par ailleurs, les organisations interpellées par les problématiques liées aux femmes se rencontrent mensuellement à la table de concertation femmes de Parc-Extension afin de réfléchir, se concerter, planifier et développer des activités et des projets pour les résidentes du quartier.

Tableau 13 Répartition de la population à faible revenu par groupes d'âge en 2010 (ADS)

	Hommes	Femmes	Total
Moins de 18 ans	51%	50%	50%
18 à 64 ans	44%	43%	43%
65 ans et plus	32%	34%	33%
Population totale	44%	43%	43%

Ressources du quartier

La principale artère commerciale est la rue Jean-Talon, des commerces sont présents sur l'avenue Ogilvy, rue St-Roch, rue Jarry et rue Liège. Parc-Extension comporte de **nombreux services et commerces ethnoculturels** qui sont tout à fait spécifiques et représentatifs de la diversité du quartier.

Parc-Extension a un bon accès aux transports collectifs avec le train de banlieue Montréal - Saint-Jérôme, deux stations de métro (Acadie et Parc) et neuf lignes d'autobus. Par ailleurs, la population du quartier utilise beaucoup les **transports actifs et collectifs** pour leurs déplacements internes.

Pour certain.e.s intervenant.e.s, la diminution des déménagements est partiellement due à l'augmentation des prix des loyers. Ainsi, plusieurs ménages considèrent qu'ils ne trouveront pas de logements moins chers ailleurs, c'est pourquoi ils y demeurent. La **pénurie de logements abordables**, de taille suffisante et en bon état altère la qualité de vie de plusieurs résident.e.s. Également, on nous indique que la population manque de connaissance sur les droits au logement.

Selon plusieurs, Parc-Extension est en processus de gentrification tout comme plusieurs autres quartiers montréalais. En 2011, on comptait environ autant de logements en condominium (5,62 %) que de logements sociaux et communautaires (5,7 %). Corollairement, il y a une augmentation de 17 % des propriétaires entre 1991 et 2011. De même, le quartier risque de se transformer davantage avec la réalisation du Campus d'Outremont. Il est à noter que la construction d'une vingtaine de logements sociaux est en cours.

Section 3. Infractions répertoriées

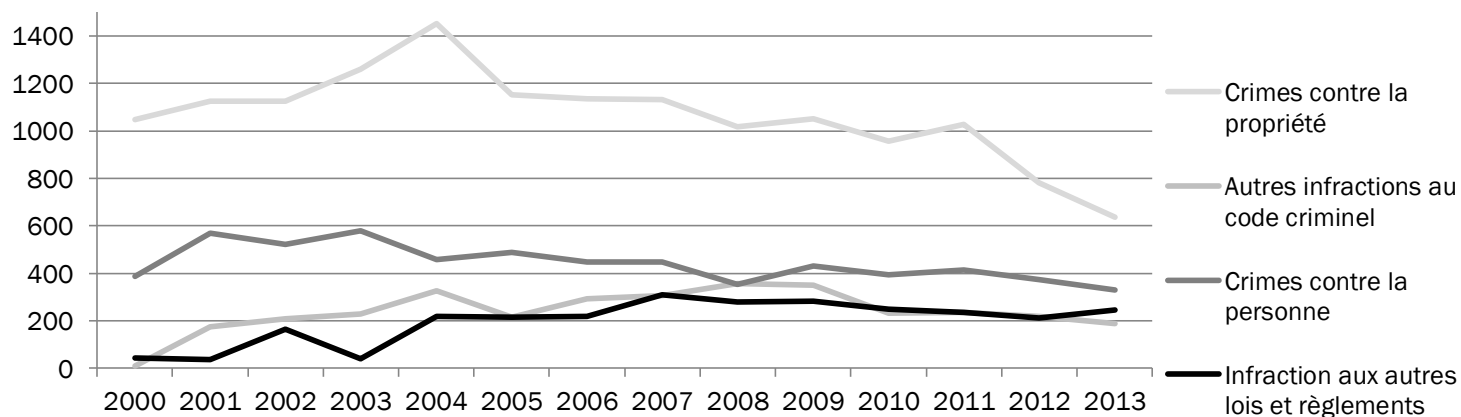
- 1. Infractions et criminalité**
- 2. Sentiment de sécurité**
- 3. Mesures prises pour réduire la criminalité**

1. Infractions

Prévalence et réputation du quartier

Lors du Forum citoyen du 10 juin 2009, la sécurité a été identifiée comme une préoccupation importante pour les participant.e.s. Il était alors question de sécurité en général dans les espaces publics tels que les rues et le métro (Renée de Lery Communication conseil 2009, 3). Selon le diagnostic de sécurité mené par Tandem (2006), 40,7 % des résident.e.s croient que la criminalité est en hausse dans Parc-Extension. Toutefois, la figure 34 illustre que **le nombre d'infractions recensées au poste de quartier 33 (PDQ 33) a diminué depuis les dernières années.**

Figure 34 Évolution des infractions commises dans Parc-Extension entre 2000-2013



Les crimes les plus répertoriés au Poste de quartier 33 (PDQ 33) en 2013 sont les crimes contre la propriété. Par ordre d'importance dans le quartier, il est question de vols simples, de méfaits et d'introductions par effraction, de vols de véhicules à moteur et de fraudes. Au sujet des vols, plusieurs intervenant.e.s considèrent que les femmes risquent d'être victimes de vols à l'arraché. Celles-ci se font dérober leurs bijoux ou leur sac à main.

Les crimes contre la personne constituent la deuxième catégorie prépondérante pour Parc-Extension. Les plus fréquents dans le quartier, par ordre d'importance, sont les voies de fait, les autres infractions contre la personne, les vols qualifiés et les agressions sexuelles. Il est à noter que ces infractions sont plus susceptibles de toucher les femmes et les filles (Côté 2006). Dans Parc-Extension, plusieurs des voies de fait rapportées sont en lien avec la violence intrafamiliale. Par ailleurs, la plupart des agressions sexuelles dénoncées constitueraient des attouchements; ceux-ci sont principalement commis par des proches des victimes dans une résidence privée.

En 2006, Parc-Extension était l'un des quartiers dotés du plus faible indice global d'intensité de contrôle social (37^e sur 39). Cet indice est généralement associé à des « niveaux plus élevés d'incivilités, d'insécurité et de criminalité » (Côté 2006, 134) .

L'indice est calculé à partir de variables sociodémographiques considérées susceptibles de créer un environnement criminel (la proportion de locataires, les familles monoparentales, les familles sous le seuil de faible revenu et la mobilité résidentielle). Toutefois, le bilan des infractions commises dans le quartier ne reflète pas cet indice. En effet, les chiffres de 2013 montrent que le quartier se situe dans la moyenne montréalaise et de celle de l'arrondissement.

Enfin, les infractions liées ou soupçonnées d'être liées aux gangs de rue représentent une infime partie de la criminalité recensée dans le quartier (Chamandy and Rosa 2013). Toutefois, l'enquête sur les besoins des jeunes, réalisée par Jeunesse Unie (2010), révèle que **29.2 % des jeunes mentionnent avoir été sollicités pour se joindre à une gang.**

« Les jeunes nous disent qu'un jeune sur dix (1/10) connaît (beaucoup/sérieusement/de près/ plusieurs personnes) quelqu'un qui a déjà eu des difficultés à cause d'un gang et c'est un peu plus d'un sur trois qui connaît de près ou de loin quelqu'un qui a déjà eu des difficultés à cause d'un gang. » (Jeunesse Unie 2010, 38)

Limites au recensement des crimes

Les données présentées ci-haut sont à interpréter avec précaution puisque les crimes commis ne sont pas tous reportés : **plusieurs crimes sont sous-déclarés.** En fait, plusieurs intervenant.e.s nous rappellent de l'importance du « chiffre noir » de la criminalité pour parler de la situation dans Parc-Extension. Le « chiffre noir » correspond à l'ensemble des actes criminels commis, mais non traités ou répertoriés par le système de justice. Lors de plusieurs entretiens avec des intervenant.e.s, il a été question d'obstacles à la dénonciation. En fait, il semble que l'appel aux policiers et la délation se font dans les cas extrêmes et principalement pour les crimes contre la propriété. Comme certaines communautés ont peur de la police, la dénonciation est parfois difficile et culturellement peu admise.

De plus, les statistiques du PDQ33 ne donnent pas d'informations sur certains actes tels que la filature, les regards insistants, les sifflements, les commentaires mal intentionnés ou les comportements inappropriés. Ces actes qui paraissent « sans conséquence » sont susceptibles de contribuer au sentiment d'insécurité des résidentes et incitent celles-ci à se tenir sur leurs gardes. Lieber (2008) soutient que ces actes constituent des « rappels à l'ordre » qui soulignent le caractère inopportun de la présence des femmes dans les espaces publics. Des intervenant.e.s mentionnent que les femmes du quartier font peu appel à de l'aide puisqu'elles manquent de connaissances sur leurs droits, ont peur de l'expulsion (en raison de leur statut d'immigrante ou de réfugiée) ou, encore, craignent des réprimandes ou l'exclusion de la part de la communauté.

Dénonciation

Selon le *Diagnostic de sécurité* de Tandem (2006), près de 60 % de la population ont révélé avoir été victime d'un acte de violence⁷ au cours des cinq dernières années. La vaste majorité des actes répertoriés par leur questionnaire n'a pas été déclarée à la police. Les actes les plus rapportés sont les crimes contre la propriété. Lorsqu'il est question de crimes contre la personne, tels que le harcèlement, l'intimidation et la discrimination, ils sont beaucoup moins rapportés. Les raisons données par les répondant.e.s pour ne pas avoir dénoncé sont variées : la perception d'inutilité, la peur de ne pas être pris.e.s au sérieux, la peur des représailles, le manque de confiance envers les policiers, la méconnaissance de la loi ainsi que la honte et la gêne.

⁷ Les actes de violence répertoriés : le harcèlement, le vandalisme, le vol dans le domicile, les intimidations ou les menaces, la discrimination, les vols et la rage au volant

Si certains crimes violents commis à l'encontre des femmes sont exercés dans l'entourage de la victime, il est probable que la dénonciation soit plus difficile. Les intervenant.e.s nous ont également mentionné que les difficultés de communication dans les langues officielles constituent des obstacles à la dénonciation et, par conséquent, à la comptabilisation statistique liée aux crimes violents. Le diagnostic de sécurité de Tandem VSP (2006) nous révèle que les femmes font confiance aux policiers pour dénoncer une agression de la part d'un étranger. Par peur de représailles, celles-ci se disent toutefois réticentes à parler d'une agression dont elles sont témoins ou une agression commise par quelqu'un qu'elles connaissent. D'ailleurs, les femmes sud-asiatiques interrogées dans le cadre de ce diagnostic ont généralement affirmé qu'elles ne communiqueraient pas avec la police au sujet de problèmes conjugaux dans la mesure où elles estiment que ces problèmes sont de nature privée. Ainsi, **il semble y avoir des blocages quant à la dénonciation d'actes criminels commis par une personne connue.**

À la question « Si jamais vous étiez victime de harcèlement ou d'une agression dans le quartier, feriez-vous appel à de l'aide? » de notre questionnaire, nous avons enregistré quatre « non » ce qui représente 5 % de notre échantillon. Les motifs sont notamment liés à la honte, la volonté de ne pas déranger les autres avec des problèmes qui ne les concernent pas et la discrétion (pour ne pas mettre le ou la victime en danger). Quant aux réponses positives, la police ou encore le 911 ont été évoquées à 66 reprises ce qui représente 78 % de notre échantillon (74 % pour les femmes interrogées). Ce résultat témoigne d'une **bonne connaissance des ressources d'aide formelle**. Une répondante nous a expliqué qu'elle n'appellerait pas la police à cause de la barrière de la langue. La seconde ressource évoquée est la famille (16 % chez les femmes et 12 % pour l'échantillon total). La personne ressource associée à cette réponse était toujours un homme comme le mari ou un frère. On nous a mainte fois mentionné que l'aide demandée dépend principalement de la gravité de l'acte.

À la question « Avez-vous déjà demandé de l'aide après avoir été victime de harcèlement ou d'une agression dans le quartier (à l'extérieur de votre domicile)? » de notre questionnaire, 77 % des répondant.e.s ont répondu « non ». Ainsi, 21 % de notre échantillon nous a confié avoir été victime de harcèlement ou d'une agression dans le quartier. Afin d'obtenir plus d'information, il aurait été préférable de distinguer deux types de questions négatives soit « non, je n'ai jamais été victime d'agression dans le passé » et « non, je n'ai jamais dénoncé une agression commise ».

Plusieurs intervenant.e.s du quartier soutiennent que les crimes les plus répandus dans Parc-Extension sont de faible gravité telle que la vente et la consommation de drogues, les vols à l'arraché et les fraudes (vente de faux passeports et billets d'avion). Compte tenu de la faible gravité et du bas taux de dénonciation, peu d'infractions sont sanctionnées. **Cette criminalité ainsi que les incivilités sont souvent localisées autour des espaces publics** (RAMPE 2011). Ces petits crimes, souvent impunis ou non rapportés, jouent tout de même un important rôle dans la perception de sécurité puisque les rumeurs et histoires constituent d'importants vecteurs d'insécurité associés aux espaces publics. À cet effet, quelques personnes rencontrées lors des visites à domicile ont mentionné avoir entendu des histoires de vols et d'agressions dans le quartier. Pour ces dernières, les rumeurs justifient certains comportements adoptés pour se sentir plus en sécurité.

Violences familiales

Statistiquement, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être victimes d'un crime avec violence tel que l'agression sexuelle et le harcèlement criminel (Statistique Canada 2006b). Il faut rappeler que la vaste majorité des agressions envers les femmes sont perpétrées par des proches. En 2004, on recensait que 70 % des crimes avec violence dont les femmes ont été victimes étaient commis par une personne connue (Statistique Canada 2006b). En sus, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) rapporte que les agressions sexuelles hors domicile de la victime, de l'agresseur ou

Les crimes basés sur l'honneur

Le Conseil du statut de la femme reprend la définition du Conseil de l'Europe pour définir cette forme de violence.

«[L]e concept de crimes dits "d'honneur" recouvre toute forme de violence à l'encontre des filles et des femmes (plus rarement des hommes et des garçons), au nom de traditionnels codes d'honneur, exercé par des membres de la famille, des mandataires ou par les victimes elles-mêmes. Les crimes dits "d'honneur" constituent une violation grave des droits de la personne qui les subit.» (Geadah, Miville-Dechêne, and Ali-Diabacte 2013, 20)

Depuis 1991, 17 cas de crimes basés sur l'honneur au Canada (Geadah, Miville-Dechêne, and Ali-Diabacte 2013). Ceux-ci ont fait 26 victimes, dont 20 femmes généralement jeunes. Si les crimes qui ont eu lieu ont frappé des Canadiennes originaires d'Inde, du Sri Lanka, du Pakistan et d'Afghanistan, ce n'est pas le fait d'une religion, ni d'une culture.

commun aux deux, représentent seulement 20 % des agressions sexuelles rapportées (CALACS 2000). De nombreux cas de harcèlement sexuel ne sont pas rapportés puisqu'ils ne sont pas toujours reconnus comme un crime par les autorités.

Plusieurs intervenant.e.s de Parc-Extension ont mentionné que **les violences familiales sont un enjeu majeur dans le quartier**. En fait, 30 % du total des crimes commis contre la personne dans le quartier sont des violences intrafamiliales dénoncées et rapportées (Chamandy and Rosa 2013). Selon l'enquête sur les besoins des jeunes réalisée par Jeunesse Unie (2010), **30,4 % des répondant.e.s considèrent avoir de moyennement à beaucoup de violence autour d'eux**. À ce sujet, on nous a mentionné à plusieurs reprises que la perte de repères à l'arrivée au Québec crée des tensions pouvant générer des situations de violences familiales. Ces conflits familiaux peuvent également engendrer le contrôle des femmes et de leur mode de vie. On nous rapporte également que les communautés refusent généralement de se mêler aux histoires liées aux crimes d'honneur et aux violences familiales dans son ensemble. C'est pourquoi des organisations ont mobilisé leurs ressources pour s'attaquer à cette problématique. Enfin, les crimes basés sur l'honneur représentent un important enjeu de violence pour les femmes et les filles du quartier.

2. Sentiment de sécurité

Perception de risque

Selon le diagnostic local de sécurité de Tandem (2006), certains segments de la population tels que les femmes, les personnes de 55 ans et moins et les Canadiens d'origine, sont plus craintifs d'être victimes d'actes criminels dans le quartier. De plus, l'enquête sur les besoins des jeunes réalisée par Jeunesse Unie (2010) révèle que la violence est un enjeu qui dérange davantage les filles que les garçons du quartier.

Selon les résultats de notre questionnaire, **les répondant.e.s révèlent se sentir moins en sécurité dans Parc-Extension que dans le reste de Montréal.** Sur une échelle de 1 à 10, le sentiment de sécurité moyen est de 7,6/10 dans le quartier et de 8,11/10 pour la ville de Montréal. Le tableau 14 présente les résultats ventilés selon les caractéristiques portées par les répondant.e.s.

Plusieurs nous mentionnent se sentir davantage en sécurité dans Parc-Extension et à Montréal que dans leur pays d'origine.

« En comparaison avec New York, c'est un quartier sécuritaire ici. » (Répondant d'origine américaine, 18-24 ans)

« Ici je me sens bien et en sécurité : je peux me promener, marcher dans le quartier plus qu'en Inde. Je peux marcher seule. » (Répondante d'origine indienne, 25-34 ans)

« En comparant Montréal à mon pays d'origine, il y a moins de violence ici. » (Répondante d'origine Sri lankaise, 65-75 ans)

« En comparaison avec le Viet Nam c'est plus libre comme milieu de vie. » (Répondante d'origine vietnamienne, 75 ans et plus)

« Pour avoir vu autre chose, Montréal est une ville très sécuritaire. » (Répondante d'origine canadienne, 25-34 ans)

Notre questionnaire révèle que la majorité des répondants (79 %) considèrent qu'aucun facteur n'affecte leur sentiment de sécurité dans le quartier⁸. D'un autre côté, **le principal facteur d'insécurité perçu par les femmes est leur sexe (52 %)** (figure 35).

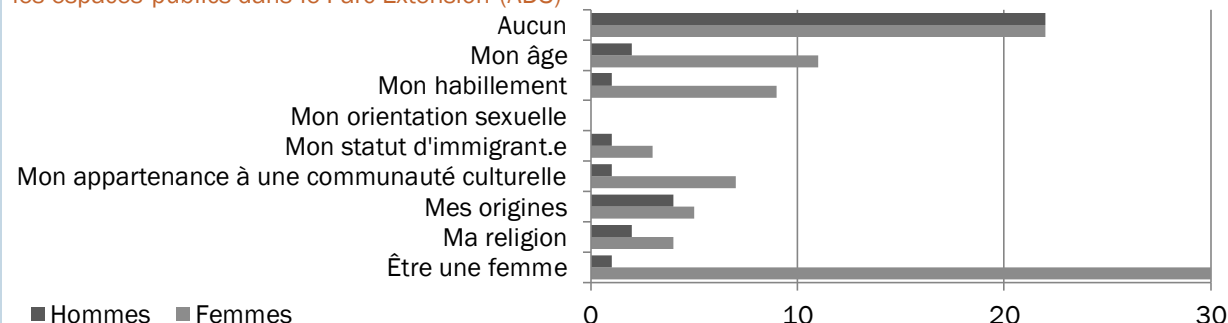
De manière générale, les femmes nous rapportent davantage de facteurs affectant leur sécurité (moyenne de 1,57 facteurs pour les femmes et 1,21 pour les hommes). Comme le témoignent les répondant.e.s, Parc-Extension est un lieu où l'on rapporte **très peu de racisme.**

Tableau 14 Sentiment de sécurité dans Parc-Extension et Montréal selon les répondant.e.s

Segments de la population	Parc-Extension	Montréal
Population totale	7,60	8,11
Hommes	7,82	8,41
Femmes	7,48	7,96
Groupes d'âge		
18-24 ans	7,50	7,80
25-34 ans	7,48	8,13
35-44 ans	7,31	8,08
45-55 ans	7,88	8,50
55-65 ans	6,92	7,69
65-75 ans	8,33	7,89
75 ans et plus	9,50	10,00
Situation familiale		
Avec conjoint et sans enfant	8,00	9,10
Avec conjoint.e et enfant(s)	7,51	7,83
Sans enfant avec enfant(s)	7,17	6,83
Sans conjoint.e et enfant	7,65	8,37
Pays d'origine		
Canada	7,43	7,57
Extérieur	7,61	8,31
Résidence dans le quartier		
Non-résident.e.s	7,00	8,00
Moins d'un an	7,50	8,78
1 à 2 ans	7,55	7,91
3 à 5 ans	6,38	8,17
6 à 9 ans	8,33	8,22
10 ans et plus	7,90	8,03
Appartenance religieuse		
Chrétienne	7,27	7,46
Grecque orthodoxe	8,22	8,30
Musulmane	7,55	8,56
Aucune	7,82	8,65
Hindoue	7,00	7,75
Sikhe	8,33	7,67
Autre	7,67	8,33

⁸ Réponses associées à la question « Quels facteurs, parmi les suivants, affectent votre sentiment de sécurité ? »

Figure 35 Répartition des répondant.e.s selon les facteurs affectant leur sécurité dans les espaces publics dans le Parc-Extension (ADS)

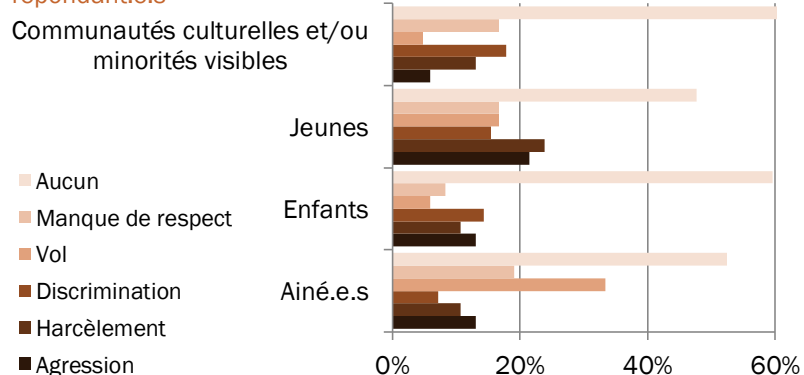


« Il y a moins de racisme ici, les gens sont plus respectueux » (Répondante d'origine tunisienne, 25-34 ans)

Les femmes évoquent davantage l'âge, l'habillement et l'appartenance à une communauté culturelle comme facteur affectant leur sécurité. L'orientation sexuelle n'a été mentionnée par aucun.e répondant.e.

En sus, nous avons demandé aux répondant.e.s quels segments de la population de Parc-Extension sont, à leur avis, les plus à risque d'être victime d'un acte de violence et s'il y a

Figure 36 Répartition des actes de violence les plus à risque pour les segments de la population selon les répondant.e.s



une différence entre les hommes et les femmes. Les résultats de cette question sont synthétisés à la figure 36. Les jeunes constituent le segment de la population considéré étant le plus à risque par notre échantillon; les actes les plus pressentis sont le harcèlement et les agressions. Toutefois, **les jeunes sont également la population qui engendre de l'insécurité chez certain.e.s de nos répondant.e.s**. Le flânage, la délinquance, la consommation de drogues et la criminalité chez les jeunes représentent certaines inquiétudes pour la population du quartier. Par exemple, quelques personnes rencontrées lors de la distribution du questionnaire nous ont mentionné que l'accaparement d'espaces publics par les jeunes engendrait un sentiment d'insécurité :

« Ils engendrent de l'insécurité lorsqu'il y a consommation d'alcool, drogue, vandalisme » (Répondante d'origine pakistanaise, 35-44 ans)

Les aînés arrivent en seconde position et le vol est l'acte le plus pressenti, suivi par le manque de respect. Pour les enfants, il est question de discrimination et d'agressions principalement en lien avec l'intimidation et le taxage. Les communautés culturelles

et/ou les minorités visibles sont les moins pressenties d'être victimes d'un acte de violence dans le quartier. La discrimination et le manque de respect sont les principales formes de violences considérées probables à leur égard, ce qui corrobore les difficultés d'insertion socioéconomique. Toutefois, comme la question concerne le risque dans Parc-Extension, de nombreux répondant.e.s disent qu'**il s'agit d'un quartier inclusif et, qu'en ce sens, il est plus sécuritaire pour les communautés culturelles et minorités visibles**. Pour l'ensemble de ces segments, environ 21 % de l'échantillon voient une différence entre les hommes et les femmes dans le risque d'être victime d'un acte de violence.

Lorsque l'on compare les réponses des répondant.e.s selon le lieu de naissance, les répondant.e.s immigrant.e.s indiquent un risque plus élevé pour tous les segments de la population à l'exception des communautés culturelles et/ou des minorités visibles, desquelles ils et elles font partie. Pour ainsi dire, ces répondant.e.s ressentent peu de menaces à leur endroit.

Stratégies d'isolement et d'autodéfense

Afin de questionner indirectement le sentiment d'insécurité, nous sommes intéressées aux tactiques employées pour se sentir plus en sécurité. Ces tactiques constituent des formes de vigilance en réaction à certaines situations ou enjeux engendrant de l'insécurité. Selon le diagnostic local de sécurité de Tandem VSP (2006), plus de la moitié des répondant.e.s prennent au moins une mesure pour renforcer la sécurité de leur domicile depuis leur arrivée dans Parc-Extension. Ces comportements de protection sont pris par la population pour se protéger soi-même ou ses biens. Parmi les comportements les plus fréquents recensés par le diagnostic de sécurité se trouvent les exemples suivants : avertir les voisins en cas d'absence prolongée, éviter de sortir, modifier son trajet et limiter ses déplacements. Dans Parc-Extension, les femmes et les personnes d'origine canadienne ont davantage tendance à utiliser ces stratégies de protection.

La figure 37 résume les stratégies d'évitement et d'autodéfense mentionnées par nos répondant.e.s⁹. Selon les résultats du questionnaire, **la majorité des personnes rencontrées emploient au moins une tactique pour se sentir davantage en sécurité**. Les tactiques employées diffèrent selon le sexe. En fait, plusieurs femmes emploient plusieurs tactiques d'évitement pour se sentir plus en sécurité. En moyenne, les femmes nous rapportent 1,88 tactique et 0,72 tactique chez les hommes.

La majorité des tactiques employées par les répondant.e.s sont de l'ordre de l'autodéfense: être avec une personne de confiance, avoir un moyen de communication ou de défense sur soi. Toutefois, plusieurs des femmes et filles rencontrées rapportent qu'éviter de sortir après la tombée du jour constitue un comportement tout fait normal et non une tactique d'isolement.

Les filles du quartier reçoivent très jeunes de nombreux conseil afin d'être plus en sécurité. En ce sens, elles assimilent très tôt un ensemble de comportements à adopter pour éviter les risques. Parmi ces conseils, il y a de marcher là où il y a de l'affluence et de la lumière, se déplacer à plusieurs (de préférence avec un.e adulte), ne pas sortir la nuit, s'éloigner des gens ayant l'air dangereux et éviter de porter des objets de valeur sur soi. Cette forme de socialisation amène les filles à internaliser une responsabilité face aux actes violents ou inappropriés, évacuant ainsi la racine du problème de la violence sexiste.

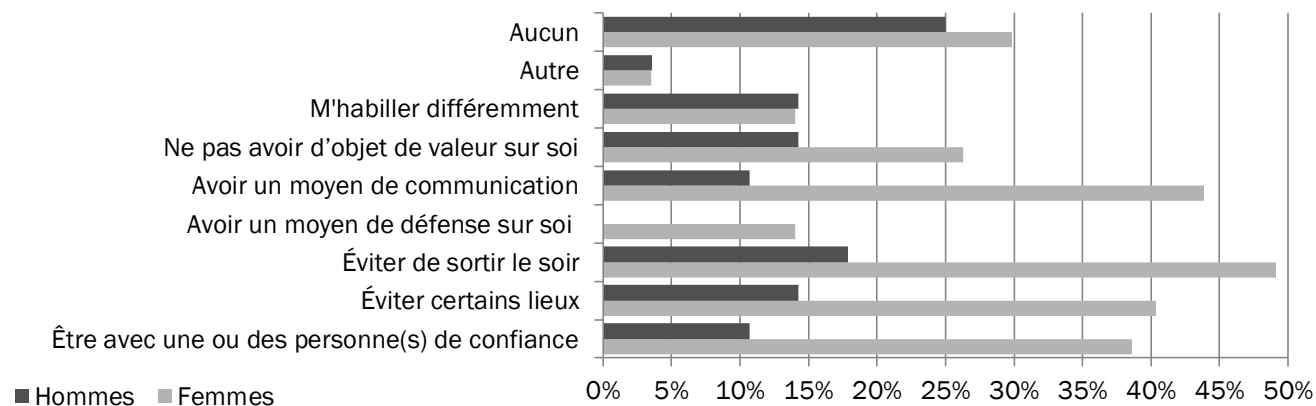
Stratégies d'isolement et d'autodéfense

Nous distinguons deux types de manœuvre (Lieber 2008) :

L'isolement : tactiques visant des changements dans les activités quotidiennes afin de les éviter.

L'autodéfense : tactiques visant à se protéger face à

Figure 37 Stratégies d'isolement et d'autodéfense rapportées par les répondant.e.s (ADS)



⁹ Réponses associées à la question « Quels sont les comportements que vous adoptez pour vous sentir en sécurité lors de vos déplacements et activités extérieures? »

3. Mesures prises pour réduire la criminalité

Criminalité en général

La principale mission du Poste de quartier 33 (PDQ33) est liée à la sécurité publique et au maintien de la paix. L'équipe du PDQ33 travaille notamment sur le renforcement du sentiment de sécurité, la réduction du danger liée à la circulation automobile ainsi que la lutte contre les incivilités et la criminalité. Pour faciliter la communication avec la population, certain.e.s agent.e.s maîtrisent plusieurs langues dont celles parlées par la communauté sud-asiatique. De plus, des agent.e.s du PDQ33 effectuent une première prise de contact avec les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants lors des cours de francisation. Cette prise de contact permet notamment d'expliquer les rôles et fonctions de la police à Montréal. Deux agentes sociocommunautaires font le lien entre les organisations communautaires, les écoles et le PDQ33. Depuis l'été 2014, l'agent de proximité de Parc-Extension (APPEX) patrouille dans le quartier afin de créer un lien avec les commerces et mieux connaître les enjeux locaux.

De façon continue, Tandem VSP agit afin de renforcer les comportements sécuritaires et les réflexes de dénonciation des actes criminels. Ceux-ci proposent différents services gratuits à la population et aux organisations de l'arrondissement comme des visites-conseils, des marches exploratoires et des ateliers de sensibilisation. En sus, Tandem VSP travaille sur le projet *Effet Papillon* qui vise à faire connaître les ressources du quartier aux résident.e.s qui ne fréquentent pas les organisations communautaires. Ce projet vise à transmettre de l'information sur les ressources relatives à la sécurité et aux violences. De plus, des informations relatives aux droits et lois encadrant le logement, l'immigration et le milieu du travail sont diffusés lorsque nécessaires. Pour ce faire, Tandem effectue des visites à domicile afin de rencontrer les résident.e.s à risque d'isolement. La vaste majorité des personnes rencontrées par ces visites à domicile considèrent se sentir en sécurité dans le quartier. En complément, il y a différentes prises de contact avec des acteurs locaux tels que les chefs religieux et les commerçants qui par leur rôle peuvent diffuser de l'information à la population.

La Direction de la diversité sociale de la Ville de Montréal travaille actuellement sur la prévention de la délinquance, sur les comportements criminalisables et sur la victimisation liés aux gangs de rue. Celle-ci cherche également à créer un réseau d'échange et d'information sur ces sujets dans le but de mieux intervenir sur ces questions dans différents secteurs de la ville dont Parc-Extension.

Le Centre de santé et de services sociaux de la Montagne (CSSS de la Montagne) effectue pour sa part un certain travail d'intervention dans les écoles afin de gérer la violence en amont. Comme il n'y a pas d'école secondaire dans le quartier, ce travail est principalement réalisé dans les écoles primaires.

Violences familiales

Avec leur équipe de travailleuses sociales, d'éducatrices et d'intermédiaires culturelles offrant des services multilingues et multidisciplinaires, le Bouclier d'Athéna Services Familiaux (BASF) constitue une ressource-clé en ce qui a trait au soutien, à l'intervention et à la prévention de la violence conjugale et intrafamiliale pour les communautés culturelles dans le quartier et dans le reste de la ville. Au fil des années, le Bouclier a développé un ensemble de services connus par les organisations montréalaises, pour intervenir dans les contextes de violences conjugales. Il est question d'une clinique juridique, de services d'accompagnement, de halte-garderie, de consultations, de services intermédiaires culturels, de groupes de soutien, de thérapies par l'art, d'hébergement d'urgence, et plus encore. En complément à leur travail d'intervention, le Bouclier agit pour « faire évoluer les consciences dans les communautés ethniques concernant les problèmes de violence conjugale et familiale » (BASF 2014). Ces efforts sont notamment déployés dans des communications, des ateliers ainsi que par leur participation à la concertation. Le CSSS de la Montagne, tout comme la vaste majorité des organisations communautaires du quartier, réfère au Bouclier d'Athéna lorsque des signes de violences familiales sont détectés. À cet effet, 58 % des personnes référées au Bouclier d'Athéna l'ont été par les Services sociaux (BASF 2013).

Le Bouclier d'Athéna travaille actuellement sur des projets visant à éliminer la violence basée sur l'honneur. Ainsi, elles ont entamé le projet *Sécurité dans les familles immigrantes, programme de prévention et d'information pour une intégration réussie*, qui vise à développer « une plus grande connaissance des lois et des droits dans la société québécoise et canadienne, principalement pour les femmes provenant des communautés culturelles de Parc-Extension. Ses objectifs visent à prévenir l'apparition de la violence basée sur l'honneur. » (BASF 2013, 16) En 2013, elles ont également mis en œuvre le projet *Contribution à la prévention des crimes basés sur l'honneur envers les femmes et les jeunes filles en formant, informant et dépistant les communautés plus à risques*. Ces deux projets soutiennent la formation d'agentes communautaires provenant de cinq communautés identifiées à haut risque : pakistanaise, sri lankaise, indienne, bangladaise et afghane. Le rôle de ces agentes est d'informer la communauté sur cette problématique, d'identifier les facteurs de risques et de dépister des victimes potentielles afin de les diriger vers les ressources appropriées. En plus de ce travail d'intervention, le Bouclier mène une stratégie médiatique pour faire connaître cette problématique afin « d'amener les communautés à une tolérance zéro en la matière. » (BASF 2013, 16)

Afrique au Féminin est une autre ressource qui intervient dans les situations de violences perpétrées envers les femmes. Depuis décembre 2013, une intervenante parcourt le quartier et effectue des visites à domicile pour faire connaître les ressources du Centre, mais également pour faire du dépistage. Jusqu'à maintenant, plusieurs cas de violence conjugale sont décelés grâce à cette initiative.

Des efforts sont déployés ponctuellement pour amener les organisations à être plus conscientes des enjeux et des moyens de prévenir les violences familiales. À titre d'exemple, l'arrondissement et le PDQ33 ont organisé en septembre 2013 une journée de prévention de la violence intrafamiliale.

Violences dans les espaces publics

Lorsque des organisations du quartier soulèvent des enjeux particuliers en lien avec la violence ou la criminalité, celles-ci tiennent un *Club de sécurité* pour discuter de la situation. En 2012-2013 un *Club de sécurité* a été tenu pour réfléchir aux enjeux des violences faites aux femmes afin d'identifier des pistes d'action. Celui de 2014 a porté sur la thématique de la sécurité routière avec une attention particulière sur les abords des écoles.

Différent.e.s intervenant.e.s nous rapportent ressentir un **manque d'énergie et de ressources pour travailler, de manière continue, sur la question de la sécurité dans les espaces publics**. Plusieurs conviennent de l'importance de remettre à l'ordre du jour la sécurité des femmes dans les espaces publics. À ce sujet, certain.e.s apprécient la concertation qui est actuellement faite à travers la Table de concertation en violence conjugale de Montréal¹⁰. Également, des intervenant.e.s signalent un intérêt à ce que le Comité action femmes et sécurité urbaine (CAFSU) reprenne vie dans les prochaines années afin de favoriser les échanges relatifs à la sécurité des femmes dans les espaces publics de Montréal. De ce fait, **nous identifions une lacune majeure en terme d'intervention pour améliorer le sentiment de sécurité des femmes et des filles et de leur offrir davantage d'opportunité pour s'appropriier les espaces publics**. Il s'agit donc d'une de nos priorités d'action pour notre projet.

¹⁰ Il s'agit d'une table regroupant différents acteurs communautaires et institutionnels interpellés par la question de la violence conjugale sur le territoire montréalais.

Faits saillants de la section 3

Criminalité et dénonciation

Parc-Extension est un quartier stigmatisé où la sécurité globale est une préoccupation importante pour la population. Contrairement aux idées préconçues, le bilan des infractions commises recensées est en diminution depuis les dernières années (2000-2013) et se situe bien en deçà des secteurs environnants. Il est à noter que les catégories de crime prépondérantes pour le quartier touchent davantage les femmes et les filles. Il est question notamment des crimes contre la propriété par les vols à l'arraché de bijoux et de sacs à main et les crimes contre la personne par voie de fait lors de violences familiales.

Les violences familiales ainsi que les crimes basés sur l'honneur sont des enjeux majeurs pour le quartier notamment puisque le contexte migratoire peut créer des tensions et le contrôle des femmes et de leur mode de vie. Plusieurs obstacles propres au quartier rendent plus difficile la dénonciation et la demande d'aide pour des crimes et des infractions constatées. Le contexte migratoire et la pression de la communauté constituent deux exemples d'obstacles lorsqu'il est question de crimes contre la personne comme les violences familiales.

Plusieurs des crimes contre la propriété sont de faible gravité, toutefois ceux-ci sont peu rapportés aux autorités. Ces situations génèrent tout de même des rumeurs ayant une influence considérable sur le sentiment de sécurité de la population. En plus des crimes sous-déclarés, plusieurs gestes et comportements qui engendrent de l'insécurité ne sont pas comptabilisés tels que la filature, les regards insistants, les sifflements ou les commentaires malintentionnés.

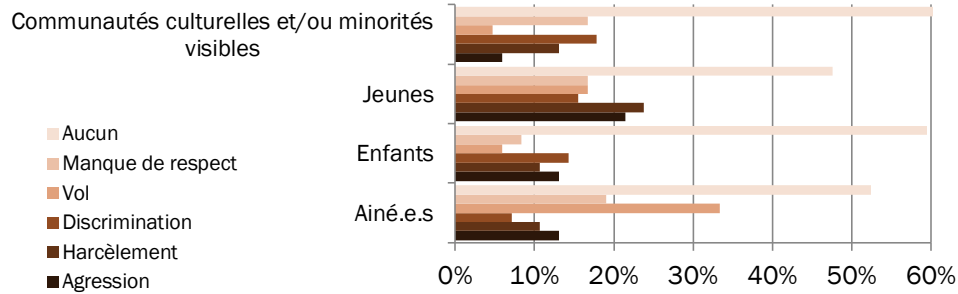
Sentiment de sécurité

Selon notre questionnaire, les répondant.e.s révèlent se sentir moins en sécurité dans Parc-Extension que dans le reste de Montréal. **Plus de la moitié des résidentes rencontrées mentionnent que le fait d'être une femme est un facteur affectant leur sécurité.** Pour plusieurs Parc-Extension est un lieu bien plus sécuritaire que leur pays d'origine.

« Ici je me sens bien et en sécurité : je peux me promener, marcher dans le quartier plus qu'en Inde. Je peux marcher seule. » (Répondante d'origine indienne, 25-34 ans)

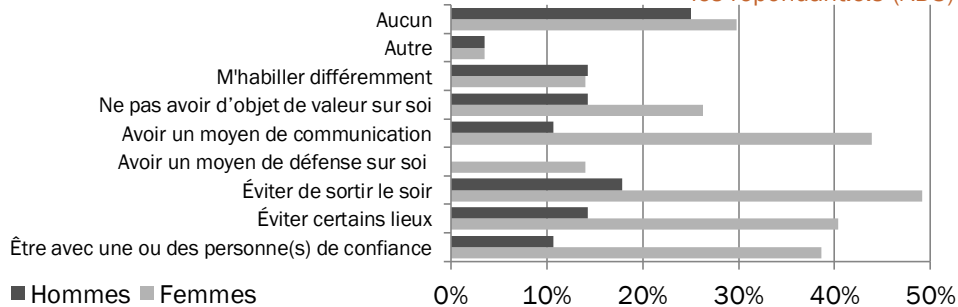
« En comparant Montréal à mon pays d'origine, il y a moins de violence ici. » (Répondante d'origine sri lankaise, 65-75 ans)

Figure 38 Répartition des actes de violence les plus à risque pour les segments de la population selon les répondant.e.s



Nous avons demandé aux répondant.e.s quels sont les segments de la population les plus à risque d'être victime d'un acte de violence dans Parc-Extension (figure 38). De nombreux répondant.e.s ont énoncé qu'**il s'agit d'un quartier inclusif et qu'en ce sens, il y a beaucoup moins de risque qu'ailleurs surtout pour les communautés culturelles et les minorités visibles**. Les répondant.e.s considèrent que les jeunes sont les plus à risque s'être victime d'un acte de violence comme le harcèlement et les agressions. Toutefois, les jeunes sont ceux qui engendrent de l'insécurité chez plusieurs; le flânage, la consommation de drogue, la délinquance et la criminalité chez plusieurs jeunes soulèvent certaines inquiétudes pour les résident.e.s et les acteurs locaux. 21 % de l'échantillon considère qu'il y a une différence entre les hommes et les femmes dans le risque d'être victime d'un acte de violence.

Figure 39 Stratégies d'isolement et d'autodéfense rapportées par les répondant.e.s (ADS)



Les résident.e.s, principalement les femmes, ont régulièrement recours à des stratégies d'isolement ou d'autodéfense pour se sentir plus en sécurité (Figure 39). Il est à noter que la majorité des tactiques employées constitue des moyens d'autodéfense comme être avec une personne de confiance, avoir un moyen de communication ou de défense sur soi. Cependant, plusieurs des femmes et les filles rencontrées rapportent qu'éviter de sortir après la tombée du jour constitue un comportement tout fait normal et non une tactique d'isolement. Les filles du quartier reçoivent très jeunes de nombreux conseils afin d'être plus en sécurité. Comme elles assimilent très tôt un ensemble de comportements à adopter pour être moins en danger elles internalisent une responsabilité face aux actes violents ou inappropriés ce qui évacue la racine du problème de la violence sexiste.

Interventions

Tandem VSP et le Poste de quartier 33 déploient des efforts pour prévenir, réduire et favoriser la dénonciation des crimes, mais aussi pour faire connaître les droits et les ressources disponibles aux résident.e.s. Le Bouclier d'Athéna Services Familiaux (BASF) est une ressource d'intervention en matière de violences familiales adaptée au contexte de Parc-Extension qui mène des projets novateurs notamment pour les crimes liés à l'honneur. La vaste majorité des acteurs institutionnels et communautaires du quartier y font référence pour intervenir et prévenir les violences familiales. Actuellement, la concertation locale permet aux organisations et aux institutions de réagir aux enjeux locaux puisque des comités et des projets sont ponctuellement mis en œuvre pour remédier à des problèmes liés à la criminalité et la sécurité comme les crimes liés à l'honneur, la sécurité routière ou encore le harcèlement de rue.

Outre l'amélioration du sentiment de sécurité des femmes dans les espaces publics, il ne semble pas y avoir de lacune majeure en matière de prévention et de réduction de la criminalité dans Parc-Extension. **Les intervenant.e.s rencontré.e.s s'accordent pour reconnaître un besoin d'intervention pour améliorer le sentiment de sécurité des femmes et des filles et de leur offrir davantage d'opportunité pour s'approprier les espaces publics**. Ainsi, nous retenons cette question comme une de nos priorités d'action pour le projet.

Section 4 Sécurité

- 1. Signalisation**
- 2. Visibilité**
- 3. Affluence**
- 4. Surveillance formelle et l'accès à de l'aide**
- 5. Aménagement et entretien des lieux**
- 6. Participation de la communauté**
- 7. Inclusion**

Dans cette section, nous cherchons à saisir le sentiment d'insécurité des femmes et des filles dans les espaces publics de Parc-Extension afin de comprendre les facteurs qui le génèrent. Nous voyons un lien étroit entre le sentiment d'insécurité et les violences dans la mesure où la peur d'être violentée et les rumeurs sur les violences engendrent un sentiment d'insécurité (Lieber 2008). Ce sentiment d'insécurité contraint les femmes à fréquenter les espaces publics de façon différenciée et à développer des stratégies qui limitent leurs libertés.

L'équipe de Femmes et villes international constate que Parc-Extension ne jouit pas d'une très bonne réputation dans les autres quartiers de Montréal. Dans la réalité, très peu de ce que nous avons observé justifie ces idées reçues. Dans les faits, les membres de l'équipe ne se sont pratiquement jamais retrouvés en situation d'insécurité à Parc-Extension ou du moins, les éléments problématiques ressentis ne sont pas propres au quartier en particulier. Ainsi, il apparaît important de mentionner que plusieurs enjeux soulevés dans la présente évaluation des besoins ne sont pas uniques. Ces enjeux sont susceptibles de se retrouver ailleurs. À ce sujet, plusieurs organisations soulignent que, **malgré la réputation de Parc-Extension, les espaces publics ne sont pas moins sécuritaires qu'ailleurs à Montréal : les enjeux de violence sexiste sont les mêmes quels que soient les territoires qui retiennent notre attention.** En ce sens, des interventions ciblées uniquement sur le territoire du quartier ne pourront suffire à résoudre ces problèmes structurels. Pour s'attaquer à la problématique des violences faites aux femmes et aux filles, il apparaît pertinent d'agir sur plusieurs échelles (quartier, arrondissement, ville, province, etc.) et sur plusieurs cibles (insertion socioéconomique, sécurisation des espaces publics, sensibilisation, aide aux victimes, etc.)

Image 1 Nuage de mots définissant la sécurité par les répondant.e.s



Dans le cadre de cette évaluation des besoins, nous retenons une définition plutôt large de la sécurité puisqu'il s'agit du reflet des propos recueillis lorsque l'on abordait la question avec les résident.e.s du quartier. Nous avons construit un nuage de mots à partir des expressions choisies par les répondant.e.s pour définir la sécurité (image 1). Nous notons que les définitions varient quelque peu selon le sexe. Les hommes optent davantage pour certaines expressions comme paisible, respect, calme, violence, être à l'abri et tranquillité. Du côté des femmes, les mots plus fréquents sont paix, confiance, liberté de mouvement, sans peur et liberté. Les femmes emploient, en moyenne, plus de mots pour définir la sécurité que les hommes (3,5 mots pour les femmes et 2,7 mots pour les hommes)

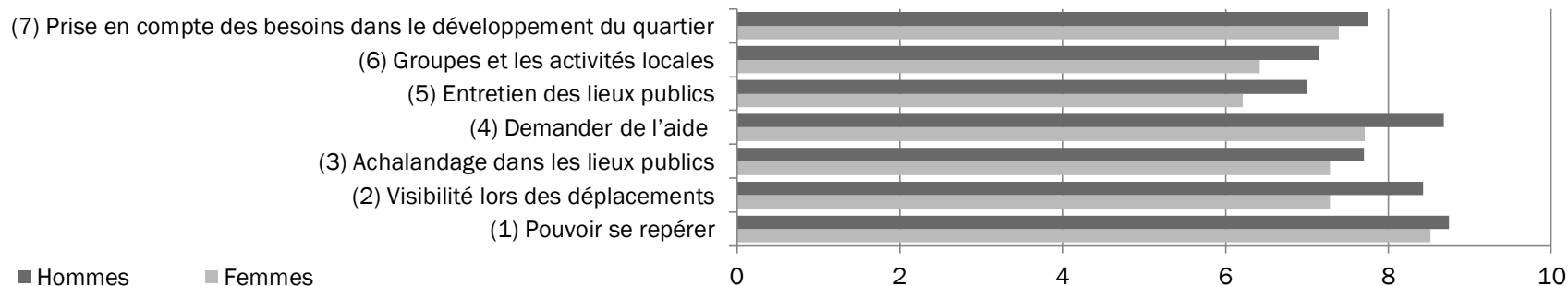
Nous avons procédé de la même façon pour construire notre définition de la violence (image 2). Encore ici, les expressions retenues varient selon le sexe. Les femmes mentionnent davantage les mots peur, manque de respect, agression, humiliation, agressivité, coups et faire mal. Du côté des hommes, les mots les plus nommés sont vols, discrimination et crier. En sus, les femmes utilisent, en moyenne, plus de mots pour définir la violence (4,1 mots pour les femmes et de 2,5 mots pour les hommes).

Afin d'explorer les facteurs favorisant la cristallisation du sentiment d'insécurité chez les femmes et les filles, nous effectuons une analyse du quartier en nous intéressant plus particulièrement aux sept principes de l'aménagement sécuritaire¹¹: la signalisation, la visibilité, l'affluence, la surveillance formelle et l'accès à de l'aide, l'aménagement et l'entretien des lieux, la participation de la communauté et l'inclusion. Nous avons remarqué que les femmes ont généralement attribué des notes plus faibles ce qui signifie qu'elles sont plus sensibles aux aménagements inadéquats (figure 40).

Image 2 Nuage de mots définissant la violence par les répondant.e.s



Figure 40. Évaluation des sept principes de l'aménagement sécuritaire par les répondant.e.s (ADS)



¹¹ Principes développés par le programme Femmes et Ville – Ville de Montréal. FVI a ajouté ce septième principe suite à la réalisation du projet *Créer des communautés plus sécuritaires pour les femmes marginalisées et pour toute la communauté* (2007-2010). L'inclusion s'est avérée être un principe essentiel pour assurer la sécurité des femmes dans leur pluralité (Femmes et villes international 2010).

Savoir où l'on est et où on va

« La notion de signalisation est constituée de tout élément qui concourt à améliorer l'orientation générale d'une personne dans l'environnement physique. La signalisation doit donc permettre de savoir où l'on va dans l'espace, d'en saisir les repères, d'aider au sentiment de contrôle et de trouver efficacement de l'aide. Elle contribue directement à la sécurité. » (Paquin 2002, 31)

1. Signalisation

Pour la vaste majorité des habitant.e.s rencontré.e.s, il est facile de se repérer dans le quartier. L'appréciation de la trame orthogonale est pratiquement unanime. Lorsque nous avons demandé aux répondant.e.s d'évaluer sur une échelle de 1 à 10 leur capacité à se repérer dans le quartier, 42 des 85 répondant.es ont attribué la note de 10/10 à ce critère. La moyenne des réponses recueillies est de 8,6/10 et il n'y a pas de différence significative entre les femmes et les hommes sur cette question. Toutefois, certain.e.s répondant.e.s nous mentionnent certaines difficultés liées à l'orientation dans le quartier:

« Si l'on n'est pas du quartier, il est assez difficile de se repérer... » (Répondante d'origine canadienne, 25-34 ans)

« Au début on est perdu dans le quartier, mais rapidement on se l'approprie » (Répondant d'origine congolaise, 25-34 ans)

La proximité associée à la densité du quartier constitue un des éléments fortement appréciés par la population (Thoër and Orange 2010). Les rues en direction nord-sud sont majoritairement résidentielles. Les rues en direction est-ouest sont marquées par une mixité des fonctions où les bâtiments abritent des commerces au rez-de-chaussée et des logements aux étages supérieurs. Cet aspect rend le quartier accueillant et animé (Société d'histoire de Parc Extension 2013). La carte 3 indique que les rues commerciales ainsi que les grands parcs sont fréquemment utilisés par les résident.e.s.

Bien que la géographie de Parc-Extension soit simple, il semble qu'aucun plan du quartier (à l'exception de ceux situés dans les deux stations de métro). Il serait intéressant d'avoir des cartes extérieures avec les différents points d'intérêts pour mieux se repérer.

Également, le RAMPE note un manque de signalisation aux intersections des rues. Lors d'une des observations non participantes, différents manques de signalisation routière ont engendré de l'insécurité chez l'observatrice. Cette insécurité était liée à la peur d'être frappée aux intersections à forte affluence. Ainsi, il serait judicieux d'ajouter des feux de circulation, ou du moins des panneaux d'arrêt, pour sécuriser les traverses. Les informations relatives aux autobus mériteraient également d'être plus visibles comme les numéros de trajet et les horaires. Depuis les dernières années, les corridors scolaires sont de plus en plus indiqués

Carte 3 Lieux fréquemment utilisés par les répondant.e.s



2. Visibilité

Certain.e.s intervenant.e.s rencontré.e.s nous mentionnent que l'éclairage déficient des espaces publics contribue à l'insécurité urbaine. À ce sujet, le diagnostic de sécurité de Parc-Extension révèle que la population est généralement insatisfaite de la visibilité du quartier au niveau des rues, des parcs, des stations de métro et des ruelles (Côté 2006). Le manque d'éclairage constitue un important facteur d'insécurité pour les résidentes. Lors de la distribution des questionnaires, de nombreuses femmes ont formulé des requêtes concrètes et précises pour l'amélioration de la visibilité.

« Les arbres mal taillés bloquent la lumière des lampadaires. » (Répondante d'origine syrienne-libanaise, 35-44 ans)

« Il y a des cachettes derrière les arbustes. L'éclairage est parfois déficient, car les gens cassent les lumières. » (Répondante d'origine haïtienne, 55-65 ans)

Lorsque nous avons demandé aux répondant.e.s d'évaluer sur une échelle de 1 à 10 la visibilité dans les déplacements dans le quartier, nous avons noté que les femmes ont généralement attribué des notes plus basses (moyenne de 7,28/10) en spécifiant que la visibilité est particulièrement réduite la nuit. **Les répondantes semblent plus sensibles au manque d'éclairage.** La moyenne des réponses recueillies est de 7,66/10.

Les séances d'observation non participante révèlent des éléments problématiques liés à la visibilité. Le soir, la perception de sécurité change, les axes principaux étant perçus plus sécuritaires en raison d'un meilleur éclairage. Par opposition, les rues résidentielles peu achalandées et moins éclairées génèrent de l'insécurité. Plusieurs femmes rencontrées nous ont mentionné éviter les rues qui avec un faible éclairage. De plus, les parcs peu éclairés sont peu invitants et génèrent de l'insécurité puisque l'on ne sait pas ce qu'il s'y cache. Certaines ruelles constituent des espaces fermés avec peu d'issues comportant de nombreuses cachettes, peu de lumière et un faible achalandage. Ces composantes créent un sentiment d'insécurité important, notamment la nuit. Enfin, des voitures y sortent inopinément ce qui constitue un risque de collision entre autos et piéton.ne.s.

Lors des observations, nous avons pu noter que la configuration de certaines rues au nord du quartier sont problématiques. En effet, les rues Birnam et Stuart ont des formes atypiques à leur extrémité nord : il n'y a pas d'intersections, mais un virage vers l'est. Ainsi, elles présentent des angles morts qui conduisent à des déplacements prévisibles. De même, à l'intersection du Boulevard Crémazie et de la rue Wiseman, des ensembles d'immeubles avec des impasses sont susceptibles de cristalliser un sentiment d'insécurité, le soir notamment.

Voir et être vue

La visibilité réfère à quatre principales composantes permettant de voir et d'être vue (Paquin 2002).

1. L'éclairage est lié à la répartition, l'intensité, l'effet et l'entretien des dispositifs d'éclairage.
2. Les cachettes constituent des barrières visuelles permettant à une ou des personnes de s'y dissimuler.
3. Le champ de vision est lié à la possibilité de saisir les éléments composant l'environnement.
4. Les déplacements prévisibles sont liés à l'isolement, il s'agit de chemins ne permettant aucune alternative de déplacement.

3. Affluence

Ambiances

Les défis de l'hiver

L'été, les pelouses sont très bien occupées. Or, l'hiver, lesdites pelouses sont recouvertes de neige, ce qui réduit considérablement la possibilité de s'approprier certains espaces extérieurs. Par contraste avec l'hiver, en été, les gens se parlent davantage et une vie de quartier animée est ressentie. De nombreuses personnes se croisent, se reconnaissent, se saluent, s'arrêtent et bavardent un instant. Les sorties d'école, les rencontres de voisinage sur le trottoir ou encore à l'épicerie génèrent beaucoup d'animation. Les petits commerces semblent représenter des lieux de sociabilité très intéressants, été comme hiver. Encore une fois, ce sont surtout des voix d'hommes que l'on entend.

Quant aux espaces de rassemblement et de rencontres, les observations révèlent qu'ils ne sont pas suffisamment investis et cette tendance s'accroît en hiver. Par exemple, devant l'entrée du parc-école Sinclair-Laird, au croisement de la rue Liège et Stuart, trois bancs se font face et forment un lieu ouvert et lumineux. Il y a un robinet, une cabine téléphonique et un endroit spécifique pour accrocher des vélos. Si cet espace est bien mis en valeur à la belle saison, il est malheureusement totalement abandonné sous la neige (image 3).

Les stratégies de déplacement varient selon le sexe, mais elles diffèrent également en fonction des saisons. En hiver, les femmes sont généralement accompagnées ou en voiture. En été, davantage de résidentes investissent l'espace public à pieds et seules.

Bien que la Ville de Montréal semble être très efficace dans le déneigement des grandes artères telles que Jarry ou Jean Talon, les rues secondaires bien souvent négligées. Après une tempête de neige, nous observons davantage de personnes emprunter des taxis. Il est probable que les résident.e.s utilisent ce moyen de transport pour éviter de marcher sur le trottoir verglacé et mal déneigé.

En été, la diversité de Parc-Extension représentée dans certains espaces publics, notamment au parc Jarry. Toutefois, l'hiver, c'est majoritairement la population blanche et francophone qui fréquente et espace. Il semble donc y avoir des défis qui se dressent à l'utilisation des parcs par les communautés culturelles durant la période hivernale. En sus, le froid et la neige contribuent à limiter les sorties et présentent un plus grand nombre d'obstacles.

En été, le quartier s'anime et est nettement plus agréable, notamment grâce à l'animation et à la végétation. Comme il y a davantage d'affluence dans les espaces publics durant l'été, nous relevons beaucoup plus d'enjeux liées à la sécurité des femmes et des filles sur lesquels il importe d'intervenir. L'hiver, quant à lui, présente des risques non-négligeables d'isolement.

Entendre et être entendue

« Un site bien fréquenté est soumis à une certaine auto-surveillance naturelle de la part des usagers de cet espace, à condition bien sûr qu'il ne soit pas accaparé par un groupe homogène d'individus. [...] La notion d'affluence est en relation avec le concept de mixité des fonctions urbaines. En effet, de nombreuses activités de toutes sortes attirent un grand nombre de personnes. » (Paquin 2002, 41)

Image 3 Entrée près du parc-école Sinclair-Laird



Accaparement et utilisation différenciée des espaces publics

Comme plusieurs intervenant.e.s le mentionnent, **très peu de violences sont visibles dans les espaces publics. Les facteurs d'insécurité sont dans les dynamiques et les ambiances prenant place dans les espaces publics.** Les femmes et les filles peuvent vivre une exclusion de certains espaces publics puisque des hommes les accaparent. Par exemple, dès la tombée du jour, certains hommes occupent des parcs et parfois tiennent des commentaires désobligeants et des comportements harcelants envers les femmes circulant dans le quartier. Ces attroupements et ces comportements poussent la population (principalement les femmes et les filles) à éviter différents lieux tels que les petits parcs pour se sentir plus en sécurité. À ce sujet, le diagnostic local de sécurité de Tandem (2006) révèle que les parents considèrent les parcs comme insécuritaires en raison des ambiances qui y règnent. Plusieurs filles nous confient avoir vécu des expériences de harcèlement de rue. Les ambiances constituent donc d'importants vecteurs d'insécurité pour les femmes et les filles, ce qui explique le faible investissement de celles-ci dans les espaces publics.

L'usage différencié de l'espace selon le sexe est un des principaux constats qui ressort des observations non participantes. La ségrégation spatiale selon le sexe prend plusieurs formes. À titre d'exemple, certains bancs rapprochés sont parfois occupés par des hommes uniquement. Similairement, il arrive qu'un homme se positionne au centre du banc, monopolisant celui-ci, ce qui peut créer de l'autocensure chez certaines femmes qui seraient trop gênées de s'y asseoir ou de demander une place. Ensuite, les rues de Liège, Ogilvy et Jarry sont jalonnées de bars et cafés exclusivement fréquentés par des hommes. Cette réalité s'accroît l'été quand les cafés arborent des terrasses. À cet égard, les observatrices se sont rendues dans un de ces cafés. Dès leur entrée, elles ont été remarquées par les hommes et rapidement des clients sont venus les aborder. Sans nécessairement se sentir en situation d'insécurité, l'attention portée par les clients semblait s'apparenter à du harcèlement. Enfin, il est possible de constater qu'à la sortie des écoles, la vaste majorité des adultes présent.e.s sont des femmes (parents, brigadières ou membre du personnel d'enseignement).

Par les observations non participantes, nous notons un manque d'espaces de rencontre dans les zones de fortes affluences telles qu'aux abords des écoles. Il serait judicieux de développer des espaces pouvant accueillir les enfants et leurs parents après la fin de l'école et, dans une plus large mesure, les habitant.e.s résidant à proximité pourraient les utiliser. Idéalement, cet aménagement offrirait des bancs et deviendrait un lieu de mixité et d'échange.

Également, nous remarquons que les femmes optent principalement pour des stratégies de déplacement en groupe, notamment chez les plus jeunes et les plus âgées. Les hommes sont, quant à eux, plus solitaires dans leurs déplacements. À la sortie de l'école, les filles et les garçons ne se mélangent pas beaucoup : les filles se déplacent entre elles tandis que les garçons rentrent seuls. Enfin, une observatrice souligne un enjeu lié à l'appropriation sonore de l'espace public par les hommes. Cette situation a pour effet de déranger les autres passant.e.s. À titre d'exemple, plusieurs voitures transportant des hommes et diffusant une musique à fort volume, fenêtres baissées et circulant dans le quartier à faible allure observé durant la période estivale. Ensuite, des groupes de jeunes hommes parlant très fort ont été observés.

Lorsque nous avons demandé aux répondant.e.s d'évaluer sur une échelle de 1 à 10 l'achalandage des lieux publics, la moyenne des réponses recueillies était de 7,42/10. Les femmes attribuent des notes plus faibles que les hommes (7,29/10 pour les femmes et 7,7/10 pour les hommes). **Bien que les rues commerciales soient appréciées pour leur affluence, certaines ambiances, principalement observées de soir, rendent ces lieux non-inclusifs et réduisent la perception de sécurité chez les répondant.e.s.** Des

résident.e.s nous ont mentionné l'existence de comportements liés au harcèlement de rue prennent place autour des rues Liège et Jarry (carte 4).

Les attroupements suspects et la consommation de drogues et d'alcool constituent des situations typiques que l'on nous rapportées lors de la distribution des questionnaires. Selon des intervenant.e.s, il y a une recrudescence de la vente et la consommation de certaines drogues comme l'héroïne et le crack. La vente et la consommation de drogue ainsi que la consommation abusive d'alcool dans certains parcs constituent des enjeux influençant la sécurité de la population (RAMPE 2011). De plus, des intervenant.e.s mentionnent que la prostitution existe dans le quartier, mais que celle-ci n'est pas visible dans les espaces publics. Certains bâtiments sont reconnus, par la population et les acteurs du milieu, pour abriter du trafic de stupéfiants et de la prostitution. Ceux-ci sont principalement situés dans la portion nord, ce qui engendre de l'insécurité pour certains citoyen.ne.s riverain.e.s. Enfin, plusieurs résident.e.s et intervenant.e.s reconnaissent la présence de gangs de rue dans le quartier.

Sécurité routière

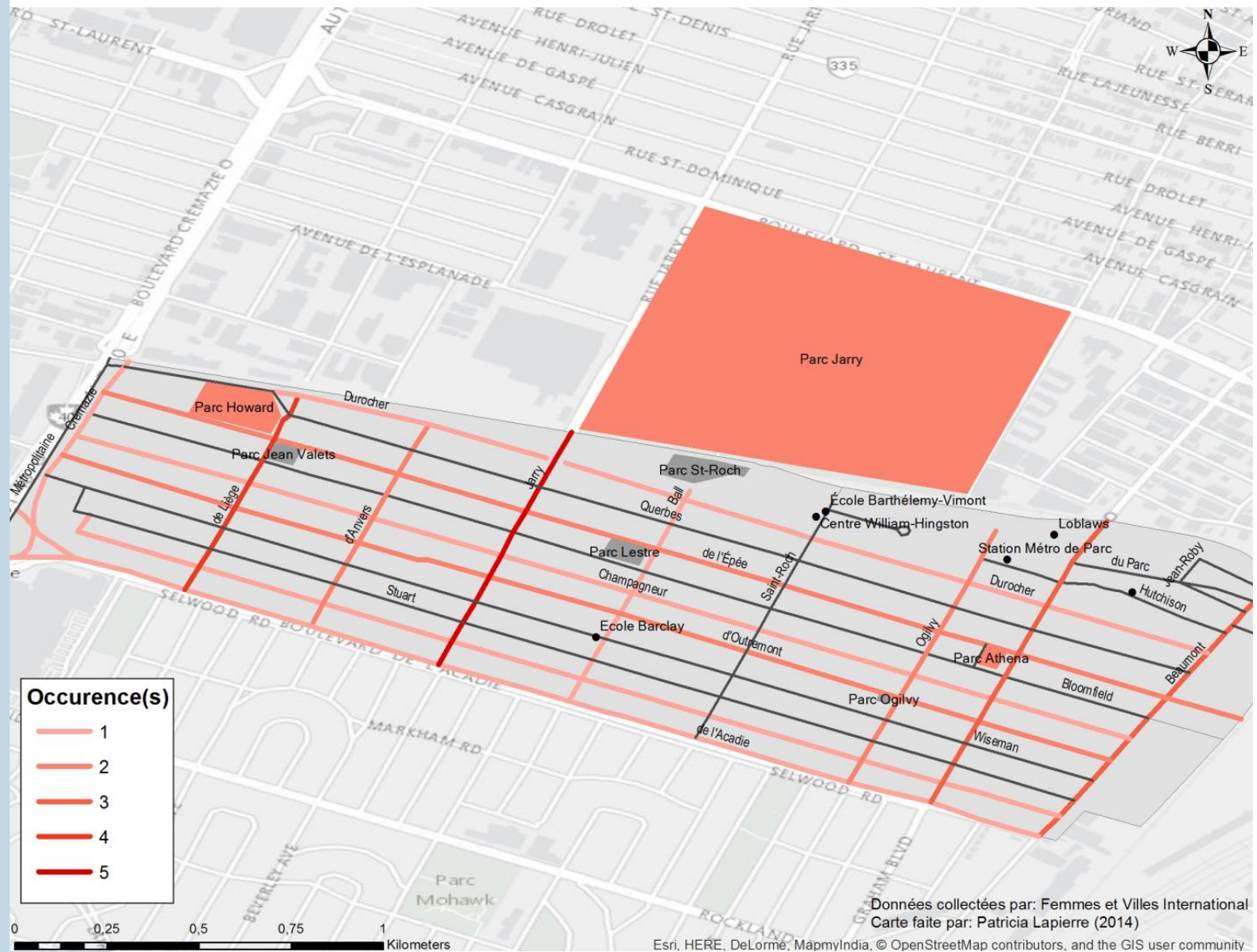
Il est déconcertant de constater que plusieurs milliers d'automobilistes passent tous les jours aux frontières du quartier (autoroute Métropolitaine au nord et boulevard Acadie à l'ouest) sans nécessairement être capables d'identifier Parc-Extension sur une carte. (Favretti and Leclerc 2011, 18).

« Les déplacements en modes actifs sont, quant à eux, plus complexes puisque Parc-Extension est entouré d'infrastructures de transports lourds [...] qui provoquent un fort effet d'enclavement. De plus, la proximité de l'autoroute Métropolitaine et du rond-point l'Acadie favorise un trafic de transit important dans le quartier, générant de la congestion sur les rues Jean-Talon et Beaumont aux heures de pointe. Plusieurs rues sont aussi empruntées par des véhicules lourds qui cherchent à rejoindre les secteurs industriels Beaumont et Marconi-Alexandra. Ces véhicules, par leur gabarit, leur bruit, les vibrations et la pollution de l'air qu'ils produisent, s'intègrent mal dans un cadre bâti résidentiel dense. »(Vrac Environnement 2010, 8)

On parle généralement de **Parc-Extension comme d'un lieu de transit** pour les automobiles et les transports collectifs. La sécurité routière apparaît comme un enjeu majeur de l'insécurité vécue par la population. À ce sujet, le quartier est situé dans un des cinq arrondissements où l'on compte le plus de piétons, de cyclistes et d'automobilistes blessés (Vrac Environnement 2010). Il y a de **nombreux conflits de circulation entre les différents modes de transport autour de la Gare Jean Talon**. L'intersection des rues Jean-Talon et l'Acadie est un autre point chaud pour les accidents entre véhicules et piétons. En 2013, 474 collisions ont été enregistrées dans Parc-Extension. Parmi ces accidents, on en compte six à proximité des écoles où aucune personne n'a été blessée et aucun.e piéton.ne n'a été impliqué. Les incidents généralement lieu de jour et durant la semaine.

Les grandes artères situées dans le quartier (le boulevard l'Acadie, l'avenue du Parc ainsi que les rues Jean-Talon, Beaumont et Querbes) engendrent une circulation de transit ce qui a des répercussions sur les ambiances (affluence, pollution sonore, etc.) et des impacts sur la qualité de l'air. La carte 4 localise plusieurs de ces lieux.

Carte 4 Lieux considérés mal adaptés, non inclusifs et où la sécurité est menacée selon les répondant.e.s



De plus, des citoyennes se sont plaintes de la sécurité aux abords des écoles primaires du quartier. Leur insatisfaction fait référence à la vitesse excessive des véhicules motorisés ; au non-respect de la signalisation et du stationnement ; à la signalisation inefficace ; au manque de surveillance ; et à la présence de poids lourds. En 2012, les principales améliorations souhaitées pour la rue Jean-Talon sont de l'ordre de la sécurité et de la convivialité (Vrac Environnement 2012). Les autres améliorations souhaitées sont de l'ordre de l'aménagement tel que l'ajout d'arbres, de bancs et de support à vélo, etc.

Lors de nos observations aux abords des écoles, nous constatons que, par endroits, les trottoirs sont trop étroits. À la sortie des écoles, comme Barclay, les trottoirs ne sont pas suffisamment larges pour accueillir les enfants, ce qui constitue un enjeu de sécurité routière pour celles et ceux qui décident de marcher sur la chaussée. Pour garantir la sécurité, il faudrait penser à un aménagement où les élèves resteraient ensemble et à l'abri pour attendre l'autobus ou leurs parents.

Malgré ces défis, **les transports actifs sont fortement pratiqués par la population** : la marche ou le vélo sont utilisés pour la majorité pour se déplacer dans le quartier (Vrac Environnement 2010). Parc-Extension ne comporte aucune piste cyclable. Cette situation incite certain.e.s à circuler sur les trottoirs pour éviter les voitures (principalement aux abords des viaducs). Nous notons également un manque de passages piétonniers et cyclistes permettant de sortir du quartier. En plus de décroiser Parc-Extension, ces passages permettraient d'accroître l'accès aux ressources et infrastructures à la population de Parc-Extension.

La marche constitue l'activité physique centrale des femmes d'origine sud-asiatique. Il s'agit d'une activité physique qui permet d'accomplir le travail domestique : faire les courses et aller chercher les enfants (Laquerre, Thoër, and Orange 2010). **Comme les femmes utilisent davantage le transport actif, cela signifie que ces dernières subissent plus fortement des désagréments liés aux conflits d'usage de la route.**

4. Surveillance formelle et l'accès à de l'aide

Pouvoir s'échapper et obtenir du secours

« L'obtention de secours fait référence à la capacité de s'échapper et de trouver de l'aide rapidement. La plupart des éléments se rapportant à ce paramètre concernent la signalisation et la surveillance formelle directe (surveillants, gardes de sécurité) ou indirecte (boutons d'urgence, caméras). » (Paquin 2002, 43)

Limites à notre collecte de données par voie de questionnaires

Comme la distribution de nos questionnaires a été réalisée par des membres de l'équipe de Femmes et Villes, parfois accompagnées par une agente sociocommunautaire du PDQ33. Nous sommes conscientes que la présence des policières a pu biaiser l'attitude et les réponses. En effet, des répondant.e.s ont pu être intimidés par les agentes en uniforme et armées ce qui peut altérer certaines réponses en lien avec la police. Ainsi, les habitant.e.s ont peut-être minimisé les problèmes qu'ils vivent à Parc-Extension pour ne pas sous-entendre que le PDQ33 n'est pas efficace dans ses interventions. À la question « avec qui communiqueriez-vous si jamais vous étiez victimes d'agression ? », les répondant.e.s ont peut-être répondu « la police », car celle-ci était surplace. Par ailleurs, nous avons remarqué que les séances de porte-à-porte réalisées avec la collaboration des policières étaient plus efficaces : les gens ouvraient plus facilement la porte et répondaient davantage au questionnaire.

La moitié des répondant.e.s du diagnostic local de sécurité en 2006 (51.8 %) affirment être satisfait.e.s du travail effectué par la police. Parmi ceux et celles qui ne sont pas satisfait.e.s, les principales raisons évoquées sont le manque de surveillance et l'absence ou le manque d'actions concernant certains problèmes du quartier (Côté 2006). À cet effet, notre questionnaire révèle que **la majorité des répondant.e.s demanderaient de l'aide s'il ou elle était victime d'un acte violent**. En fait, 74 % des femmes interrogées indiquent qu'elles feraient appel à la police ou encore communiqueraient avec le 911. Ce résultat est contraire à la méfiance institutionnelle que plusieurs intervenant.e.s nous parlent. 19 % des répondant.e.s révèlent avoir déjà fait appel à la police dans le passé pour rapporter un acte violent. Il y a donc une **bonne connaissance des ressources à faire appel en cas d'urgence**.

Le sentiment de communauté semble fort. Lorsque nous avons demandé aux répondant.e.s d'évaluer sur une échelle de 1 à 10 la possibilité de demander de l'aide dans le quartier (de voisin.e.s, de passant.e.s ou commerçant.e.s en cas de besoin) la moyenne des réponses recueillies était de 8,04/10. Toutefois, les femmes attribuent, en moyenne, des notes plus faibles que les hommes (7,71/10 pour les femmes et 8,68/10 pour les hommes). Elles ont généralement été plus nuancées en disant qu'il est plus facile d'obtenir de l'aide dans certaines situations ou encore dans certains lieux. Certaines.e.s nous font part de leur satisfaction vis-à-vis leur voisinage :

« Il y a un bon voisinage, tout le monde se salue même si les gens ne se connaissent pas vraiment. » (Répondante d'origine algérienne, 33-44 ans)

Nous notons que les communautés se mêlent très peu, les contacts entre des personnes qui ne se connaissent pas se font généralement entre des gens d'une même origine ethnoculturelle. Comme le témoignent certain.e.s répondant.e.s, l'entraide se réalise principalement entre membres d'une même communauté :

« Les gens ne se parlent et ne s'aident pas à l'extérieur de leur communauté. » (Répondante d'origine pakistanaise, 25-34 ans)

Par les observations, nous constatons que **les individus présents dans les espaces publics sont homogènes au niveau de l'ethnicité, du sexe et de l'âge**. Les très jeunes enfants ou d'âge scolaire réalisent aisément ce mixage interethnique. Ainsi, Blanc et Germain (1998) notent que dès l'adolescence, une distance se forge au niveau des relations entre inconnus. Les intervenant.e.s voient très peu de tensions malgré la distance culturelle entre les communautés. Toutefois, on nous rapporte certains conflits parents-enfants lorsqu'il est question de relations amoureuses avec des personnes provenant d'une autre communauté.

Lors d'une rencontre avec des partenaires financiers et des acteurs sociaux de Parc-Extension, les participant.e.s ont signifié vouloir davantage d'échanges interculturels pour développer des relations entre les communautés (Muñoz-Bertrand, Poirier, and Lavoie 2012). Ceux-ci proposent de mettre sur pied un carrefour d'entraide et d'échange permettant le réseautage, la communication, le référencement, le partage de ressources, le développement de lien et de partenariats, le développement de services, etc.

5. Aménagement et entretien des lieux

Propreté et entretien

Parc-Extension compte plusieurs espaces de rassemblement tels que les associations culturelles, lieux de culte, les organisations communautaires et les parcs. À la lumière de la carte 5, **le parc Jarry et le parc Howard constituent des lieux fortement appréciés par les répondant.e.s.** L'animation, la propreté et l'éclairage offerts par ces parcs sont les principaux facteurs d'appréciation. **Les rues commerciales, comme Jean-Talon, sont reconnues pour être achalandées et adaptées aux besoins (produits et langue).** Certaines rues résidentielles sont également appréciées puisqu'il s'agit des chemins préférés pour se rendre à pieds aux différentes destinations.

Selon le diagnostic local de sécurité de Tandem VSP (2006), plus des deux tiers de la population considèrent que le quartier n'est pas propre. Les lieux identifiés comme problématiques sont les rues, les ruelles, les parcs et les stations de métro. La présence de graffitis et de déchets ainsi que le manque d'entretien semblent affecter la perception de la sécurité et le sentiment d'appartenance envers le quartier. Plusieurs intervenant.e.s et résident.e.s nous confirment que **la propreté est un problème persistant notamment en raison d'un entretien déficient des espaces publics et d'un manque d'espaces verts.** Selon nos observations, la propreté des espaces publics est nettement moins satisfaisante en été puisque durant l'hiver les déchets sont enfouis sous la neige.

Nous avons demandé aux répondant.e.s d'évaluer sur une échelle de 1 à 10 l'entretien des lieux publics du quartier, la moyenne des réponses recueillies est de 6,47/10. Il s'agit de la plus faible note de la série de questions sur les 7 principes de l'aménagement urbain sécuritaire. Encore ici, les répondantes attribuent, en moyenne, des notes plus sévères (6,21/10 pour les femmes et 7/10 pour les hommes) et près de 25 % de notre échantillon donnent une note en deçà de 4/10 pour qualifier l'entretien des lieux publics. Le tableau 16 indique les différentes améliorations mentionnées par les répondant.e.s pour rendre le quartier plus accessible. La carte 6 identifie les lieux qui demandent des interventions. **Plusieurs répondant.e.s nous souhaitent l'ajout de mesures pour limiter les désagréments des grands axes routiers et des rues commerciales** (tableau 16).

Tableau 15 Exemples d'interventions désirées par les répondant.e.s

Interventions désirées	Exemples recensés
Entretien	Réparation du mobilier urbain, améliorer le déneigement, meilleures conditions dans les écoles et les logements et trottoirs.
Ajout d'infrastructure	Éclairage sur les rues résidentielles, infrastructures et activités pour les jeunes, toilettes dans les parcs, d'abribus, logement de qualité à un prix abordable et mobilier dans les parcs (bancs et tables).
Aménagement du quartier	Verdissement, accès vers l'extérieur du quartier (vers le Marché Central) et mitigation de la circulation.

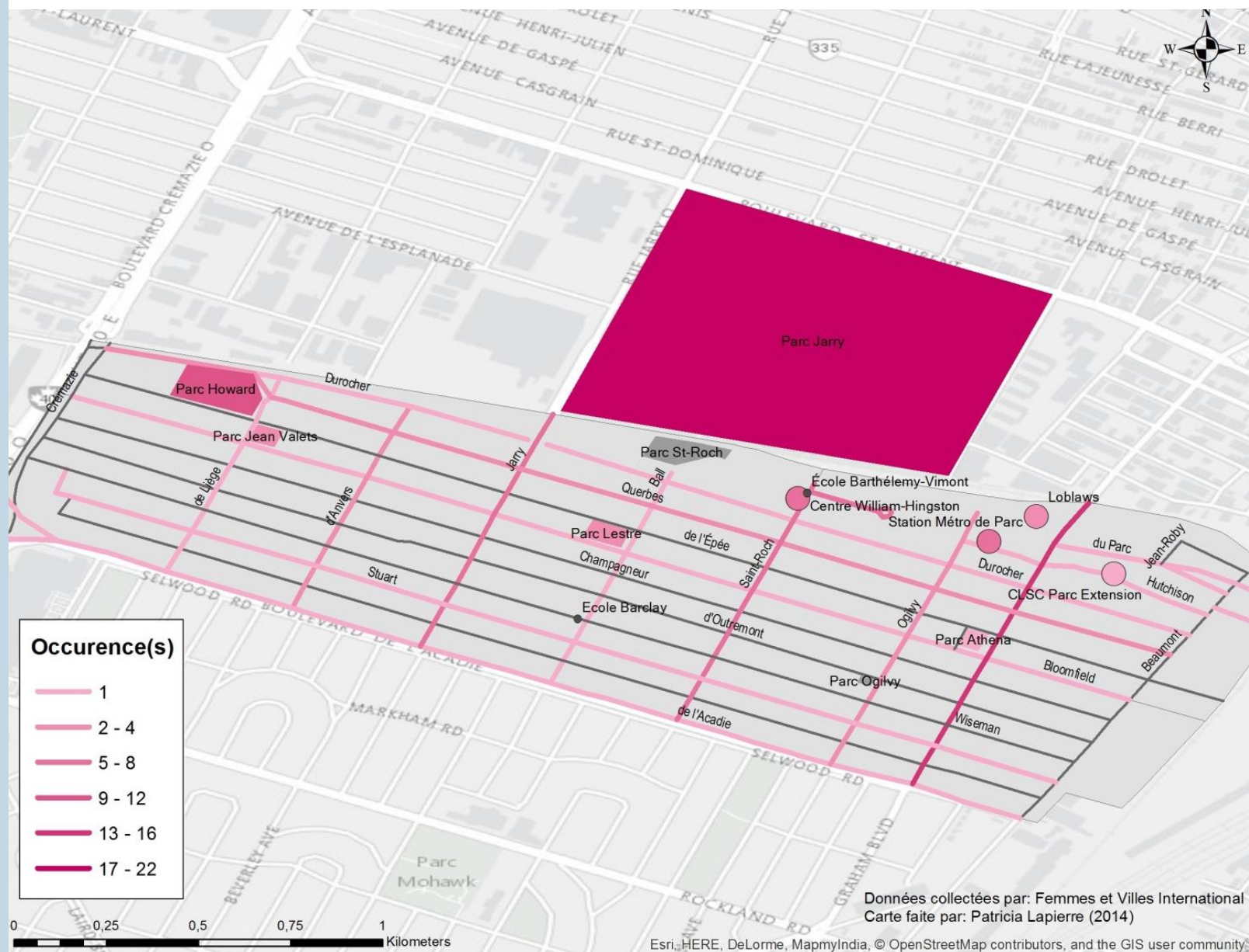
Vivre dans un environnement propre et accueillant

L'aménagement permet d'améliorer la lisibilité des lieux.

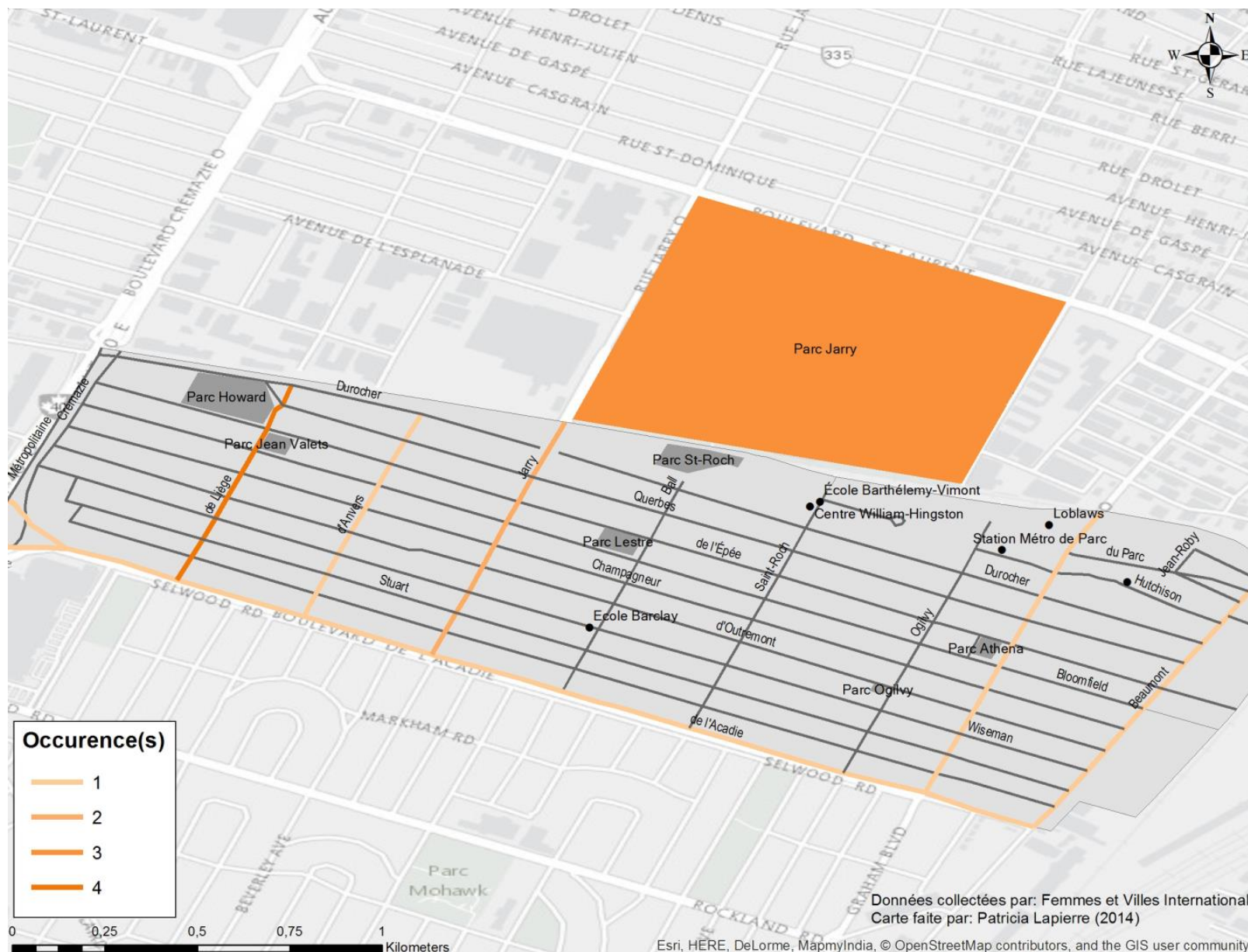
« La lisibilité permet de capter rapidement la signification d'un lieu et d'éviter les ambiguïtés quant à son utilisation et à son appropriation par les usagers. L'aménagement sécuritaire offre aux usagers la capacité d'être à l'aise dans l'environnement dans lequel elles se trouvent. Cela permet d'éviter les sensations d'isolement et de vulnérabilité chez les personnes qui le fréquentent. » (Paquin 2002, 46)

« Un lieu bien entretenu dénote la présence et l'intérêt des propriétaires et des occupants, devient plus sécuritaire, entraîne une augmentation de la fréquentation et incite moins les délinquants à y commettre des actes de vandalisme » (Paquin 2002, 48)

Carte 5 Lieux considérés accueillant, bien adapté aux besoins selon les répondant.e.s



Carte 6 Lieux demandant des améliorations selon les répondant.e.s



Parcs et espaces verts

Parc-Extension compte quelques espaces verts de taille variable sur son territoire (carte 7). Le parc Athéna est l'un des premiers parcs du quartier, celui-ci constitue aujourd'hui un important lieu de rencontres et de fêtes (Société d'histoire de Parc Extension 2013). Pour plusieurs, la place à l'avant de la Gare Parc n'est pas suffisamment exploitée en tant qu'espace public.

Selon un groupe de discussion mené avec des mères de l'arrondissement VSP à propos des loisirs, **celles-ci apprécient les parcs pour leur accessibilité, la possibilité d'y réaliser des activités récréatives gratuitement, les installations répondent aux besoins des familles durant la saison estivale** (Conseil des Montréalaises 2012).

« Depuis l'ouverture d'un passage piétonnier qui traverse la voie ferrée en 2009, via le parc Saint-Roch, il y a multiplication de la fréquentation du parc Jarry par la population de Parc Extension. » (Thoër and Orange 2010, 16)

En considérant la densité Parc-Extension, **plusieurs intervenant.e.s s'accordent pour dire qu'il y a manque d'espaces verts et de végétation**. Comme le cadre bâti est disposé en bordure des trottoirs, cela laisse peu de couvert végétal entre les bâtiments. Cette situation est particulièrement répandue sur les rues commerciales telles que Jean-Talon, Ogilvy, Saint-Roch et Jarry. Pour remédier à ce problème, plusieurs organisations suggèrent d'ajouter de nouveaux jardins communautaires et collectifs, de la végétation dans les ruelles, dans les rues résidentielles et sur les terrains privés (RAMPE 2011).

À partir du plan d'action 2010-2015 du RAMPE, nous soulevons quelques problématiques liées à l'aménagement des parcs : il est question d'un entretien déficient ainsi que d'un manque de surveillance et d'animation. En sus, les intervenant.e.s et résident.e.s nous rapportent différents problèmes liés au flânage des enfants et des adolescents (le phénomène est très peu rependu chez les adolescentes). De plus, certains parcs nécessitent des interventions d'aménagement afin de les rendre plus accessibles et sécuritaires pour les enfants. Par exemple, le parc Saint-Roch, situé près de la voie ferrée et fréquentée par de nombreux jeunes parfois sans surveillance parentale, n'est pas clôturé.

Équipements sportifs et centre communautaire

Selon le RAMPE (2011), Parc-Extension manque d'équipements sportifs pour les jeunes, de jeux pour les enfants, d'équipements culturels, de salles et d'offre d'activités pour les 25-44 ans, de lieux d'accès à l'internet et des lieux de rassemblement. En fait, l'offre de services de loisirs, pour tous les âges, parmi les plus faibles de Montréal. En comparaison avec Saint-Michel et Villeray, le Conseil des Montréalaises observe une plus faible offre en loisirs, quelle que soit la catégorie d'activités. Cela s'explique notamment par le fait qu'il n'existe qu'un seul lieu pour les loisirs: le Complexe William-Hingston. Bien qu'il existe d'autres centres communautaires dans le quartier, ils sont à l'usage de certaines communautés. Au Complexe William-Hingston, on retrouve principalement les locaux des organisations communautaires du quartier et la bibliothèque municipale. La bibliothèque est très appréciée et utilisée par la population. Toutefois, le reste du Centre est qualifié par plusieurs par des termes tels que « peu accueillant » et « sombre ». Ainsi, **il y a un manque d'espaces de rencontre et d'activités libres (sans qu'il n'y ait forcément des activités organisées) dédiés aux femmes dans l'ensemble du quartier**.

Enfin, **il semble y avoir une inégalité dans la répartition des ressources sur le territoire**. En effet, la portion sud-est comporte de nombreux lieux d'intérêts. En ce sens, les services en sport et loisirs pour les femmes et les familles sont plus faibles au nord du quartier (Conseil des Montréalaises 2012).

Carte 7 Parcs et lieux d'intérêt



6. Participation de la communauté

Agir ensemble

La participation de la communauté implique la consultation de la population, des organismes communautaires et des institutions dans les interventions liées à l'aménagement des quartiers. Cette écoute permet la mise en œuvre de solutions durables pour un accroissement du sentiment d'appartenance par rapport aux espaces publics (Paquin 2002).

Connaissance et participation aux activités

Selon des intervenant.e.s, **plusieurs résident.e.s ne sortent pas du quartier et de leur domicile pour des raisons de confort ou de limitations liées entre autres, aux communications, aux horaires et aux charges familiales.** Pour certaines, il est plus facile de rester à la maison et de fréquenter toujours les mêmes services de proximité qui sont dans leur langue maternelle. Nous constatons que **les résident.e.s sortent peu de Parc-Extension excepté pour des motifs liés au travail ou aux études et cette tendance est plus marquée pour la portion nord du quartier et durant la période hivernale.** En sus, de nombreuses femmes nous mentionnent sortir rarement du quartier :

« Je ne sors pas du quartier » (Répondant d'origine pakistanaise, 65-75 ans)

« Je ne connais pas beaucoup les autres quartiers de Montréal » (Répondante d'origine grecque, 65-75 ans)

L'enquête sur les besoins des jeunes réalisée par Jeunesse Unie (2010) révèle que les filles portent davantage d'importance au fait d'effectuer des sorties. Toutefois, différents défis se posent à la participation des filles aux activités proposées dans le quartier :

« [E]lles vivent souvent dans des situations familiales qui les obligent à occuper des fonctions plus traditionnelles comme la surveillance des plus jeunes sœurs et frères et l'accomplissement de tâches ménagères. » (Chamandy and Rosa 2013, 12)

« Le temps est une denrée précieuse pour tous les jeunes, et il faut en avoir à sa disposition pour pouvoir participer. Cette variable est intimement liée à la condition socio-économique des personnes et à la précarité de l'emploi. Les statistiques montrent que, malgré un niveau de scolarité comparable ou même supérieur, les jeunes issus de l'immigration, mais aussi et surtout les jeunes des minorités visibles, vivent une situation économique beaucoup plus difficile que la moyenne des jeunes du même âge. [...] La relation entre le revenu et la participation citoyenne n'est plus à démontrer. Les jeunes femmes issues de l'immigration et des minorités visibles font ressortir que leur condition féminine constitue un obstacle supplémentaire à leur participation, non seulement à cause de la difficulté à concilier le travail, la vie familiale et l'implication, mais aussi en raison de la façon dont elles sont perçues en tant que femmes. » (Lemieux 2004, 87)

Pour certain.e.s intervenant.e.s, la réduction de la violence envers les femmes de Parc-Extension peut se réaliser en brisant leur isolement et en leur offrant des opportunités de sortir de leur foyer, de manière à les amener à socialiser et à s'intégrer.

Les participantes d'un groupe de discussion sur les services de sports et loisirs mentionnent que « ce n'est pas tant la difficulté à trouver de l'information sur les sports et loisirs, mais plutôt celle que l'on cherche véritablement » (Conseil des Montréalaises 2012, 23). Également, il apparaît important d'avoir des activités pour la famille. Celles-ci expriment le désir d'avoir la possibilité de faire des sorties familiales à la découverte de Montréal et des environs (Conseil des Montréalaises 2012). Des activités propres aux femmes/mères sont également souhaitées notamment pour « se ressourcer, socialiser, briser l'isolement et une façon de mieux connaître la société d'accueil » (Conseil des Montréalaises 2012, 14). En sus, les résidentes veulent avoir davantage accès à des occasions d'échanges sur des thèmes du quotidien, comme l'alimentation.

Dans le cadre de l'étude menée par Laquerre, Thoër et Orange (2010), les femmes identifient des caractéristiques aux activités désirées.

« [L]a majorité d'entre elles favoriserait, durant la semaine, la mise en place d'activités de groupe, encadrées, diversifiées et pas seulement axées sur l'exercice physique (activités de groupes). La plupart apprécieraient être capables d'insérer l'activité physique parmi les autres activités quotidiennes (enfants, famille, travail, cours de langue, tâches ménagères). Quant à la fin de semaine, l'ensemble des femmes mentionne qu'elles souhaiteraient la tenue d'activités familiales qui permettraient à toute la famille de participer (activités familiales). Les femmes qui ont de jeunes enfants à la maison ont mentionné vouloir faire des activités qui leur permettent de participer avec leurs enfants (activités mère-enfants). Certaines ont mentionné qu'elles pourraient faire certaines activités individuelles, bien qu'elles préfèrent celles en groupes. » (Laquerre, Thoër, and Orange 2010, 40)

Lorsque nous avons demandé aux répondant.e.s d'évaluer sur une échelle de 1 à 10 les groupes et activités offertes dans le quartier, la moyenne des réponses recueillies est de 6,67. Les femmes attribuent des notes plus faibles que les hommes (6,42/10 pour les femmes et 7,15/10 pour les hommes). **Plusieurs répondant.e.s du nord du quartier nous mentionnent ne connaître aucune activité ou organisation qui les intéresse.** Également, le RAMPE (2011) note un **manque de connaissances et d'informations concernant les équipements collectifs et les activités disponibles.** Des intervenant.e.s constatent le même phénomène pour les ressources communautaires permettant de remédier à des enjeux liés notamment à la sécurité alimentaire, au droit du logement, à recherche d'emploi et à la consolidation des compétences en français.

À la question « Quelles améliorations vous inciteraient à utiliser davantage les espaces publics du quartier? », les réponses les plus populaires concernent l'amélioration des équipements publics (50 %), l'animation des lieux publics (48 %), les activités pour s'appropriier les espaces publics (43 %) et la création d'espaces de rencontre (43 %) (tableau 17). Il est à remarquer que les interventions désirées varient selon les caractéristiques portées par les répondant.e.s (tableau 3-3). En effet, **les femmes désirent majoritairement (58 %) des améliorations des équipements** alors que cela ne constitue pas une priorité chez les hommes. Les activités pour s'appropriier les espaces publics sont souhaitées par la majorité des femmes nées au Canada. De plus, certains segments de notre échantillon formulent, en moyenne, davantage d'améliorations : les non-résident.e.s (3,5) et les résident.e.s de 6 à 9 ans (4,6).

L'activité physique chez les femmes issues de communautés culturelles

Laquerre, Thoër et Orange (2010) ont réalisé une étude sur les pratiques d'activités physiques chez les communautés culturelles. En s'attardant au cas de Parc-Extension, l'équipe de recherche a relevé cinq catégories obstacles à l'engagement dans la pratique d'activités physiques qui sont pour la plupart accentuées par la situation d'immigration.

Individuel. Ex. manque de temps pour soi, faible motivation, manque de ressources financières, isolement social, absence de réseau, etc.

Familial. Ex. contrôle exercé par le conjoint, responsabilités liées aux tâches ménagères et aux soins des enfants, etc.

Communauté. Ex. imposition du rôle d'épouse, image que l'activité physique est pour les hommes, faible présence de modèles et de normes valorisant l'activité physique dans la communauté, etc.

Culturel et en lien avec l'environnement. Ex. inconforts liés à la pratique d'activité avec ou en présence d'hommes, réticences liées à des particularités ethnoculturelles ou religieuses, défis de l'hiver (habillement et activités), etc.

Accessibilité des ressources. Ex. manque d'information sur les ressources offertes et présence des activités aux jeunes, manque de services de gardiennage souple et de ressources adaptées, etc.

Tableau 16 Améliorations souhaitées par les répondant.e.s

	Animation des lieux publics	Activités pour s'approprier les espaces publics	Amélioration des équipements du quartier	Augmentation de la surveillance	Augmentation des ressources pour les victimes de violences	Sensibilisation auprès de la population	Créer des espaces de rencontre	Aucun	Moyenne de réponses
Hommes	54%	36%	39%	32%	29%	39%	46%	14%	2,9
Femmes	45%	47%	58%	40%	29%	38%	40%	5%	3
Échantillon total	48%	43%	50%	36%	28%	38%	43%	8%	2,9
Non-résident.e.s	50%	50%	83%	33%	33%	50%	50%	0%	3,5
Moins d'un an	56%	33%	33%	11%	0%	33%	33%	0%	2
1 à 2 ans	36%	45%	36%	27%	0%	9%	45%	0%	2
3 à 5 ans	50%	25%	50%	38%	13%	38%	50%	25%	2,9
6 à 9 ans	89%	67%	67%	56%	56%	56%	67%	0%	4,6
10 ans et plus	38%	45%	48%	40%	35%	38%	35%	13%	2,9
Canada	43%	52%	52%	30%	26%	35%	43%	0%	2,8
Extérieur	50%	39%	48%	39%	27%	37%	40%	11%	2,9
Femmes nées au Canada	38%	63%	56%	25%	25%	38%	38%	0%	2,81
Femmes nées à l'extérieur	51%	43%	57%	46%	32%	41%	41%	8%	3,11

Implication de la population

Une large part de l'implication de la population de Parc-Extension se fait à l'intérieur des communautés notamment dans les lieux de culte. Ce faisant, **il y a une forte solidarité entre les membres d'une même communauté culturelle** (Vrac Environnement 2010). Le CSSS de la Montagne (2011) note que Parc-Extension est un quartier où il est difficile d'avoir de l'information de la part de la population; en guise d'exemple, le taux de réponse à un sondage est souvent le plus faible de tout le territoire du CSSS de la Montagne. **Depuis les dernières années, différentes occasions de participation citoyenne ont été réalisées dans le quartier** tel que des forums, comités, assemblés publics, consultations publiques, sommets citoyens, marches exploratoires et jardins collectifs. Toutefois, les intervenant.e.s soulignent que ces activités rassemblent très peu des communautés culturelles. **La mobilisation et la participation citoyennes liées aux questions d'aménagement et de la transformation du quartier s'avèrent difficiles.** La participation de la communauté à ces enjeux se fait davantage à travers les groupes communautaires qui représentent les intérêts de la population auprès des autorités concernées. Par exemple, lors de la consultation publique sur le campus de l'Université de Montréal sur la gare de Triage d'Outremont, de nombreux mémoires ont été déposés par des organisations et collectifs de Parc-Extension. Ceux-ci soulèvent généralement les potentiels effets néfastes du projet pour la population défavorisée et donc assurent leur représentation. Les répondant.e.s qui s'impliquent dans le milieu communautaire considèrent que leurs besoins sont davantage pris en considération notamment puisque les institutions les consultent ou encore les organisations représentent leurs membres dans les espaces politiques.

7. Inclusion

Exclusion socioéconomique des femmes immigrantes

L'isolement des femmes dont il a été question plus tôt a d'importantes répercussions sur leurs conditions socioéconomiques. Cet isolement est souvent articulé avec une sous-scolarisation, une non-reconnaissance des diplômes et une faible maîtrise des langues officielles ce qui accentue les problèmes d'intégration. Pour plusieurs intervenant.e.s, **les violences que les femmes vivent à l'extérieur du domicile sont d'ordre systémique et engendrent une exclusion des résidentes de la vie en société ce qui a des impacts sur notamment l'emploi et le logement**. L'enjeu principal de cette discrimination semble être lié à l'emploi. À leur arrivée au Québec, nombreuses femmes vivent de la discrimination sexiste et raciale; il s'avère difficile pour les nouvelles arrivantes de se trouver un emploi à l'extérieur de leur communauté. Forcier et Handal (2012) reprennent les trois freins majeurs à l'intégration des immigrant.e.s sur le marché du travail du *Conference Board* : « le manque de reconnaissance des compétences étrangères, la mauvaise application des politiques d'intégration et la discrimination au travail » (p.4). Au Québec, seuls 37.1% des immigrant.e.s provenant de l'Asie de l'Ouest et du Moyen-Orient occupent un emploi lié à leurs compétences d'origine (Forcier and Handal 2012). **La population immigrante a davantage de risques de travailler à temps partiel, avec des horaires atypiques ou encore à faible rémunération** (Muñoz-Bertrand, Poirier, and Lavoie 2012). Des intervenant.e.s nomment une présence du travail au noir dans le quartier.

Ces situations ont d'importantes répercussions sur les conditions socioéconomiques des femmes. À titre d'exemple, en 2000, le revenu moyen des immigrantes était de 19 766 \$, soit 1500 \$ en dessous de la moyenne pour l'ensemble des femmes du Québec (Therrien, Gagnon, and Mitrasca 2005). Selon l'institut canadien de recherche sur les femmes (2003), quel que soit le niveau de scolarité des immigrantes celles-ci ont un revenu inférieur à celles nées au Canada et cet écart se creuse davantage lorsqu'il est question des femmes racisées (Forcier and Handal 2012).

« [L]es femmes immigrantes ne bénéficient pas à parts égales des mêmes avancées que l'ensemble des femmes québécoises et rencontrent des obstacles persistants liés à la fois à leur condition de femme et à leur situation d'immigrante » (Therrien, Gagnon, and Mitrasca 2005, 12).

Selon les données de l'enquête nationale des ménages (Statistique Canada 2011b) , les résidentes de Parc-Extension ont un revenu annuel de 1831 \$ inférieur à leurs homologues masculins. Cet écart signifie pour ces femmes une plus grande dépendance économique non seulement envers leur mari, mais également envers l'État; près de la moitié de leur revenu provient de transferts gouvernementaux qui ne sont pas toujours indexés au coût de la vie (Statistique Canada 2011b).

Cette exclusion socioéconomique de la population immigrante et des minorités visibles a pour effet de « racialiser la pauvreté ». D'ailleurs, **les enjeux d'insécurité alimentaire vécue dans Parc-Extension ne sont pas dus à un faible accès aux ressources, mais bien à un manque de revenus** (Muñoz-Bertrand, Poirier, and Lavoie 2012).

Prise en compte des besoins particuliers

L'inclusion correspond à la prise en compte des réalités particulières de la population en regard de leurs particularités ou situations comme les handicaps, l'orientation sexuelle, le statut d'immigration, la religion pratiquée, l'âge et les capacités. Il est très important d'éviter d'essentialiser les groupes par ces caractéristiques, mais de porter une attention aux besoins que celle-ci exprime (Femmes et villes international 2010).

Quartier d'immigration

Lorsque nous avons demandé aux répondant.e.s d'évaluer sur une échelle de 1 à 10 la prise en compte des besoins particuliers dans le développement du quartier, la moyenne des réponses recueillies est de 7,51/10. Les femmes donnent généralement des notes plus basses que les hommes (7,39/10 pour les femmes et 7,76/10 pour les hommes). À cette question certaines répondantes notent des blocages à l'utilisation de l'espace notamment lorsqu'elles transportent une poussette. Le manque de ressources dans la portion nord du quartier est également évoqué.

Avec ses nombreuses organisations communautaires spécialisées en la matière, Parc-Extension constitue une destination de choix lorsque les familles arrivent de l'étranger. Or, les organisations vivent différents défis puisque le renouvellement de la population ramène continuellement les mêmes enjeux d'intervention liés à l'immigration récente tels que la recherche d'emploi et de logement. De plus, des intervenant.e.s précisent que les familles qui éprouvent des difficultés à l'insertion demeurent dans le quartier alors que celles qui réussissent quittent Parc-Extension. Ainsi, les résident.e.s se retrouvent dans des situations de défavorisation et de précarité forte. En sus, l'aide à l'insertion constitue bien souvent des interventions individualisées; les organisations ont moins d'énergie pour réaliser de l'action collective ou pour réagir à des enjeux qui concernent l'ensemble du quartier comme dans le domaine de l'aménagement.

La mobilité se stabilise depuis les dernières années, cela devrait faciliter les interventions des organisations auprès de la population, engendrer la consolidation du sentiment d'appartenance et favoriser la participation des résident.e.s à la vie de quartier. Le CSSS de la Montagne pose l'hypothèse selon laquelle la rareté des logements et l'augmentation des loyers incitent les ménages à demeurer dans le même logement (CSSS de la Montagne 2008). Ainsi, il y a un besoin et une opportunité de mener des actions durables pour améliorer les conditions de vie des personnes qui demeureront à Parc-Extension pour de nombreuses années.

Afin de questionner indirectement le sentiment d'appartenance envers Parc-Extension, nous avons demandé aux répondant.e.s s'ils et elles désireraient rester dans le quartier dans 5 ans. La réponse majoritairement choisie par 64 % de notre échantillon est « oui ». **La majorité des répondant.e.s indiquent vouloir rester à Parc-Extension, car il s'agit d'un quartier agréable, financièrement accessible, bien situé et composé de communautés culturelles déjà établies.** Il semble donc y avoir un certain sentiment d'appartenance principalement pour certains segments de l'échantillon tels que les plus âgés et les personnes qui y résident depuis plus de 6 ans. Le tableau 18, indique que la réponse « non » est davantage évoquée par les femmes, les non-résident.e.s, les résident.e.s récent.e.s (moins de 5 ans) ainsi que les répondant.e.s âgé.e.s de 25 à 44 ans. Certain.e.s qui répondent négativement à cette question considèreraient rester si des améliorations sont obtenues au niveau de la propreté, de la sécurité, des écoles et des logements. D'autres nous mentionnent ne pas apprécier le quartier et son ambiance. Plusieurs évoquent vouloir quitter si certains événements se produit comme une amélioration des conditions (nouvel emploi, nouveau logement, plus d'argent, etc.); des changements familiaux (changement de statut matrimonial, avoir des enfants, etc.); ou de grands changements (retour au pays d'origine, occasion de déménager dans un meilleur logement, etc.) En ce sens, **Parc-Extension ne semble pas être un quartier avec un sentiment d'appartenance fort.**

Tableau 17 Réponses à la question « Dans 5 ans, désirez-vous résider dans Parc-Extension? »

	Oui	Non
Femmes	61 %	39 %
Hommes	67 %	33 %
Échantillon	64 %	36 %
Non-résident.e.s	33 %	67 %
Moins d'un an	43 %	57 %
1 à 2 ans	55 %	45 %
3 à 5 ans	29 %	71 %
6 à 9 ans	67 %	33 %
10 ans et plus	84 %	16 %
Canada	64 %	36 %
Extérieur	66 %	34 %
18-24 ans	67 %	33 %
25-34 ans	56 %	44 %
35-44 ans	46 %	54 %
45-55 ans	71 %	29 %
55-65 ans	80 %	20 %
65-75 ans	80 %	20 %
75 ans et plus	100 %	0 %

Faits saillants de la section 4

Dans le cadre de cette évaluation des besoins, nous retenons une définition plutôt large de la sécurité et de la violence puisqu'il s'agit du reflet des propos recueillis lorsque nous abordions la question avec les résident.e.s du quartier. Les deux nuages de mots illustrent les expressions utilisées par les répondantes pour définir la sécurité en bleu et la violence en orange. À noter que les femmes emploient généralement plus d'expressions pour exprimer leur pensée.

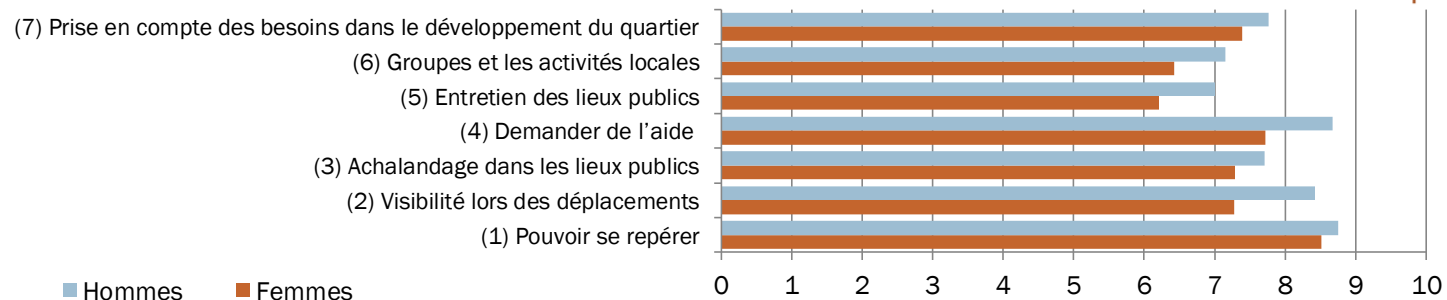
Par notre questionnaire, nous avons demandé aux résident.e.s d'évaluer sur une échelle de 1 à 10 sept éléments qui correspondent aux principes de l'aménagement sécuritaire¹² (figure 41). Il est à remarquer que **les femmes ont attribué des notes plus faibles ce qui signifie qu'elles sont plus sensibles aux aménagements inadéquats.**

1. La signalisation : savoir où l'on est et où l'on va

Parc-Extension est un quartier simple duquel il est facile de s'y repérer notamment grâce à sa trame orthogonale et homogène. Les rues nord-sud sont majoritairement résidentielles et les axes est-ouest comportent une mixité des fonctions (résidentiel et commercial). **La proximité du quartier est une composante bien appréciée par la population.** Nous constatons un manque de signalisations routières à certaines intersections, ce qui réduit la sécurité aux traverses.



Figure 41. Évaluation des sept principes de l'aménagement sécuritaire par les répondant.e.s (ADS)



¹² Principes développés par le programme Femmes et Ville – ville de Montréal. FVI ajoute ce septième principe suite à la réalisation du projet « Créer des communautés plus sécuritaires pour les femmes marginalisées et pour toute la communauté » (2007-2010). L'inclusion s'est avérée être essentielle pour assurer la sécurité des femmes dans leur pluralité (Femmes et villes international, 2010).

2. La visibilité : voir et être vue

La visibilité est un facteur d'insécurité important pour les femmes de Parc-Extension. L'éclairage est déficient à plusieurs endroits dans le quartier, principalement dans les rues résidentielles, parcs, stations de métro et ruelles. **Dès la tombée de la nuit, la perception de la sécurité des femmes change.** Plusieurs d'entre elles mentionnent éviter de sortir le soir et, si elles doivent le faire, elles empruntent des trajets mieux éclairés, esquivent certains lieux ou encore elles le font de manière accompagnée.

Nous notons que la configuration de certaines rues au nord du quartier est problématique, par exemple, les rues Birnam et Stuart conduisent à des angles morts et donc des déplacements prévisibles.

3. L'affluence :

entendre et être entendue

3.1 Ambiances

Plusieurs intervenant.e.s soutiennent qu'**il y a très peu de violence visible dans les espaces publics et que les facteurs d'insécurité ne sont pas dans l'aménagement, mais dans les dynamiques et ambiances.** Pour nommer quelques exemples, il y a l'accaparement de parcs, des cafés et des bars par des hommes. Ces appropriations sont parfois accentuées par des commentaires désobligeants et des comportements harcelants envers les passantes. En sus, la consommation de drogues et d'alcool, les attroupements suspects ainsi que les activités illicites, comme la vente de stupéfiants, constituent des situations engendrant de l'insécurité maintes fois rapportées. L'hiver semble poser un défi à l'appropriation des espaces publics puisque le froid et la neige sont d'importants obstacles aux sorties. Malgré une certaine augmentation de manques de civisme ou des comportements désobligeants, l'été, Parc-Extension se présente sous une forme nettement plus agréable grâce à l'animation, aux relations de voisinage et à la végétation.

3.2 Sécurité routière

Des milliers d'automobilistes circulent sur les nombreux grands axes routiers qui traversent ou bordent le quartier ce qui met en péril la sécurité et la convivialité des déplacements internes. Plusieurs résident.e.s et intervenant.e.s ont signalé désirer davantage de mesures de mitigation de la circulation notamment autour des écoles. **Le transport actif occupe une place centrale dans les déplacements locaux de la population.** Pour de nombreuses résidentes, la marche est la principale activité physique pratiquée et qui permet de concilier la réalisation du travail domestique.

4. La surveillance formelle et l'accès à l'aide : pouvoir s'échapper et obtenir du Secours

La majorité des personnes rencontrées (78%) disent communiquer avec la police ou encore appeler le 911 en cas de harcèlement ou d'une agression. Toutefois, **il y a une faible connaissance et recours aux ressources communautaires** pour des besoins comme pour le dépannage alimentaire et la défense de droits. **Bien que les communautés se mêlent très peu, il semble y avoir un fort sentiment de solidarité.** En effet, la majorité des personnes rencontrées évoquent pouvoir facilement avoir accès à de l'aide de voisins, passant.e.s ou commerçant.e.s en cas de besoin.

5 L'aménagement et l'entretien des lieux : vivre ensemble dans un environnement propre et accueillant

5.1 Propreté et entretien

L'entretien des lieux publics est ressorti comme l'élément le plus problématique dans notre questionnaire. La population invoque différents problèmes liés notamment au manque d'entretien (ex. mobilier urbain, déneigement, condition des écoles, etc.), au besoin de certaines infrastructures (ex. éclairage, toilettes publiques, abribus, etc.) et à l'aménagement du territoire (verdissement, mitigation de la circulation, etc.). Les lieux identifiés comme étant problématiques sont les rues, les ruelles, les parcs et les stations de métro. La présence de graffitis et de déchets et le manque d'entretien semblent affecter la perception de la sécurité et le sentiment d'appartenance envers le quartier.

5.2 Parcs et espaces verts

Parc-Extension est le quartier de Montréal qui a **le moins d'espaces verts proportionnellement à son nombre d'habitant.e.s**. Les résident.e.s rencontrés citent abondamment le parc Jarry et Howard comme un de leurs endroits préférés. Toutefois, certains parcs, surtout ceux de petite taille, ne répondent pas aux besoins de la population puisque certains équipements sont vétustes ou manquent d'infrastructures sportives et de jeux pour enfants. En sus, il y a un manque de surveillance et d'animation dans certains parcs. À noter que la criminalité ainsi que les incivilités qui engendrent le sentiment d'insécurité sont souvent localisées autour des espaces publics comme les parcs (RAMPE, 2011).

5.3 Équipements sportifs et centre communautaire

Parc-Extension a une faible offre en activités de loisir en comparaison aux autres quartiers. Cela s'explique notamment par le fait qu'il n'y a qu'un seul lieu intérieur pour les loisirs : le Complexe William-Hingston. Bien qu'il existe d'autres centres communautaires dans le quartier, ils sont à l'usage de certaines communautés. Comme le Complexe William-Hingston abrite la bibliothèque et pratiquement l'ensemble des ressources communautaires locales, ce lieu est très chargé et encadré. Ce faisant, il existe **peu d'espaces ouverts et invitants permettant aux femmes de se rencontrer sans qu'il y ait d'activité structurée**.

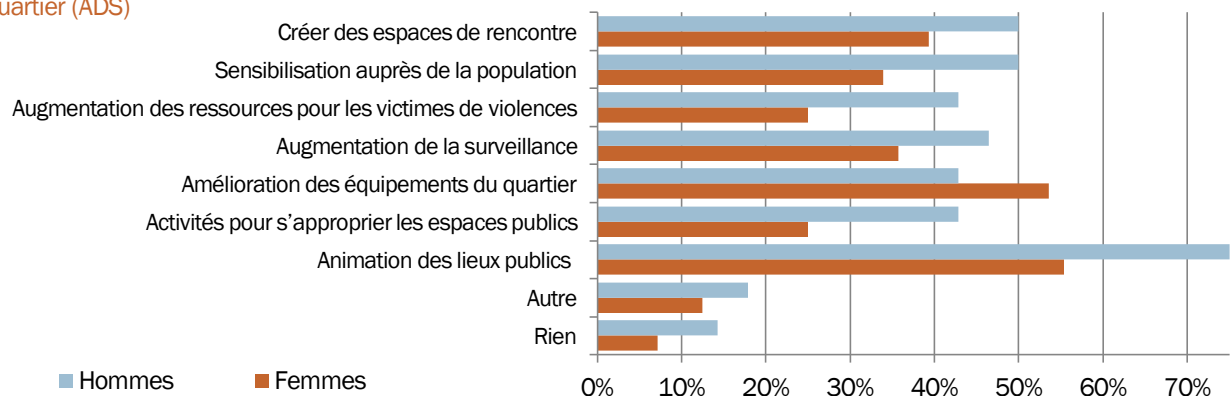
6 La participation de la communauté : agir ensemble

6.1 Connaissance et participation aux activités

Pour plusieurs intervenant.e.s, la réduction de la violence sexiste est réalisable notamment en brisant leur isolement, en offrant des opportunités de sorties du domicile, de socialiser et de s'insérer dans la vie du quartier. Nous constatons que **les habitant.e.s sortent peu du quartier sauf pour des motifs liés au travail ou aux études**. Comme les résidentes ont un taux d'emploi plus faible, elles sont plus à risque de vivre de l'isolement. L'isolement constitue un enjeu majeur qui touche particulièrement les femmes qui ont une faible connaissance des langues officielles ou encore d'importantes charges familiales. À noter que les filles du quartier confrontent différents blocages à leur participation, notamment en raison de la pression familiale. Par ailleurs, plusieurs activités et services sont offerts aux femmes dans le quartier, mais certaines manquent de souplesse ou ont des contraintes qui rebutent certaines.

À la question « Quelles améliorations vous inciteraient à utiliser davantage les espaces publics du quartier? » (figure 42) **les femmes mentionnent majoritairement (58 %) désirer une amélioration des équipements** alors que cela n'est pas une priorité chez les hommes.

Figure 42. Améliorations souhaitées pour inciter à utiliser davantage les espaces publics du quartier (ADS)



6.2 Implication de la population

La participation de la communauté à l'aménagement et à la transformation du quartier se fait davantage à travers les groupes communautaires qui représentent les intérêts de la population auprès des autorités publiques. Bien souvent celles et ceux qui s'impliquent dans ces espaces de participation citoyenne ne représentent qu'un segment de la population.

7. L'inclusion : prise en compte des besoins particuliers

7.1 Exclusion socioéconomique des femmes

Les femmes immigrantes présentent un risque plus important d'obtenir un travail à statut précaire (temps partiel, horaire atypique ou rémunération insuffisante). Généralement, cette précarité engendre des impacts négatifs sur leur quotidien comme l'isolement, l'insécurité alimentaire ainsi qu'une faible pratique de sports et loisirs.

7.2 Quartier d'immigration

Parc-Extension s'avère être un quartier adapté aux nouveaux et nouvelles arrivantes avec ses ressources et commerces correspondant aux habitudes et besoins de la population. Par exemple, les organisations communautaires sont sensibles aux réalités liées à l'immigration même si cela ne fait pas partie de leur mission. Toutefois, le renouvellement de la population, en lien à la forte mobilité, ramène continuellement les enjeux relatifs à l'immigration récente : francisation, recherche d'emploi et de logement, etc. Comme la mobilité s'est stabilisée depuis les dernières années, cela devrait faciliter les interventions des organisations auprès des résident.e.s, engendrer la consolidation du sentiment d'appartenance ainsi que favoriser la participation des résident.e.s à la vie collective. **64% des répondant.e.s indiquent vouloir demeurer dans le quartier dans 5 ans** puisqu'il s'agit d'un quartier agréable, financièrement accessible, bien situé et composé de communautés culturelles déjà établies. D'autres répondant.e.s considèreraient rester si des améliorations sont entreprises entre autres au niveau de la propreté, de la sécurité, des écoles et des logements. Plusieurs évoquent la possibilité de déménager si certains événements importants se produisaient comme des changements substantiels des conditions socioéconomiques ou de la situation conjugale ou familiale.

Section 5 Interventions en lien avec la prévention et la réduction de la violence sexiste

- 1. Ambiances, aménagement et entretien des espaces publics**
- 2. Sécurité routière**
- 3. Insertion socioéconomique et défense des droits**
- 4. Participation citoyenne et aux activités**

Après avoir analysé Parc-Extension sous l'angle des sept principes de l'aménagement sécuritaire, nous nous intéressons aux enjeux qui sont déjà pris en charge par certaines organisations que nous avons rencontrées ou dont on nous a parlé. Ainsi, cela ne constitue pas un portrait exhaustif des interventions réalisées dans le quartier. Nous regroupons les initiatives autour de quatre enjeux qui semblent être centraux dans la construction du sentiment d'insécurité des résidentes soit (1) les ambiances, l'aménagement et l'entretien des espaces publics; (2) la sécurité routière; (3) la défense des droits et l'insertion socioéconomique; (4) la participation citoyenne et aux activités.

1. Ambiances, aménagement et entretien des espaces publics

Animation des espaces publics

Plusieurs communautés culturelles animent les parcs et places publiques tout au long de l'été pour souligner les fêtes nationales des pays d'origine de la population de Parc-Extension. **Plusieurs organisations communautaires assurent une animation des espaces publics par des pique-niques, des fêtes, l'animation de parcs, des jardins, des événements publics, etc.** Ces activités sont très appréciées par la population. Pour donner quelques exemples, l'Organisation des Jeunes de Parc-Extension (PEYO) organise une fête de quartier depuis plusieurs années; des spectacles, manèges et autres activités attirent près de 5000 personnes, toutes communautés confondues. PEYO a également une programmation qui compte différentes fêtes familiales et activités pour partager les coutumes du Québec aux enfants et aux familles du quartier (PEYO 2012).

Depuis 2013, les parcs Howard et Saint-Roch sont animés durant les après-midis de l'été par le programme d'animation des parcs soutenu par l'arrondissement. **La tenue de cette programmation d'animation de parcs a permis de rendre ces lieux plus sécuritaires et accueillants.** Par ailleurs, plusieurs intervenant.e.s rencontré.e.s soutiennent que l'esplanade devant la station Parc pourrait accueillir davantage d'animation et d'activités. Les diverses activités qui prennent place dans les espaces publics sont très appréciées par l'ensemble de la population. Pour ces raisons, plusieurs résident.e.s croient que Parc-Extension jouit d'une ambiance agréable et conviviale ce qui rompt avec les idées reçues que plusieurs Montréalais.e.s ont sur le quartier.

Le jardinage est une pratique répandue au sein de la population de Parc-Extension avec des jardins individuels, un jardin communautaire et un jardin collectif. Le jardin communautaire Babylone, situé dans le parc St-Roch, est administré depuis de nombreuses années presque exclusivement par des hommes grecs. Depuis quelque temps, certaines femmes prennent part aux activités de jardinage, ce qui signifie que ces dernières prennent de plus en plus de place dans la sphère publique. Toutefois, la liste d'attente pour avoir une parcelle est très longue (jusqu'à 3 ans). Vrac Environnement coordonne un projet de jardin collectif près du Centre William-Hingston.

Le projet du Jardin collectif Bloomfield n'a pu continuer en raison de conditions de production difficiles notamment le manque d'ensoleillement. **Vrac Environnement désire développer davantage de jardins collectifs malheureusement, l'absence de terrains vacants et la contamination des sols en empêchent la mise sur pied.** Le quartier est très dense, les espaces pour implanter de nouveaux projets de verdissement, de pistes cyclables, de parcs, de centres communautaires et de logements sont limités. À ce titre, les ruelles ou les terrains privés semblent représenter une opportunité pour d'éventuels projets.

Interventions sur les comportements et l'aménagement

Durant l'été 2013, les organisations du quartier ont observé une problématique concernant l'accaparement et le harcèlement de rue par les hommes fréquentant les parcs, cafés et bars. Des sifflements et des commentaires malintentionnés aux passantes sont des exemples de gestes rapportés. Certaines interventions de Tandem VSP, réalisées dans le cadre du projet *Effet Papillon*, s'inscrivent dans cette problématique. Une intervenante est entrée en contact avec les propriétaires de commerces problématiques (principalement les bars et cafés) afin de les sensibiliser à la question de sécurité des femmes.

Depuis les dernières années, **l'arrondissement a planifié et réalisé différentes interventions en matière de réaménagement du domaine public.** Il est notamment question d'ajouts d'arbres, de poubelles, de bancs et de saillies de trottoirs. Plusieurs de ces interventions sont localisées autour de la rue Jean-Talon, d'autres sont réalisées dans le reste de Parc-Extension.

Besoins, défis et opportunités identifiés

Pour ce qui est de l'accaparement des espaces publics par les hommes, quelques efforts sont déployés pour limiter les « actes inappropriés des hommes » par des organisations du quartier. Toutefois, ces dernières n'ont ni le temps ni les ressources suffisantes pour travailler de façon continue sur la question de l'*empowerment* et l'appropriation des espaces publics par les femmes et les filles. De plus, plusieurs organisations qui tiennent des fêtes et activités remarquent que les femmes sont bien souvent en retrait. Il semble donc y avoir **un besoin lié à l'appropriation des espaces publics par les femmes.** Selon les intervenant.e.s rencontré.e.s, aucune organisation n'a le temps ni les ressources pour s'investir de manière soutenue pour faire face à cet enjeu.

Bien que l'offre d'activités extérieures soit fort populaire, elle se concentre toutefois durant la période estivale. Il semble y avoir un **manque d'animation et d'activités extérieures durant la période hivernale** qui, en sus, comporte plusieurs défis liés à la participation à la programmation de toutes les organisations.

La plupart des services et lieux d'animation sont situés au sud et à l'est du quartier. Des intervenant.e.s indiquent que cette répartition inégale des ressources sur le territoire se traduit par une plus faible fréquentation des services par la population résidant dans le nord. Devant la répartition inégale des ressources et interventions sur le territoire, il apparaît important de **mettre de l'énergie pour rejoindre les ménages moins bien desservis situés dans le nord et l'ouest du quartier.**

Image 4 Jardin collectif St-Roch été 2013
(source : Vrac Environnement (2013))



2. Sécurité routière

Depuis les dernières années, de nombreux efforts ont été déployés pour agir sur la question de la sécurité routière et du développement des transports actifs. Depuis 2011, Vrac Environnement est mandataire du *programme Quartier 21*; les projets qui découlent de ce programme facilitent la mise en œuvre du développement durable, notamment par la réalisation d'actions portant sur l'environnement bâti. En sus, cette initiative s'inscrit en continuité avec les orientations du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise* (Ville de Montréal 2010).

La concertation sur la sécurité routière est possible, entre autres, par la démarche *Quartiers verts actifs et en santé* soutenue par Vrac Environnement, l'arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et le Centre d'écologie urbaine. Cette démarche qui touche la portion au sud de la rue Ball vise à favoriser les transports actifs, à valoriser les lieux de vie et à rendre les rues plus sécuritaires et conviviales (Vrac Environnement 2010).

Sécurité dans les déplacements

L'organisation Vrac Environnement est très impliquée dans la mise en œuvre de projets pour rendre plus sécuritaire les déplacements dans le quartier. Leur projet Trottibus vise à sécuriser les déplacements des enfants des maisons vers les écoles primaires en réduisant le nombre de voitures dans les zones scolaires et en mettant en place un moyen de transport sécuritaire. Une équipe de bénévoles, principalement composée de mères, accompagnent les enfants à pieds jusqu'à l'école. Jusqu'à présent, les responsables constatent une bonne participation au projet.

D'autres acteurs et actrices du quartier agissent sur la question de la sécurité routière. Par exemple, Tandem VSP intervient auprès de la population et des organisations sur la question de la sécurité dans les déplacements et le PDQ33 fait ponctuellement des interventions pour limiter les accrochages automobiles dans les zones à forte affluence.

Promotion et développement des transports actifs

Vrac Environnement porte le projet *Culture vélo* pour informer, sensibiliser, initier et outiller la population de Parc-Extension à la pratique du vélo. Ce projet comporte notamment un programme d'initiation à la bicyclette. De nombreuses femmes y participent puisque le vélo représente une façon de s'autonomiser et de s'épanouir. L'organisation cherche à avoir des modèles féminins pour animer des ateliers afin de rendre les femmes plus à l'aise dans leur apprentissage.

La rue Jean-Talon Ouest et la zone de la gare intermodale Jean-Talon retiennent l'attention de Vrac Environnement. Ceux-ci réalisent différentes opérations afin « [d'a]méliorer et bonifier l'offre en transport actif chez les résidents de Parc-Extension, jeunes et adultes, et chez les visiteurs du secteur sud du quartier » (Vrac Environnement 2014). Jusqu'à aujourd'hui, leur démarche a des retombées positives; plus de gens utilisent le vélo, des aménagements sur la rue Jean-Talon sont ajoutés (bancs, poubelles, saillies de trottoirs, arbres, supports pour vélos, etc.) et la Ville s'engage à rétablir un lien cyclable entre les rues Ogilvy et De Castelnau pour désenclaver le quartier (Quartier 21 2012).

Besoins, défis et opportunités identifiés

De nombreux efforts sont déployés par les organisations et les pouvoirs publics pour remédier aux enjeux liés à la mobilité et la sécurité routière. Cette mobilisation porte ses fruits puisque différentes améliorations matérielles voient le jour dans le quartier, améliorant l'ambiance globale des espaces publics. Toutefois, **peu d'attention semble être portée à la portion nord du quartier, qui fait pourtant face à des enjeux similaires: forte circulation, mauvaise cohabitation entre piétons, cyclistes et automobiles, enclavement par de grands axes routiers, intersections problématiques, etc.**

3. Insertion socioéconomique et défense des droits

Insertion socioéconomique

Plusieurs intervenant.e.s attirent l'attention aux enjeux liés à l'isolement des résidentes, lequel se trouve fortement associé à leur exclusion socioéconomique. À cet effet, **la majorité des organisations communautaires du quartier agissent pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes même si cela ne fait pas formellement partie de leur mission** (Ramirez-Villagra 2013). Par exemple, plusieurs organisations offrent des ateliers de discussion en français, des stages d'insertion à l'emploi et ont des interprètes ou des intervenant.e.s parlant plusieurs langues. Par ailleurs, plusieurs misent sur l'embauche des femmes immigrantes ou racisées pour favoriser leur insertion socioéconomique mais également pour favoriser la fréquentation des organisations par les résidentes issues de communautés culturelles ou de l'immigration.

Également, **différentes organisations sont spécialisées dans l'insertion des personnes immigrantes**, ces dernières interviennent en matière de pré-employabilité, d'employabilité, de soutien psychosocial et de recherche d'emploi. Les interventions réalisées en faveur de l'intégration des immigrants sont concentrées en francisation, et accueil et intégration, en soutien aux familles en contexte migratoire et en relations interculturelles. Pour donner quelques exemples d'actions menées pour favoriser l'intégration socioéconomique, le Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique (CLAM) offre différents services pour accompagner les nouveaux arrivants notamment en matière d'accueil et d'installation, d'adaptation au marché du travail et d'apprentissage du français. De plus, le CLAM offre d'autres services tels que la traduction, l'interprétation, la recherche de logement, une clinique d'impôts, des activités collectives, du jumelage, etc. Le CHAIS Ressources-Famille (Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales) a pour objectif de faciliter l'intégration des familles issues de l'immigration. Pour ce faire, le CHAIS intervient sur la question de l'éducation et du soutien aux familles par différents services et projets.

Tel que mentionné précédemment, plusieurs résident.e.s du quartier souffrent d'insécurité alimentaire en raison d'un manque de revenu disponible. Quelques initiatives telles que des cuisines collectives, des jardins, des groupes d'achats, du dépannage alimentaire et une cafeteria communautaire permettent de remédier à cet enjeu (Muñoz-Bertrand, Poirier, and Lavoie 2012). Plusieurs organisations comme PEYO, Afrique au Féminin et les Cuisines collectives Saint-Roch soutiennent ces interventions qui sont bien utilisées et appréciées par la population.

Interventions individualisées

Différentes institutions et organisations du quartier disposent d'intervenant.e.s qui effectuent des suivis individualisés. Par exemple, le Centre William Hingston a une travailleuse sociale qui est principalement consultée par des femmes. Le travailleur de rue effectue également un certain travail d'intervention avec des personnes en situation de rupture sociale. Celui-ci est principalement amené à travailler avec les jeunes hommes puisqu'ils sont plus visibles dans les espaces publics. En plus d'offrir des cours gratuits de francisation et différentes activités, le Centre Afrique au Féminin propose de l'aide individualisée pour être

à l'écoute des femmes, de les orienter vers des services adaptés et pour leur apporter un appui psychologique afin de briser leur isolement ou en cas de détresse. Enfin, le CHAIS offre le même type de services pour résoudre différents problèmes familiaux.

Au niveau de l'isolement des mères, le CSSS de la Montagne effectue des visites systématiques suite aux naissances dans le quartier. Ainsi, un.e intervenant.e visite la famille afin de briser l'isolement des mères et de les aider à connaître les différents services à leur portée. De plus, la Maison Bleue est un service de périnatalité pour les femmes enceintes vivant dans un contexte de vulnérabilité. Leur mission est d'aider « les femmes enceintes et leur famille à se construire un nid et des ailes pour accueillir la venue du nouveau bébé » (La Maison Bleue 2013, 8). Depuis mai 2011, la Maison Bleue offre des services de suivi de grossesse et de santé familiale, d'évaluation et de suivi psychosocial, d'activités, de rencontres de groupe et d'autres projets spéciaux. Durant l'année 2012-2013, la Maison Bleue de Parc-Extension est intervenue auprès de 415 personnes.

Droit du logement

Pour de nombreuses personnes rencontrées, **le faible niveau de connaissance des droits relatifs au logement constitue un élément menaçant la qualité de vie de la population**. Plusieurs intervenantes soutiennent que le manque de connaissances des droits engendre différentes difficultés d'interventions puisque lorsque les gens ne se plaignent pas, il est impossible de leur venir en aide. Face à cette situation, différentes organisations travaillent activement à l'éducation des droits par leurs activités ou encore par les visites à domicile.

Le Comité d'action de Parc-Extension (CAPE) est le comité logement de Parc Extension, celui-ci informe les locataires sur le code du logement et leur offre un appui dans leurs démarches pour faire respecter leur droit à un logement propre à l'habitation (CAPE 2013a). Le CAPE fait d'efficaces interventions pour améliorer les conditions de vie locales. Plusieurs organisations, dont le CAPE, ont activement milité pour l'obtention d'inspections préventives dans le quartier.

« Suite aux derniers rapports de l'ombudsman et du vérificateur général, et suite à des discussions avec les élues et la Direction de l'habitation de Montréal, la mise sur pied d'un programme préventif d'inspection des logements pour 2013 a été convenue et élaborée pour VSMPE. Les pressions des locataires de Parc-Extension et du CAPE en sont sans doute à l'origine. Depuis 2006, le RAMPE aussi bien que le CAPE demandent un plan d'action local public sur la salubrité. » (CAPE 2013a, 5)

Besoins, défis et opportunités identifiés

L'intervention individualisée est employée par de nombreuses organisations qui répondent aux demandes d'aide des résident.e.s. Néanmoins, les initiatives et interventions en matière d'intégration socioéconomique et d'éducation aux droits constituent des champs d'action qui pourraient bénéficier d'appuis supplémentaires pour permettre une transformation structurelle de la situation de la population. Afin d'agir en cohérence avec les autres organisations du quartier, il apparaît tout à fait pertinent d'entreprendre des actions visant à briser l'isolement et à favoriser l'intégration des femmes.

4. Participation citoyenne et aux activités

Jeunes

Plusieurs organisations cherchent à rejoindre les jeunes et à les impliquer dans la vie du quartier. Pour donner quelques exemples, le Centre Jeunesse Unie constitue la Maison des jeunes de Parc-Extension pour les 12 à 18 ans et propose différentes activités, ateliers et services comme de l'aide au devoir, de l'accompagnement, des sports et des sorties. Cependant, **les filles participent en moins grand nombre à l'ensemble de la programmation** (Jeunesse Unie 2012). En ce qui concerne les activités liées à l'estime de soi, ce sont principalement des filles qui y prennent part.

PEYO propose plusieurs activités sportives, camps d'été, sorties, fêtes, etc. X-Art est un « drop in » réservé aux 16-30 ans mis sur pied par PEYO et différents partenaires. Cet espace propose plusieurs activités et services pour favoriser la création, la réalisation de soi et la mise sur pied de projets par les jeunes. Enfin, leur camp de jour est une ressource très appréciée et utilisée par les nombreuses familles du quartier.

Pour les familles qui n'ont pas les moyens d'inscrire leurs enfants au camp de jour, de l'animation assurée par le programme *Animation dans les parcs* dans le parc Howard (à tous les jours) et au parc Saint-Roch (ponctuellement durant la semaine). Ces animations sont fortement appréciées par la population.

À travers le Club des filles de l'école Barclay, la Fondation Filles d'Action et la Coalition Jeunesse agissent en aval sur la question de l'appropriation de l'espace public des jeunes filles en travaillant notamment sur l'estime de soi, l'*empowerment* et la capacité d'agir.

Petite enfance

Parc-Extension comporte plusieurs services de garde comportant des places subventionnées à temps plein. Toutefois, certaines familles refusent de s'y inscrire puisqu'elles désirent passer les premières années à la maison avec les jeunes enfants. Considérant que les places en garderies subventionnées imposent une certaine structure (5 jours par semaine de jour), cela ne correspond pas aux contraintes des emplois atypiques. Des intervenant.e.s posent l'hypothèse que ce manque de flexibilité et les frais liés aux services de garde conduisent à un manque de surveillance parentale.

À travers le programme SIPPE (Services Intégrés en Périnatalité et Petite Enfance) offert par le CSSS de la Montagne, une intervenante de milieu travaille à rejoindre les familles isolées et à les amener à fréquenter les services de garde ou autres services et activités liés à la petite enfance. Des services de haltes-garderies sont soutenus par Afrique au Féminin et le CHAIS pour favoriser la participation des familles à leurs activités. Toutefois, ces deux services sont dans la portion sud du quartier.

L'arrondissement et ses partenaires travaillent sur le projet *Sécurité action famille*. L'objectif est de construire et diffuser des outils multilingues permettant de faciliter la communication des ressources et activités disponibles aux parents du quartier. Par ailleurs, certains outils sont directement dédiés aux parents pour les renseigner sur la sécurité des jeunes. Ce projet, mis en œuvre à l'automne 2014 dans certaines écoles du quartier, est financé par l'entente Ville-MESS (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale).

Famille

La famille est l'objet d'intervention de nombreuses organisations. **En agissant sur les familles, il est notamment possible de contrer l'isolement des mères.** De plus, différentes activités s'adressant aux jeunes permettent aux parents de se décharger un instant de leurs tâches. Pour donner quelques exemples d'interventions et de projets, le CHAIS offre un ensemble de services aux enfants et à leurs familles, notamment pour développer les compétences parentales et le développement des enfants tel que le projet *Harmonie*, qui intervient auprès des enfants de 2 à 5 ans et de leurs parents. L'organisation offre également des séances de lecture interactive dans les langues natales des familles, des ateliers d'initiation à l'informatique, de l'aide aux devoirs, des sorties, etc. Une programmation pour toute la famille est offerte par l'agente de liaison de la bibliothèque de Parc-Extension, il y a des cours d'informatique, des ateliers de conversation, des activités d'intégration, des activités parents-enfants et des ateliers divers (couture, tricot, cuisine, etc.).

En partenariat avec le Centre d'études en relations humaines et communautaires de l'Université Concordia, VRAC environnement a réalisé une recherche sur l'impact des classes vertes sur la perception et la définition de l'environnement chez les jeunes et leur famille dans un contexte interculturel¹³. Les résultats démontrent que les jeunes qui suivent des classes vertes développent une sensibilité pour la nature les amenant à rechercher davantage de contacts avec celle-ci. Par exemple, ces jeunes demandent davantage à leur famille de sortir du quartier. Également, cette recherche établit que ces enfants (souvent des immigrant.e.s de deuxième génération) constituent des leaders/modèles pour leur milieu : **ces jeunes ont une grande influence sur les comportements de leur famille.** Dans le même ordre d'idée, une étude démontre que les aînés changent plus facilement leurs comportements, notamment liés à la fréquentation des bibliothèques, lorsqu'un petit-fils ou une petite-fille leur sert d'intermédiaire et de facilitateur (Laforce 2009).

Femmes

Les femmes du quartier disposent de différents espaces, activités et projets qui leur sont réservés. Par exemple, le CLAM offre un espace de rencontre où un groupe de résidentes, principalement d'origine sud-asiatique, se rencontre sur une base régulière pour pratiquer de l'activité physique et briser l'isolement. La piscine St-Roch propose également des bains libres réservés aux femmes et aux filles chaque semaine. Par ailleurs, Afrique au Féminin est un centre de femmes qui vise à briser l'isolement, apporter une aide psychosociale et permettre l'atteinte d'une autonomie. Les spécificités du Centre sont dans la prise en compte des besoins locaux liés aux nombreuses femmes immigrantes qui vivent différentes formes de discriminations. Leur principal objectif est de se rapprocher des femmes de toutes origines et de tous âges vivant dans le quartier, notamment par l'offre gratuite de cours de francisation et d'aide individualisée.

Le *Projet Rapprochements Femmes* est soutenu par la table de concertation des femmes de Parc-Extension et est financé par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Il s'agit de la suite d'un projet antérieur de la Table visant à briser l'isolement des femmes et des mères par la tenue d'activités ludiques. Ce projet cherche à

« favoriser une meilleure intégration et une participation collective des femmes immigrantes et de minorités ethnoculturelles de Parc-Extension à la vie sociale, démocratique et économique de leur milieu par des sessions d'accueil, de partage et de jumelage rassemblant chacune plus d'une centaine de personnes. » (MICC 2012, 2)

¹³ Le guide d'intervention est disponible à <http://www.linterculturel.org/>

Le projet comporte diverses activités telles que le cercle d'accueil, le cercle de dialogue thématique et le cercle de partage de temps et de talents. De plus, le projet vise à former des leaders locaux informels, autrement dit des « agentes multiplicatrices ». Les responsables du projet font du porte-à-porte pour recruter et faire connaître le projet et les ressources de Parc-Extension. Ce projet a débuté en juin 2012 et a pris fin en juin 2014. Des suites pour ce projet sont actuellement en planification à la Table de concertation femmes.

Le projet « Femmes sud-asiatiques indépendantes et autonomes » du Centre communautaire des femmes Sud-Asiatiques (CCFSA) est financé par l'entente Ville-MESS. Ce projet prend place dans les quartiers Parc-Extension et Côte-des-Neiges depuis 2006 puisqu'il s'agit des deux quartiers comportant la plus forte concentration de communautés sud-asiatiques. Le principal objectif de ce dernier est de « promouvoir l'intégration et la participation citoyennes des femmes originaires de l'Asie du Sud à la société québécoise » (Bessa and Marhraoui 2009, 13). Entre 2006 et 2008, le projet a touché près de 600 femmes de Parc-Extension, qui ont été recrutées lors de visites à domicile, de distribution de dépliants et de campagnes publicitaires.

Le rapport de Thoër et Orange (2010) soutient que les ressources en matière d'activité physique de loisirs du quartier ciblent principalement les jeunes, ce qui mène à « un manque évident de ressources adaptées aux femmes immigrantes et plus largement aux adultes » (p.31). Cependant, certaines activités ciblent particulièrement les femmes, comme les heures de bain libre réservées pour les femmes à la piscine Saint-Roch ainsi que les activités des cuisines collectives Saint-Roch qui sont fortement appréciées et utilisées. Toutefois, **le manque de souplesse de certains services et activités influe négativement sur la participation des femmes**. Il est question de manque de haltes-garderies, d'horaires contraignants et de certaines exigences tels que l'inscription.

Besoins, défis et opportunités identifiés

Actuellement, les principaux moyens utilisés pour rejoindre et mobiliser les femmes sont les visites à domicile et les (r)appels téléphoniques. **Nous notons qu'un des facteurs expliquant la faible participation des résidentes aux activités du quartier concerne le manque de souplesse des horaires d'activités par rapport aux réalités des femmes (charges familiales) et le manque de haltes-garderies réparties dans le quartier.** Le manque de visibilité des organisations dans le sous-sol du Complexe William-Hingston est un autre enjeu pour la participation aux activités.

De plus, la sensibilisation des jeunes constitue un bon moyen pour transformer les mentalités et conscientiser la population du quartier tant au niveau des enjeux environnementaux que des rapports sociaux de sexe.

Tel qu'indiqué précédemment, plusieurs occasions de participation citoyenne sont mises en place depuis les dernières années comme des consultations publiques, des forums citoyens, des marches exploratoires et des assemblées publiques, etc. Plusieurs de ces occasions de participation citoyenne constituent des moments que les pouvoirs publics utilisent pour prendre le pouls des besoins ressentis en matière d'aménagement du territoire. Toutefois, **la participation à ces activités n'est pas représentative des résident.e.s : très peu de femmes issues de communautés culturelles y prennent part.** Cette participation non représentative peut mener à des transformations qui ne correspondent pas aux besoins de la population résidente. Ainsi, des projets impliquant de l'action collective pourraient, à terme, favoriser l'implication des femmes dans la transformation du quartier et ainsi parvenir à articuler des interventions correspondant à leurs besoins et préoccupations.

Les quatre volets du projet Femmes sud-asiatiques indépendantes et autonomes

1. Donner des informations utiles sur le nouveau milieu de vie pour inciter les femmes à sortir du domicile, rompre le cycle de l'isolement et participer à des activités ;
2. Faire la promotion de la participation des femmes aux activités proposées dans les quartiers et outiller les femmes pour l'articulation des temps de vie;
3. Mettre les femmes du projet en contact avec des ressources de francisation ou des programmes d'employabilité;
4. Faire la promotion de l'égalité des sexes.

Faits saillants de la section 5

Il nous apparaît important de mentionner que plusieurs enjeux soulevés dans la présente évaluation des besoins ne sont pas uniques à Parc-Extension et se retrouvent dans d'autres quartiers et villes. Malgré la réputation de Parc-Extension, les espaces publics ne sont pas moins sécuritaires qu'ailleurs à Montréal : les enjeux de violence sexiste sont les mêmes quels que soient les territoires qui retiennent notre attention. En ce sens, des interventions ciblées uniquement dans Parc-Extension ne pourront suffire à résoudre ces problèmes structurels. Pour s'attaquer à la problématique de la violence faite aux femmes et aux filles, il apparaît pertinent d'agir sur plusieurs échelles et cibles. Après avoir analysé Parc-Extension sous l'angle des sept principes de l'aménagement sécuritaire, nous nous intéressons aux enjeux qui sont déjà pris en charge par certaines organisations que nous avons rencontrées ou dont on nous a parlé. Il est à noter que cela ne constitue pas un portrait exhaustif des groupes et projets locaux, mais bien une synthèse. Nous regroupons les interventions autour de quatre enjeux qui semblent être centraux dans la construction du sentiment d'insécurité des femmes dans le quartier soit (1) les ambiances, l'aménagement et l'entretien des espaces publics; (2) la sécurité routière; (3) la défense des droits et l'insertion socioéconomique; (4) la participation citoyenne et aux activités.

(1) Ambiances, aménagement et entretien des espaces publics

Différentes initiatives menées par des communautés, des organisations et des institutions ont pour effet de favoriser l'occupation des espaces publics. Ces fêtes, festivals et moments d'animation permettent à la population de s'approprier les parcs et de s'y sentir à l'aise. Toutefois, on nous rapporte que **les femmes sont souvent en retrait dans ces activités ouvertes à tous et toutes**. Il semble y avoir un manque d'animation et de programmation extérieures durant la période hivernale qui, en sus, comporte plusieurs défis liés à la participation aux activités de toutes les organisations.

Depuis les dernières années, des interventions sont planifiées ou exécutées pour réaménager le domaine public comme par des ajouts d'arbres, de poubelles, de bancs et de saillies de trottoirs. Comme le quartier est très dense, les espaces pour réaliser des aménagements sont limités. Les ruelles ou les terrains privés semblent représenter une opportunité pour d'éventuels projets. Devant la répartition inégale des ressources et interventions sur le territoire, **il apparaît important de mettre de l'énergie pour rejoindre les ménages moins bien desservis situés dans le nord et l'ouest du quartier**.

Pour ce qui est des initiatives visant à atténuer l'accaparement des espaces publics par les hommes, quelques efforts ont été déployés par des organisations et institutions locales pour **limiter les actes inappropriés**. Toutefois, ces dernières n'ont ni le temps ni les ressources suffisantes pour travailler, de façon continue, sur la question de l'empowerment et l'appropriation des espaces publics par les femmes.

(2) Sécurité routière

De nombreux efforts sont déployés par les organisations, les pouvoirs publics ainsi que les projets communautaires pour d'accroître la sécurité dans les déplacements comme par les corridors scolaires, la désignation de pistes cyclables, la refonte d'intersections, l'aménagement de rues et la promotion des transports actifs. À noter que ces efforts sont concentrés dans le sud du quartier.

Il est à noter que **les femmes participent davantage aux initiatives locales liées au transport actif et à la sécurité aux abords des écoles**. Ainsi, il pourrait être pertinent de travailler sur cette thématique afin d'impliquer les femmes et les filles du quartier dans la formulation de solutions pour améliorer la sécurité des piéton.ne.s et des cyclistes.

(3) Insertion socioéconomique et défense des droits

Plusieurs acteurs locaux allouent d'importantes ressources pour **briser l'isolement et favoriser l'intégration des personnes immigrantes même si cela ne fait pas formellement partie de leur mission**. En effet, des institutions et organisations du quartier disposent d'intervenant.e.s qui font des suivis individualisés pour répondre aux problèmes vécus par les habitant.e.s (certains de ces services s'adressent précisément aux femmes et aux mères).

Le logement reste un enjeu épineux pour Parc-Extension. Le manque de connaissance des droits, l'entretien déficient et la pénurie d'unités de taille suffisante constituent des situations qui minent la qualité de vie de la population. Des inspections préventives seront bientôt mises sur pied suite aux pressions de certains groupes.

Les initiatives et les interventions en matière d'intégration socioéconomique et d'éducation aux droits apparaissent comme des champs d'action qui pourraient bénéficier d'appuis supplémentaires pour permettre une transformation structurelle de la population de Parc-Extension. Afin d'agir en cohérence avec les autres organisations du quartier, il s'avère tout à fait pertinent de contribuer à briser l'isolement et à favoriser l'intégration des femmes immigrantes.

(4) La participation citoyenne et aux activités

De nombreuses activités sont offertes spécifiquement aux enfants, aux jeunes, aux familles et aux femmes. **Plusieurs organisations travaillent à briser l'isolement des résidentes ou encore permettre un déchargement de leurs charges parentales**. Cependant, les loisirs et activités sportives pour les femmes sont limités ou ne prennent pas en compte de certaines contraintes notamment liées aux charges familiales.

Plusieurs occasions de participation citoyenne sont en place depuis les dernières années (consultation publique, forum citoyen, marches exploratoires, assemblées publiques, etc.). Cependant, la participation à ces activités n'est pas représentative de la population du quartier (peu des femmes des communautés culturelles y prennent part). Cette participation non représentative peut mener à des actions qui ne correspondent pas aux besoins de la population résidente. Ainsi, des projets impliquant de l'action collective pourraient, à terme, favoriser l'implication des femmes dans la transformation du quartier et parvenir à articuler des interventions qui reflètent leurs besoins et préoccupations.

Conclusion

La présentation du quartier a, dans un premier temps, donné une perspective historique en ce qui a trait sa construction et à son peuplement. Parc-Extension se présente donc comme un quartier enclavé comportant un patrimoine atypique et fragile reflétant l'histoire de l'immigration de Montréal. Il s'agit d'un quartier où cohabitent plusieurs vagues et générations d'immigrations ce qui permet une diversité sur de nombreux plans : langues, origines, religions, etc. Encore aujourd'hui, **Parc-Extension se présente comme un lieu de transit et d'arrivée pour de nombreuses familles immigrantes.**

La mise à jour du portrait statistique, avec les données du Recensement et de l'Enquête Nationale de Ménages de 2011, nous a informé sur l'évolution de différents enjeux relatifs à la démographie, l'immigration, les langues, la situation socioéconomique et les ressources offertes dans le quartier. Ces éléments nous permettent de mieux comprendre les dynamiques locales ainsi que le contexte dans lequel ceux-ci s'inscrivent. Nous avons donc noté que de nombreux enjeux persistent : Parc-Extension conserve son profil socioéconomique homogène et modeste qui s'exprime notamment avec son faible taux d'emploi, sa dépendance aux transferts gouvernementaux et une défavorisation matérielle élevée. Il est à noter que dans de nombreux enjeux recensés, les femmes sont plus durement touchées. Différentes transformations ont également été notées et nous indiquent que le quartier entre dans un processus de gentrification notamment en raison de l'augmentation du nombre de propriétaires et de la diminution de la taille des ménages.

Différents enjeux persistent et rendent difficile l'amélioration de la qualité de vie de la population comme la faible connaissance des langues officielles, l'exclusion socioéconomique ainsi que le manque de logements abordables et de taille suffisante. Il nous a été maintes fois rapporté que plusieurs familles immigrantes quittent le quartier lorsqu'elles parviennent à s'insérer et à améliorer leurs conditions socioéconomiques. Ainsi, le quartier comporte une forte présence de personnes isolées (qui ne sont pas parvenues à s'insérer) et nouvellement arrivées au pays. Cette situation a pour effet d'amener les organisations à intervenir sur les mêmes champs comme la francisation, l'isolement, la recherche d'emploi et de logement. Cette situation a pour effet de limiter les efforts pour s'attaquer à des questions comme la sécurité des femmes dans les espaces publics.

Le milieu communautaire et associatif du quartier s'est adapté et renouvelé au gré des nouvelles vagues d'immigration. À cet effet, **le quartier comporte un tissu associatif fort travaillant sur une large variété de thématiques afin d'améliorer la qualité de vie de la population.** Il est à noter qu'il existe plusieurs tables de concertations qui permettent aux organisations et institutions de se ressauter, de réagir à des enjeux et d'élaborer des projets collectifs. La Table de concertation femme de Parc-Extension regroupe de nombreux groupes et institutions qui ont une compréhension très fine des enjeux femmes dans le quartier.

Contrairement aux idées préconçues sur Parc-Extension, nous avons soulevé une diminution de la criminalité recensée par le système de justice. La violence familiale demeure un enjeu préoccupant qui affecte de nombreuses femmes et filles du quartier. Les crimes les plus fréquents sont de faible gravité comme les vols et la fraude. Comme le contexte local pose différents obstacles à la dénonciation et à la demande d'aide de la part des victimes, ceux-ci sont peu rapportés et génèrent un climat d'insécurité. À cet effet, les organisations et institutions du quartier déploient des efforts et des ressources adaptées pour intervenir sur les questions de violence familiale et de la criminalité. En ce sens, **il ne semble pas y avoir d'importants manques**

d'interventions en matière de prévention et de réduction de la criminalité, il est davantage question de lacunes d'interventions en matière d'amélioration du sentiment de sécurité, d'appropriation et d'utilisation des espaces publics par les femmes et les filles.

Bien que la majorité des violences faites aux femmes et aux filles ont lieu dans la sphère privée et/ou par des proches, des violences structurelles s'exercent à leur égard dans la sphère publique. Il est notamment question de violences symboliques comme l'exclusion des espaces publics; de violence verbale comme le harcèlement de rue; et de violence économique comme l'exclusion du marché du travail qui met les femmes dans des situations précaires. Considérant que des organisations sont déjà mobilisées autour des enjeux relatifs à la violence intrafamiliale, nous nous sommes intéressées aux violences prenant place dans les espaces publics et sur le sentiment de sécurité afin de s'inscrire en complémentarité avec les interventions déjà en place.

Lorsque nous nous sommes attardées aux différents principes de l'aménagement sécuritaire, nous avons pu identifier différents facteurs et sources d'insécurité générées par le cadre bâti et ses dynamiques. **La circulation routière est apparue comme un enjeu majeur pour la sécurité des piétons qui sont majoritairement des femmes.** De plus, **celles-ci ont une appréhension des espaces publics dès la tombée du jour qui notamment est due à un éclairage et un entretien déficient, mais également aux ambiances qui se transforment.** Les espaces publics comme les parcs sont parfois accaparés par des hommes qui ont des comportements harcelants et/ou insécurisants envers les femmes et les filles. Face à ces situations, celles-ci adoptent différentes stratégies d'isolement et d'autodéfense pour se sentir plus en sécurité lorsqu'elles se déplacent et utilisent les espaces publics.

Outre cette insécurité engendrée par les espaces publics, il est important de rappeler l'importance de la violence systémique que plusieurs femmes et filles vivent en raison de leur genre, mais également de leurs origines. **Cette violence les amène notamment à vivre de l'isolement et une exclusion socioéconomique ce qui les conduit à occuper davantage des emplois à statut précaire lorsqu'elles parviennent s'insérer sur le marché du travail.** À cet effet, la mobilisation de la population et la participation à des activités s'avèrent difficiles principalement pour les femmes et les filles. **Cette faible participation est notamment liée à l'isolement, à la faible maîtrise des langues officielles, aux importantes charges familiales, au manque de connaissance des ressources et au manque de souplesse dans les services et activités offerts.**

Pour éviter de généraliser nos constats sur l'ensemble du territoire du quartier, nous nous sommes penchées sur la répartition des enjeux, ressources et initiatives déployées. À cet effet, nous avons relevé des inégalités entre le nord et le sud du quartier. D'ailleurs, **le nord est plus densément peuplé et comporte une population plus défavorisée. Pour sa part, le Sud bénéficie de la majorité des ressources communautaires et des interventions notamment en matière de sécurité routière.** De plus, les interventions qui favorisent l'appropriation des espaces publics prennent place durant la période estivale.

De nombreux projets et efforts ont été déployés par les organisations et institutions du quartier pour répondre à certains des enjeux recensés dans la présente évaluation des besoins. Bien que ces projets fonctionnent bien et aient des impacts positifs sur la vie du quartier, ceux-ci prennent généralement fin après quelques mois ou années en raison du financement. Or, les intervenant.e.s qui ont effectué un travail incroyable et qui ont construit des liens avec la population sont dans l'obligation de quitter le quartier puisque les organisations sont dans l'impossibilité de prolonger leur mandat par manque de financement récurrent. Cette situation crée des ruptures dans les liens créés avec la population et les intervenant.e.s du quartier. Comme les projets prennent un certain temps avant qu'il soit bien adapté et connu de la population, le temps réel d'intervention s'avère plutôt court. C'est pourquoi **il s'avère crucial de travailler à partir des acquis des projets passés.**

Notre recherche a identifié plusieurs pistes d'action qui semblaient prometteuses comme le Souk, l'agriculture urbaine ou la construction d'un espace famille. **Nous avons opté pour la mise sur pied d'un Comité citoyenne, inspirée du Comité pirate du Centre Femmes du Monde à Côte-des-Neige. L'idée est d'outiller les femmes sur la politique locale et de permettre de faire entendre leur voix dans les différents espaces politiques afin de faire (re)connaître leurs besoins et réalités.**

Il s'agit d'une stratégie qui contribue à diminuer directement les violences faites aux femmes et aux filles. Les activités liées à la préparation du Comité citoyenne visent notamment à rompre l'isolement des femmes tout en constituant des moments d'intervention en lien avec leurs droits. **L'autogestion du Comité citoyenne permet aux femmes d'identifier et d'agir sur leurs besoins ressentis en lien avec l'insécurité. Ainsi, les femmes et les filles pourront intervenir sur ce qui cristallise certaines peurs.** Ces interventions ont pour intention d'occasionner une prise de conscience en vue de la réduction de leur sentiment d'insécurité. Sur le long terme, **cette initiative vise à créer un espace sécuritaire permanent et conçu pour les femmes et les filles.** De plus, nous offrons une série d'activités acceptables et détournées et adaptées à la réalité des femmes pour agir sur la question de la violence sexiste. À terme, **ce Comité est un projet qui permet aux femmes de tirer de la reconnaissance de la part des proches et la fierté de leur accomplissement ce qui favorise la participation des femmes et des filles à d'autres activités.**

Ce projet apparaît comme un moyen de combattre les freins institutionnels associés aux problématiques liés à l'intégration et l'accueil de la communauté, la faible connaissance des ressources d'aide disponibles de manière à les inciter à la dénonciation de crime et à la demande d'aide. Par ce projet, il apparaît possible de **rapprocher les femmes des services et activités disponibles et de stimuler l'engagement citoyen de celles-ci à l'échelle locale.**

Bibliographie

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. 2011. *Étude sur la santé respiratoire des enfants montréalais de 6 mois à 12 ans*. Montréal: Secteur environnement urbain et santé, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2043941>.
- BASF. 2013. *Rapport Annuel D'activité et Services 2012-2013*. Montréal: Bouclier d'Athéna services familiaux. http://shieldofathena.com/sites/shieldofathena.com/files/2012-2013._rapport_dactivites._fr.pdf.
- . 2014. "Sensibilisation Communautaire Par L'entremise Des Médias Ethniques." *Bouclier d'Athéna Services Familiaux*. <http://shieldofathena.com/fr/sensibilisation-communautaire-par-lentremise-des-medias-ethniques>.
- Bessa, Elena, and Azzeddine Marhraoui. 2009. *Rapport de recherche: Élaboration d'un outil de mesure de l'autonomie dans le cadre du projet Femmes sud-asiatiques autonomes et indépendantes du centre communautaire des femmes sud-asiatiques*. Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/Projet_Femmessud-asiatiquesautonomesetindependantes.pdf.
- Blanc, Bernadette, and Annick Germain. 1998. "La Vie de Quartier Dans Le Montréal Multiethnique." *Revue Européenne de Migrations Internationales* 14 (1): 141–58. doi:10.3406/remi.1998.1614.
- CALACS. 2000. *Les Agressions Sexuelles: Ça Suffit!*. <http://www.rqcalacs.qc.ca/publicfiles/acs/casuff1.html>.
- CAPE. 2013a. "L'entretien, La Salubrité et La Sécurité Des Logements À Parc-Extension. Du Laisser-Faire Aux Inspections Préventives." Commission sur le développement économique et urbain et de l'habitation. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_CAPE_20130509.PDF.
- . 2013b. *Plan de Développement Urbain, Économique et Social (PDUES) Secteurs Beaumont et Parc et L'avenir Des Locataires À Parc-Extension*. Montréal: Comité d'action de Parc Extension. <http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P69/7a16.pdf>.
- Chamandy, Anne, and Julie Rosa. 2013. *Parc-Extension: Un Regard Sur Les Besoins En Matière de Sécurité*. Section recherche et planification, Service de police de la Ville de Montréal.
- Condition féminine Canada. 2013. "Travaillons Ensemble : Engager Les Collectivités Dans L'élimination de La Violence Faite Aux Femmes et Aux Filles." <http://www.swc-cfc.gc.ca/fun-fin/cfp-adp/2012-2/t2-fra.html>.
- Conseil des Montréalaises. 2012. *L'offre en sports et loisirs portraits et avis de nos groupes cibles: Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension*. Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONS_MONTREALAISES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/CM_PORTRAIT_V-SM-PE_FINAL.PDF.

- Côté, Élise. 2006. *Diagnostic local de sécurité urbaine de l'arrondissement Villeray – Saint-Michel– Parc-Extension*. Montréal: Tandem Villeray – Saint-Michel– Parc-Extension. <http://www.tandemvsp.ca/Documents/Diagnostic.pdf>.
- CSSS de la Montagne. 2008. *Profil de la population du territoire de Parc-Extension*. Montréal. http://www.csssdelamontagne.qc.ca/fileadmin/csss_dlm/Publications/CLSC_Profil_PExt_2008v3.pdf.
- Favretti, Eveline, and Jean-François Leclerc. 2011. "Parc-Extension: 100 Ans D'histoire." Centre d'histoire de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_VSP_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RECH_Bilan_Parc_EXTENSION.PDF.
- Femmes et villes international. 2010. *Ensemble Pour La Sécurité Des Femmes*. Montréal.
- Forcier, Mathieu, and Laura Handal. 2012. *L'intégration Des Immigrants et Immigrantes Au Québec*. Note socio-économique. Montréal: Institut de recherche et d'information socio-économiques. <http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2012/11/Note-immigration-web.pdf>.
- Gauthier, Benoît, ed. 2009. *Recherche Sociale: De La Problématique À La Collecte Des Données*. 5th ed. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Germain, Annick, and Julie-Anne Boudreau. 2010. "Des Idées Émancipatrices Désanchantées Face À La Diversité Culturelle? Transformation de L'action Sociale Dans Les Quartiers Multiethniques Défavorisés À Bruxelles et À Montréal." *Nos Diverses Cités*, no. 7: 214–19.
- Germain, Annick, and Cécile Poirier. 2007. "Les Territoires Fluides de L'immigration À Montréal Ou Le Quartier Dans Tous Ses États." *Globe: Revue Internationale D'études Québécoises* 10 (1): 107. doi:10.7202/1000081ar.
- Institut canadien de recherche sur les femmes. 2003. *Les femmes immigrantes et réfugiées*. Feuillet d'information de l'ICREF 5. Institut canadien de recherches sur les femmes.
- Jacques, Louis, Céline Plante, Sophie Goudreau, Leylà Deger, Fournier Michel, Audrey Smargiassi, Stéphane Perro, and L. Thivierge. 2011. *Étude Sur La Santé Respiratoire Des Enfants Montréalais de 6 Mois À 12 Ans. Portrait Du Territoire Du CSSS de La Montagne*. Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_assmpublications/978-2-89673-056-8.pdf.
- Jeunesse Unie. 2010. "Regard Sur Les Besoins Des Adolescentes et Des Adolescents Du Quartier Parc Extension."
- . 2012. "Rapport Annuel 2011-2012." <http://jupx.org/index.php/a-propos/rapport-d-activites>.
- Khun, Kosal, Carl Drouin, Christiane Montpetit, and Éric Litvak. 2008. *Regard sur la défavorisation à Montréal CSSS de la Montagne (607)*. Montréal : Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Direction de la santé publique, Secteur planification, orientations et évaluation, Équipe surveillance. Montréal: Montréal : Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Direction de la santé publique, Secteur planification, orientations et évaluation, Équipe surveillance. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/65929>.

- Laforce, Esther. 2009. *Freins, obstacles et facteurs facilitant la fréquentation des bibliothèques publiques*. Rapport final d'une recherche-action. Division de la culture et des bibliothèques Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension. http://bv.cdeacf.ca/RA_PDF/141797.pdf.
- La Maison Bleue. 2013. "La Maison Bleue, Un Trait D'union, Rapport D'activités 2012-2013." <http://www.maisonbleue.info/wp-content/uploads/2013/07/La-Maison-Bleue-2012-2013.pdf>.
- Laquerre, Marie-Emmanuelle, Christine Thoër, and Valérie Orange. 2010. *Rapport Du Volet D. Pratiques de Femmes Immigrantes En Matière D'activités Physique: Une Étude Pilote Sur Le Quartier Parc Extension*. Développement de Stratégies Éducatives de Promotion de La Santé Adaptées Aux Clientèles Ethnoculturelles À Faible Statut Socio-Économique : Recherche et Intervention. Montréal: CSSS de la Montagne, UQAM et TÉLUQ. https://grms.uqam.ca/upload/files/rapport_de_recherche/Rapport_Volet_D.pdf.
- Leloup, Xavier, and Philippe Apparicio. 2010. "Montréal, Ville Plurielle! Bilan Des Travaux et Perspectives de Recherche Sur La Concentration Ethnique." *Nos Diverses Cités*, no. 7: 185–94.
- Lemieux, Georges. 2004. *Rapport Remixer La Cité. La Participation Citoyenne Des Jeunes Québécois Issus de L'immigration et Des Minorités Visibles*. Québec: Conseil Permanent de la Jeunesse en collaboration avec le Conseil des Relations Interculturelles.
- Lieber, Marylène. 2008. "Genre, violences et espaces publics: la vulnérabilité des femmes en question." Paris: Sciences Po, les presses.
- MICC. 2012. "Programme Action Diversité 2012: Liste Des Projets Retenus." Ministère de l'immigration et des communautés culturelles. <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/listeProjetsPAD20112012.pdf>.
- Montpetit, Christiane, and Édith Bergeron. 2011. *Regard sur la défavorisation à Montréal*. CSSS de la Montagne. Montréal: Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Direction de santé publique, Secteur surveillance de l'état de santé à Montréal. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2030475>.
- Muñoz-Bertrand, Elena, Cécile Poirier, and Alain Lavoie. 2012. *Document-Synthèse Journée Du 19 Juin 2012*. Montréal: Journée d'échange avec les acteurs du quartier. <https://docs.google.com/viewer?a=v&pid=sites&srcid=ZGVmYXVsdGRvbWFpbXhxbGxpYW5jZWNVbW11bmF1dGFpcmVhZXBleHxneDo0MWWkZDI4ZjkwNjJmN2Q>.
- Pampalon, Raymond, and Guy Raymond. 2003. "Indice de Défavorisation Matérielle et Sociale: Son Application Au Secteur de La Santé et Du Bien-Être." *Santé, Société et Solidarité*, 2 (1): 191–208.
- PEYO. 2012. *Rapport Annuel 2012*. Montréal: L'organisation des jeunes de Parc-Extension. <http://peyo.org/wp-content/uploads/2012/06/PEYO%20Rapport%20Annuel%202012.pdf>.
- Poirier, Cécile. 2006. "Parc Extension : Le Renouveau D'un Quartier D'intégration À Montréal." *Les Cahiers Du Gres* 6 (2): 51. doi:10.7202/014447ar.

- Poirier, Céline, and Lucie Gagnon. 2010. "Stratégies Communautaires de Lutte Contre La Pauvreté Des Personnes Issues de L'immigration : Pour Un Renouveau Des Pratiques." *Nos Diverses Cités*, no. 7: 205–10.
- Ramirez-Villagra, Alfredo. 2013. "Dynamique culturelle, métissage et hybridation dans le quartier pluriculturel Parc-Extension de Montréal. Le cas des organismes communautaires et des milieux associatifs." Mémoire, Québec: université Laval.
- RAMPE. 2009. *Réflexions Pratiques Pour Favoriser Le Développement de Logements Communautaires À Parc-Extension*. Montréal. <http://rampemontreal.ca/wp-content/uploads/2011/04/Reflexions-pratiquesComitehabitationRAMPEjuin-2011.pdf>.
- . 2011. *Plan d'aménagement et de développement communautaire du quartier Parc Extension 2010-2015*. Regroupement en aménagement de Parc-Extension. <http://rampemontreal.ca/wp-content/uploads/plan-fr-6avril.pdf>.
- Renée de Lery Communication conseil. 2009. *Rapport Synthèse. Forum Citoyen Du 10 Juin 2009*. Centre de santé et de services sociaux de la Montagne. <https://docs.google.com/viewer?a=v&pid=sites&srcid=ZGVmYXVsdGRvbWFpbnxhbGxpYW5jZWVnbW11bmF1dGFpcmVkbXBlbHxneDoOMjhhNzE5ZjU3ZjkzYTZk>.
- Sacco, Muriel. 2011. "Une Politique de La Ville « À La Française » À Montréal?" *International Journal of Canadian Studies*, no. 43: 23–43. doi:10.7202/1009453ar.
- Société d'histoire de Parc Extension. 2013. *Conservation et Aménagement Du Patrimoine Bâti: Avenue Ogilvy et Square Athéna*. Montréal. <http://www.histoireparcextension.org/references>.
- Statistique Canada. 1991. *Recensement 1991*.
- . 1996. *Recensement 1996*.
- . 2001. *Recensement 2001*.
- . 2006a. *Recensement 2006*.
- . 2006b. *Femmes Au Canada Rapport Statistique Fondé Sur Le Sexe*. Division de la statistique sociale et autochtone. Ottawa: Statistique Canada.
- . 2011a. *Recensement 2011*.
- . 2011b. "Enquête Nationale Des Ménages 2011."
- Therrien, Sophie, Louis-René Gagnon, and Dana Mitrasca. 2005. *Mémoire: L'approche intégrée pour l'égalité quelle place pour les femmes immigrantes?*. Martine Jore. Montréal: Conseil des relations interculturelles. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs48861>.
- Thoër, Christine, and Valérie Orange. 2010. *Rapport Du Volet C. Analyse Des Ressources En Matière D'activité Physique Dans Le Quartier Parc-Extension*. Développement de Stratégies Éducatives de Promotion de La Santé Adaptées Aux Clientèles Ethnoculturelles À Faible Statut Socio-Économique : Recherche et Intervention. Montréal: CSSS de la Montagne, UQAM et TÉLUQ. http://grms.uqam.ca/upload/files/rapport_de_recherche/Rapport_C.pdf.

Ville de Montréal. 2010. *Le Plan de Développement Durable de La Collectivité Montréalaise 2010 | 2015*. Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PES_PUBLICATIONS_FR/PUBLICATIONS/PLAN_2010_2015.PDF.

Vrac Environnement. 2010. *Ensemble Pour Un Quartier Vert Plan de Quartier Vert, Actif et En Santé Du Quartier Parc-Extension*. <http://www.ecologieurbaine.net/plan-de-quartiers-verts/26-plan-quartier-vert-actif-et-en-sante-de-parc-extension-plan-du-qvas-notre-dame-de-grace-sud-est>.

———. 2012. *Sondage Origine-Destination Rue Jean-Talon Ouest*. Montréal. <http://vracenvironnement.org/wp-content/uploads/2012/08/analyses-donn%C3%A9es-sondage-v.-finale-31.pdf>.

Annexes

- 1. Identification des risques et des mesures prévues pour l'atténuer**
- 2. Outils pour la collecte des données : questionnaire**
- 3. Outils pour la collecte des données : grille d'observation non participante**

1. Identification des risques et des mesures prévues pour l'atténuer

Risques	Mesures prévues pour l'atténuer
Nous avons des difficultés à impliquer des femmes et des filles du quartier pour le projet.	Travailler avec des partenaires communautaires qui ont déjà des relations de confiance et qui sont en mesure de recruter des femmes et des filles. (centre de femmes, organisation de francisation, organisation d'employabilité, etc.) Traduire les outils et les communications pour favoriser et faciliter la participation des femmes et des filles.
Nous avons des difficultés à rejoindre des femmes et des filles de certaines communautés (par exemple, femmes isolées).	Travailler en partenariat avec des partenaires locaux pour développer des stratégies de recrutement et des outils de collecte de données adaptées aux femmes d'origines diverses. Travailler en partenariat avec des partenaires locaux pour identifier des espaces propices pour entrer en contact avec ces femmes et filles. Voir à ce que l'horaire des activités du projet réponde aux contraintes des femmes. Impliquer activement les participants dans le projet afin d'augmenter leur sentiment d'appartenance par rapport à celui-ci. Mettre en place des dispositifs pour faciliter la participation des femmes (halte-garderie par exemple).
Les organisations locales hésitent à participer au projet	Faire valoir l'importance du projet pour améliorer la qualité de vie des femmes du quartier Faire valoir que le projet pourrait résoudre certains problèmes ressentis qui leur occasionne des interventions additionnelles
Les organisations locales sont trop occupées pour prendre part au projet Les partenaires ont des contraintes de temps et des ressources limitées, ce qui a une incidence sur leur capacité à participer pleinement au projet.	Trouver des modalités pour que la participation des organisations ne requière pas d'énergie supplémentaire (par exemple en s'intégrant à leurs activités régulières pour effectuer une part de notre collecte de données). S'assurer que notre projet s'inscrive en complémentarité à leurs actions et réponde à leurs besoins de manière à alléger leur emploi du temps (par exemple, faire les suivis auprès de la Table de concertation femmes de Parc-Extension) Établir des ententes de partenariats afin d'établir clairement les rôles et les responsabilités à chaque étape du projet Ne pas solliciter les partenaires inutilement Réviser le plan de travail avec les partenaires afin de s'assurer du progrès des activités et ajuster le rôle des partenaires Mettre l'accent sur l'impact de la contribution des partenaires et les effets bénéfiques qui découleront du projet En cas de désistement, faire un suivi afin de voir si une solution peut être trouvée pour permettre de continuer les activités prévues dans le cadre du projet
La violence est un sujet sensible et évoque des souvenirs douloureux pour des participantes.	Développer une marche à suivre en cas d'inconfort ressenti par les participantes : 1) Avoir les connaissances nécessaires pour informer les femmes sur leurs droits, leur statut, ainsi que les normes canadiennes en matière de violence à l'encontre des femmes. 2) Avoir à disposition une liste d'organismes (guide de ressources) auxquels les personnes en détresse pourront faire appel, et qui prendront le relais. 3) Établir un lien des organismes partenaires, par exemple, dans lequel la personne a confiance pour faciliter l'intervention (si nécessaire)
Des participantes dévoilent des violences que nous sommes obligés de dénoncer.	Avoir à disposition une liste d'organismes (guide de ressources) auxquels les personnes en détresse pourront faire appel, et qui pourront leur venir en aide. Indiquer dans le formulaire de consentement du questionnaire que certaines formes de violence causant un danger immédiat pour soi ou pour les autres doivent être signalées aux instances concernées.
Les participantes ne perçoivent pas de sources d'insécurité dans Parc-Extension.	Amener les femmes du quartier à définir ce qu'elles entendent par sécurité et violence. Interroger indirectement le sentiment de sécurité afin de soulever des habitudes et pratiques démontrant un sentiment d'insécurité. Prendre en considération le décalage en termes de perception de la sécurité pour les populations immigrantes en mettant en contexte les données recueillies (âge, appartenance religieuse, pays d'origine, etc.).
Notre collecte de données et recherche amène les femmes à développer un sentiment d'insécurité	Avoir un portrait sommaire de la violence dans Parc-Extension afin de dédramatiser la situation pour d'amener les femmes et les filles à faire la différence entre l'insécurité réelle et l'insécurité perçue. Avoir à notre disposition un portrait des mécanismes et organisations en place qui assurent la sécurité du quartier pour amener une plus grande confiance des femmes envers les ressources en place.
Nous ne trouvons aucune pertinente dans le quartier Côte-des-Neiges pour répondre aux besoins de Parc-Extension	Réorienter notre recherche de stratégies pour se concentrer sur certains segments de la population à l'étude comme les aînés, les immigrantes récentes, les jeunes, etc. Réorienter notre recherche de stratégie au-delà de notre population à l'étude pour soulever des stratégies qui pourraient être intéressantes pour les femmes et les filles (des stratégies générales d'appropriation des espaces publics par exemple).

2. Outils pour la collecte des données : questionnaire

Où sont les femmes et les filles?

Un projet de Femmes et villes international dans Parc-Extension

Informations

Femmes et villes international vous invite à contribuer au projet intitulé « Où sont les femmes et les filles? ». Ce projet vise à offrir aux collectivités de plus amples occasions d'agir afin de réduire le taux de violence fait aux femmes et aux filles dans les quartiers à risque à Montréal. De cette façon, il nous sera possible de déterminer l'état de la violence sexiste et identifier les besoins d'intervention en cette matière de manière à mettre en œuvre une intervention pertinente pour prévenir et réduire la violence faites aux femmes et aux filles dans Parc-Extension. Ce projet cherche à donner aux femmes et aux filles plus d'opportunités pour utiliser et s'appropriier les espaces publics du quartier.

Votre participation consiste à remplir ce questionnaire d'une vingtaine de questions qui prendra environ 20 minutes de votre temps. Le questionnaire interroge vos perceptions de la sécurité et votre expérience dans le quartier Parc-Extension. Les réponses au questionnaire seront transcrites sur un support informatique ce qui ne permettra pas de vous identifier dans la communication des résultats. Tout autre commentaire ou élément(s) non abordé(s) dans le questionnaire sont les bienvenus, faites-en part à l'enquêtrice ou dans la section commentaires.

Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation. Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à votre expérience dans le quartier que vous avez peut-être mal vécue. En cas d'inconfort, n'hésitez pas à en faire part à l'enquêtrice, elle pourra vous proposer des ressources d'aide appropriées. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une ou des questions que vous estimez embarrassantes sans avoir à vous justifier. Il est entendu que les renseignements recueillis par le questionnaire sont confidentiels et que seul, les responsables du projet auront accès à vos réponses.

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure. Par ailleurs, vous êtes libre de ne pas répondre à une ou des questions ou encore de mettre fin ou à votre participation en tout temps. Votre accord à participer implique que vous acceptez que les informations que vous dévoilerez dans ce questionnaire soient utilisées pour la recherche et les communications qui y sont liées (articles, conférences et publications) à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée.

Pour toute question ou commentaire, vous pouvez contacter les responsables du projet Marie-Ève Desroches et Kathryn Travers au 514-861-6123 ou par courriel : Marie.Eve@femmesetville.org et Kathryn@femmesetvilles.org.

Consentement

Je reconnais avoir lu les présentes informations et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer l'enquêtrice.

Signature de la participante : _____ Date: ___/___/_____

Section 1

Cette première section questionne vos perceptions liées à la sécurité et à la violence dans le quartier Parc-Extension

1.1 Encerclez les 3 mots, expressions ou situations qui définissent la sécurité selon vous:

Sans peur, calme, être à l'abri, paisible, liberté de mouvement, tranquillité, assurance, sûreté, protection, liberté, confiance, bien-être, paix, refuge, ordre, accidents, violence, travail, respect.

Autres : _____

1.2 Encerclez les 3 mots, expressions ou situations qui définissent la violence selon vous:

Peur, agression, chicane, crié, mal, contrainte, force, frapper, colère, agressivité, déchainement, contrainte, forcer, contraindre, discrimination, force physique, insulte, force psychologique, coups, blessure, souffrance, domination, humiliation, harcèlement, abus, stigmatisation, manque de respect, vols.

Autres : _____

1.3 Sur une échelle de 1 à 10 comment évaluez-vous votre sentiment de sécurité dans le quartier de Parc-Extension?

Très faible 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Très fort

Pourquoi ? _____

1.4 Sur une échelle de 1 à 10 comment évaluez-vous votre sentiment de sécurité à Montréal?

Très faible 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Très fort

Pourquoi ? _____

1.5 Quels des facteurs, parmi les suivants, affectent votre sécurité dans les espaces publics dans le quartier de Parc-Extension? (encerclez toutes les réponses applicables)

- | | |
|---|-------------------------------|
| A. Être une femme | G. Mon habillement |
| B. Ma religion | H. Mon âge |
| C. Mes origines | I. Aucun |
| D. Mon appartenance à une communauté culturelle | J. Je préfère ne pas répondre |
| E. Mon statut d'immigrante | K. Autres, précisez : _____ |
| F. Mon orientation sexuelle | |

1.6 Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous les situations suivantes dans Parc-Extension?

A) **Pouvoir se repérer dans le quartier** (signalisation, informations, connaissance des rues et du quartier, etc.)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Il est difficile de se repérer				moyen		Il est facile de se repérer			

B) **Visibilité lors des déplacements dans le quartier** (éclairage, obstacles visuels, présence de cachettes, déplacements prévisibles, etc.)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
La visibilité n'est pas adéquate				moyen		La visibilité est adéquate			

C) **L'achalandage dans les lieux publics** (foules, attroupements suspects, lieux accaparés par certaines personnes, lieux déserts ou peu fréquentés, présence de gens sous effet d'alcool ou de drogues, etc.)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
L'achalandage m'inquiète				moyen		L'achalandage me sécurise			

D) **Demander de l'aide dans le quartier** (avoir des secours, accès à un téléphone, surveillance des lieux, solidarité entre voisins, etc.)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Il est difficile de demander de l'aide				moyen		Il est facile de demander de l'aide			

E) **Entretien des lieux publics** (entretiens des équipements publics, secteurs laissés à l'abandon, présence de déchets, affichage discriminatoire, marques de vandalisme, etc.)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Les lieux publics sont mal entretenus				moyen		Les lieux publics sont bien entretenus			

F) **Les groupes et les activités du quartier** (activités intéressantes pour mes intérêts, groupes accessibles, manque d'information, aisance dans les activités, peu de consultation, etc.)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Les groupes et activités ne me rejoignent pas				moyen		Les groupes et activités me rejoignent			

G) **Prise en compte de mes besoins dans le développement du quartier** (adaptation des aménagements et des bâtiments du quartier pour les femmes, les mères, les personnes handicapées, les personnes âgées, etc.)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Mes besoins ne sont pas pris en compte				moyen		Mes besoins sont pris en compte			

Section 2

Cette deuxième section interroge les besoins ressentis en termes de prévention et de réduction de la violence pour le quartier Parc-Extension.

2.1 De quels sont les actes violents dont les ainés sont les plus à même d'être victime dans Parc-Extension? (Cochez toutes les réponses applicables)

- A. **Harcèlement** (filature, regard insistant, sifflement, commentaire malintentionné, etc.)
- B. **Manque de respect** (insulte, impolitesse, mépris, etc.)
- C. **Discrimination** (racisme, sexisme, discrimination religieuse, homophobie, etc.)
- D. **Agressions** (viol, attaque physique, attouchement, etc.)
- E. **Vols** (argent, objet, voiture, maison, etc.)
- F. **Aucun**
- G. **Autre :** _____

Y-a-t-il une différence entre les hommes et les femmes ? (encerclez) Oui Non

2.2 De quels sont les actes violents dont les enfants sont les plus à même d'être victime dans Parc-Extension? (Cochez toutes les réponses applicables)

- A. **Harcèlement** (filature, regard insistant, sifflement, commentaire malintentionné, etc.)
- B. **Manque de respect** (insulte, impolitesse, mépris, etc.)
- C. **Discrimination** (racisme, sexisme, discrimination religieuse, homophobie, etc.)
- D. **Agressions** (viol, attaque physique, attouchement, etc.)
- E. **Vols** (argent, objet, voiture, maison, etc.)
- F. **Aucun**
- G. **Autre :** _____

Y-a-t-il une différence entre les garçons et les filles ? (encerclez) Oui Non

2.3 De quels sont les actes violents dont les jeunes sont les plus à même d'être victime dans Parc-Extension? (Cochez toutes les réponses applicables)

- A. **Harcèlement** (filature, regard insistant, sifflement, commentaire malintentionné, etc.)
- B. **Manque de respect** (insulte, impolitesse, mépris, etc.)
- C. **Discrimination** (racisme, sexisme, discrimination religieuse, homophobie, etc.)
- D. **Agressions** (viol, attaque physique, attouchement, etc.)
- E. **Vols** (argent, objet, voiture, maison, etc.)
- F. **Aucun**
- G. **Autre :** _____

Y-a-t-il une différence entre les garçons et les filles ? (encerclez)

Oui

Non

2.4 De quels sont les actes violents dont les communautés culturelles et/ou minorités visibles sont les plus à même d'être victime dans Parc-Extension? (Cochez toutes les réponses applicables)

- A. **Harcèlement** (filature, regard insistant, sifflement, commentaire malintentionné, etc.)
- B. **Manque de respect** (insulte, impolitesse, mépris, etc.)
- C. **Discrimination** (racisme, sexisme, discrimination religieuse, homophobie, etc.)
- D. **Agressions** (viol, attaque physique, attouchement, etc.)
- E. **Vols** (argent, objet, voiture, maison, etc.)
- F. **Aucun**
- G. **Autre :** _____

Y-a-t-il une différence entre les garçons et les filles ? (encerclez)

Oui

Non

Commentaires :

2.5 Quels sont les comportements que vous adoptez pour vous sentir plus en sécurité lors de vos déplacements et activités extérieures? (encerclez toutes les réponses applicables)

- A) **Être avec une ou des personne(s) de confiance** (ami(es), voisin(es), conjoint(e), etc.)
- B) **Éviter certains lieux** (arrêts d'autobus, viaducs, ruelles, etc.)
- C) **Éviter de sortir le soir** (après le coucher du soleil)
- D) **Avoir un moyen de défense sur soi** (couteau, poivre de Cayenne, etc.)
- E) **Avoir un moyen de communication** (téléphone cellulaire, etc.)
- F) **Ne pas avoir d'objet de valeur sur soi** (bijoux, ordinateur portable, etc.)
- G) **M'habiller différemment** (porter des vêtements plus sobres, ne pas porter certains symboles religieux)
- H) **Aucun**
- I) **Autre, précisez :** _____

Expliquez les raisons qui motivent ces comportements :

2.6 Si jamais vous étiez victime de harcèlement ou d'une agression dans le quartier, feriez-vous appel à de l'aide?

A) Non, pourquoi? _____

B) Oui, avec qui communiquez-vous? _____

C) Je préfère ne pas répondre

2.7 Avez-vous déjà demandé de l'aide après avoir été victime de harcèlement ou d'une agression dans le quartier (à l'extérieur de votre domicile)?

A) Oui

B) Non

C) Je préfère ne pas répondre

2.8 Dans 5 ans, désirez-vous résider dans Parc-Extension?

A) Oui

B) Non

Pourquoi? _____

Qu'est-ce qui pourrait vous faire changer d'avis?

2.10 Quelles améliorations vous inciteraient à utiliser davantage les espaces publics du quartier? (Encerclez toutes les réponses désirées)

- A) Animation des lieux publics (Ex. Fête de quartier, projections de films, etc.)
- B) Activités pour s'appropriier les espaces publics (Ex. Jardins collectifs, club de marche, etc.)
- C) Amélioration des équipements du quartier (Ex. Ajout de lumières, réparation du matériel, etc.)
- D) Augmentation de la surveillance (Ex. Présence policière, surveillance de voisinage, caméra de sécurité, etc.)
- E) Augmentation des ressources pour les victimes de violences (Ex. Cours d'autodéfense, groupes de discussion, information, ressources pour les suivis, etc.)
- F) Sensibilisation auprès de la population (Ex. Journées discussions, campagne d'information, Intervention auprès des lieux problématiques, etc.)
- G) Espace de rencontre (Ex. fête des voisins, activités de discussions, etc.)
- H) Autre : _____

Section 3

Cette quatrième section vise à mieux connaître votre situation.

3.1 À quel groupe d'âge appartenez-vous?

- A) 18-24 ans
- B) 25-34 ans
- C) 35-44 ans
- D) 45-55 ans
- E) 55-65 ans
- F) 65-75 ans
- G) 75 ans et plus

3.2 Pourquoi fréquentez-vous Parc-Extension? (encerclez toutes les réponses applicables)

- A) Résidence
- B) Travail
- C) Études
- D) Achats
- E) Famille et ami(e)s
- F) Loisirs
- G) Religion
- H) Autre, précisez : _____

3.3 Quelle est votre situation familiale?

- A) Avec conjoint(e) sans enfant
- B) Avec conjoint(e) avec enfant(s)
- C) Sans conjoint(e) avec enfant(s)
- D) Sans conjoint(e) sans enfant
- E) Je préfère ne pas répondre
- F) Autre, précisez : _____

3.4 Quelle est votre occupation actuelle? (encerclez toutes les réponses applicables)

- A) Sans emploi
- B) Étudiante
- C) Travail à temps plein
- D) Travail à temps partiel
- E) Mère au foyer
- F) Je préfère ne pas répondre
- G) Autre, précisez : _____

3.5 Quel est votre pays d'origine et en quelle année êtes vous arrivée au Canada?

Pays d'origine : _____

Année d'arrivée : _____

3.6 Quelle est votre appartenance religieuse?

- A) Chrétienne
- B) Hindoue
- C) Bouddhiste
- D) Juive
- E) Musulmane
- F) Sikhe
- G) Grecque orthodoxe
- H) Aucune
- I) Je préfère ne pas répondre
- J) Autre, précisez : _____

3.7 Depuis combien d'années résidez-vous dans le quartier de Parc-Extension?

- A) Je ne réside pas dans Parc-Extension
- B) Moins d'un an
- C) 1 à 2 ans
- D) 3 à 5 ans
- E) 6 à 9 ans
- F) 10 ans et plus
- G) Je préfère ne pas répondre

3.8 Quel est votre genre?

- A) Femmes
- B) Homme

Avez-vous des commentaires ou suggestions à propos du questionnaire et sur la question de la sécurité dans les espaces publics?

3. Outils pour la collecte des données : grille d'observation non participante

1. Informations générales

Observation N° : _____

Date : _____

Heure : _____

Jour de la semaine : _____

Niveau de lumière : _____

Type de lieu : _____

Emplacement : _____

Conditions météorologiques : _____

2. Environnement . Prendre des photos et analyse des critères:

Espaces ouverts/fermés (accès, sorties, frontières, passages, flux) : _____

Éclairage : _____

Bruits : _____

Odeurs : _____

Propreté : _____

Signalisation : _____

Sécurité routière : _____

Mobilier urbain et les infrastructures :

- Pourrait-on entendre crier « Au secours/A l'aide/Au feu ! » ?
- Quel(s) élément(s) est/sont mis en valeur ?
- Quels sont les obstacles rencontrés dans l'espace ?

3. Présences et usages : Profils des usagers et des usagères

Age moyen :

Mixité (hommes et femmes):

Usages, activités, comportements des usagers et des usagères :

Affluence :

Mouvement (mobiles ou statiques) :

Accompagnement (seul ou groupe):

Rythme de vie

Atmosphère générale : convivialité hospitalité tolérance hostilité silence respect civisme

4. Impressions de l'observatrice

Impression générale sur le lieu :

Sentiment d'insécurité :

Possibilité d'y attendre quelqu'un pendant 20 min à 21-22h et pourquoi ?

L'impression est-elle cohérente avec les idées reçues et les représentations que l'on se fait généralement du quartier ?

5. Interactions

Nature des interactions entre les personnes :

Lieux éventuels de rencontre(s) :

Forme des interactions: regards interpellations inattention

Est-ce les occupant.e.s ont changé d'attitude depuis l'arrivée de l'observatrice? Si oui, quels sont les changements?



Women in Cities International
Femmes et villes international
Mujeres y ciudades internacional

465, Rue Saint Jean, bureau 803
Montréal, Québec Canada H2Y 2R6
Téléphone : (+1) 514.861.6123
www.femmesetvilles.org